

N° contrat :

2011521

MODERNISATION DE L'INVENTAIRE ZNIEFF EN CORSE

PROPOSITION DE REACTUALISATION ET EXTENSION DE 2
ZNIEFF - CSRPN 2013



Etude réalisée pour le compte de
la

*Direction Régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de Corse*

Mars 2013

collection des études

MODERNISATION DE L'INVENTAIRE ZNIEFF EN CORSE

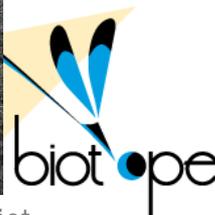
PROPOSITION DE REACTUALISATION ET EXTENSION DE 2
ZNIEFF - CSRPN 2013



Etude réalisée pour le compte de
la

*Direction Régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de Corse*

Mars 2013



Responsable Projet
Florence Delay

+ 33 (0)495 38 05 01 - fdelay@biotope.fr
Biotope Corse
Rés. LM. U. Magnificu - 20290 BORGIO

Sommaire

I.	Présentation de l'étude	5
I.1	Contexte	5
I.2	Objectifs	5
I.3	Sites concernés	5
II.	Méthodologie	6
II.1	Recueil d'informations	6
II.1.1	Bibliographie	6
II.1.2	Consultation de structures et personnes ressources	6
II.2	Méthodologie des prospections de terrain	7
II.2.1	Equipe de travail	7
II.2.1	Dates de prospection	7
II.2.1	Flore et Habitats naturels potentiels	8
II.2.2	Batraciens	9
II.2.3	Oiseaux	10
II.2.4	Chiroptères	11
II.3	Délimitation des sites proposés	11
III.	Projet de modernisation de la ZNIEFF « Embouchure du Golo »	12
III.1	Description du site	12
III.2	milieux et espèces déterminants ZNIEFF présents sur le site étudié	14
III.2.1	Tableau général	14
III.2.2	Sources des habitats et espèces déterminants	16
III.2.3	Cartes de localisation des espèces déterminantes du site	16
III.3	Espèces non déterminantes ZNIEFF présentes sur la proposition de ZNIEFF	20
III.3.1	Tableau des Autres espèces présentes sur le site étudié	20
III.3.2	Sources des Autres espèces présentes sur le site étudié	21
III.4	Discussion	23
III.4.1	Les habitats potentiels	23
III.4.2	La flore	25
III.4.3	Amphibiens	26
III.4.4	Reptiles	26
III.4.5	Oiseaux	27
III.4.6	Insectes	30
III.4.7	Poissons	30

III.4.8	Chiroptères	31
III.5	Conclusion	31
IV.	Projet de création de la ZNIEFF « Monte San Petru »	33
IV.1	Description du site	33
IV.2	milieux et espèces déterminants ZNIEFF présents sur le site étudié	35
IV.2.1	Tableau général	35
IV.2.2	Sources des habitats et espèces déterminants	37
IV.2.3	Cartes de localisation des espèces déterminantes du site	37
IV.3	Espèces non déterminantes ZNIEFF présentes sur la proposition de ZNIEFF	43
IV.3.1	Tableau des Autres espèces présentes sur le site étudié	43
IV.3.2	Sources des Autres espèces présentes sur le site étudié	44
IV.4	Discussion	46
IV.4.1	Les habitats potentiels	46
IV.4.2	La flore	48
IV.4.3	Amphibiens	49
IV.4.4	Reptiles	51
IV.4.5	Oiseaux	51
IV.4.6	Insectes	56
IV.4.7	Chiroptères	59
IV.5	Conclusion	60
	Bibliographie générale	62
	ANNEXES	64

I. Présentation de l'étude

I.1 Contexte

Etablis pour le compte du Ministère de l'écologie et du développement durable dès la fin des années 80, les inventaires Z.N.I.E.F.F. constituent l'outil principal de la connaissance scientifique du patrimoine naturel et servent de base à la définition de la politique de protection de la nature.

Les Z.N.I.E.F.F., et notamment celles de type I, sont des secteurs de territoire particulièrement intéressants sur le plan écologique, d'une superficie en général limitée, caractérisées par la présence d'au moins une espèce et/ou un habitat rare ou menacé, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire.

Afin de poursuivre l'inventaire ZNIEFF, l'état a demandé au MNHN de définir une nouvelle méthodologie pour la modernisation de cet inventaire à la fin des années 1990, visant à améliorer le fondement scientifique de ces sites, en s'appuyant notamment sur les Conseils Scientifiques Régionaux du Patrimoine Naturel.

C'est dans ce contexte qu'intervient cette étude, dans le cadre de la modernisation des ZNIEFF de Corse.

I.2 Objectifs

L'objectif de ce document est de présenter aux membres du CSRPN les sites qui sont proposés à intégrer l'inventaire ZNIEFF en Corse, pour validation. Chacun des sites concernés est présenté sous la forme d'un tableau récapitulatif des éléments justifiant l'intérêt écologique du site ainsi qu'une carte en présentant les limites à valider.

La validation des sites présentés donnera lieu à leur inscription définitive à l'inventaire ZNIEFF, ainsi qu'à la rédaction des formulaires ZNIEFF du MNHN et la rédaction d'une fiche descriptive de la ZNIEFF. Ces informations serviront à la DREAL pour les porter à connaissance dans le cadre des demandes des collectivités, établissements publics et bureaux d'études.

I.3 Sites concernés

La présente étude concerne:

- la réactualisation et l'extension d'une ZNIEFF de type I N° régional 00160000 : « Embouchure du Golo »
- la création d'une ZNIEFF de type I : « Monte San Petru »

II. Méthodologie

La désignation des sites en ZNIEFF doit être justifiée par la présence d'habitats et/ou espèces remarquables et déterminants pour les ZNIEFF, dont la liste a été élaborée avec l'aide du CSRPN et validée par ce dernier.

II.1 Recueil d'informations

II.1.1 Bibliographie

Une recherche bibliographique, la plus exhaustive possible, a été réalisée en consultant de nombreux ouvrages, publications, articles, travaux scientifiques... concernant chacun des sites (cf. bibliographie). Ces informations sont à la base de la proposition des sites. Elle permet de justifier la ZNIEFF et son contour sur la base des espèces et habitats déterminants qui ont été identifiés et localisés. L'ensemble des références bibliographiques dont sont issues les propositions de ZNIEFF est présenté en complément de la description des éléments déterminants de chaque site. Toutes les photos non sourcées proviennent de la banque photos de BIOTOPE.

II.1.2 Consultation de structures et personnes ressources

Afin de compléter et confirmer les informations recueillies lors des recherches bibliographiques, nous avons consulté différentes personnes et structures ressources susceptibles de fournir des informations complémentaires non publiées. Le *Tableau I* ci-après présente les organismes et les personnes qui ont été consultées dans le cadre de cette étude.

<i>TABLEAU I : PERSONNES ET STRUCTURES CONSULTEES</i>				
<i>DATE</i>	<i>PERSONNE</i>	<i>STRUCTURE</i>	<i>OBJET</i>	<i>Réponse</i>
07/05/2012	RECORBET B.	DREAL CORSE	Consultation de la bibliographie existante et OGREVA	Oui
03/01/2011	HUGOT L.	CBN CORSE	Demande d'informations sur les espèces végétales patrimoniales susceptibles d'être présentes sur les ZNIEFF	Oui via DREAL
07/05/2012	BEUNEUX G.	GCC	Demande d'informations sur les chiroptères susceptibles d'être présents sur les ZNIEFF	Oui
07/05/2012	JF. SEGUIN	PNRC	Demande d'informations sur les oiseaux susceptibles d'être présents sur les ZNIEFF	Oui
07/05/2012	DELAUGERRE M.	Conservatoire du littoral	Demande d'informations sur les amphibiens/reptiles susceptibles d'être présents sur la ZNIEFF étudiée	Oui
07/05/2012	MASSONI C.	AAPNRC/CENC	Demande d'informations sur la faune susceptible d'être présente sur la ZNIEFF étudiée	Oui
	BOSC V.			

II.2 Méthodologie des prospections de terrain

Selon le cahier des charges, des inventaires batracologiques, entomologiques, ornithologiques et floristiques ont été réalisés pour la proposition de ZNIEFF du Monte San Petru (partie San Petru) ainsi que des inventaires ornithologiques et floristiques pour la proposition de ZNIEFF du Golo. Pour ces 2 sites, la partie chiroptères a été réalisée en sous-traitance par le Groupe Chiroptère Corse (GCC) qui a réalisé l'extraction bibliographique et l'analyse des données concernant ces ZNIEFF : conformément au cahier des charges, aucun inventaire complémentaire n'a été réalisé pour ce groupe. Les résultats des différentes prospections et du travail bibliographique sont présentés dans cette étude.

II.2.1 Equipe de travail

La constitution d'une équipe pluridisciplinaire a été nécessaire dans le cadre de cette étude. Elle est présentée dans le Tableau II ci-dessous.

Domaine d'intervention	Agents de BIOTOPE
Chef de projet	Florence DELAY
Botaniste	Solenne LE JEUNE
Herpétologue	Florence DELAY
Ornithologue	Mathieu GENG
Entomologiste	Adrien LERCH
Chiroptérologue	Grégory BEUNEUX, GCC (sous-traitance)
Relecture Qualité	Loïc ARDIET

II.2.1 Dates de prospection

Flore et habitats naturels		
Site	Date	Commentaires
Embouchure du Golo	25 et 26 avril 2012	Prospections floristiques visant à identifier les espèces déterminantes et patrimoniales présentes sur le site
	04 au 06 juin 2012	
Monte San Petru	28 au 30 avril 2012	Prospections floristiques visant à identifier les espèces déterminantes et patrimoniales présentes sur le site : prospections axées sur l'expertise des espèces précoces. Ces dates d'inventaires tiennent compte du décalage des périodes de floraison qui peut y avoir à des altitudes élevées
	07 au 09 juin 2012	Prospections floristiques visant à identifier les espèces déterminantes et patrimoniales présentes sur le site
	28 et 29 juin 2012	

TABLEAU III : DATES DES PROSPECTIONS DE TERRAIN REALISEES DANS LE CADRE DE CETTE ETUDE

Amphibiens			
Monte San Petru	21 mai	Pluie et orages	Prospections herpétologiques diurnes visant à identifier les espèces déterminantes et patrimoniales présentes sur le site
	12 et 13 juin	Beau mais vent modéré à fort	Prospections herpétologiques diurnes visant à identifier les espèces déterminantes et patrimoniales présentes sur le site
Insectes			
Monte San Petru	02 au 04 juillet 2012	Beau temps, vent faible	Prospections entomologiques diurnes visant à identifier les espèces déterminantes et patrimoniales présentes sur le site
Oiseaux			
Embouchure du Golo	22 mai 2012	Beau temps, vent faible à modéré	Point d'écoute, prospection des rapaces et espèces non chanteuses et écoute oiseaux crépusculaires
	23 mai 2012	Beau temps, vent faible	Point d'écoute et prospection des rapaces et autres oiseaux non chanteurs
	24 mai 2012	Beau temps, vent faible	
Monte San Petru	14 mai 2011	Beau temps, vent faible à modéré	Point d'écoute, prospection des rapaces et espèces non chanteuses
	15 mai 2011	Beau temps, vent modéré	Point d'écoute et prospection des rapaces et autres oiseaux non chanteurs et écoute oiseaux crépusculaires
	16 mai 2011	Beau temps, vent faible	Point d'écoute et prospection des rapaces et autres oiseaux non chanteurs
	17 mai 2011	Couvert le matin, beau l'après-midi, Vent modéré	Point d'écoute et prospection des rapaces et autres oiseaux non chanteurs et écoute oiseaux crépusculaires
	18 mai 2011	Couvert, vent modéré	Point d'écoute et prospection des rapaces et autres oiseaux non chanteurs
	19 mai 2011	Beau, vent faible	
	20 mai 2011	Couvert, légère pluie	

II.2.1 Flore et Habitats naturels potentiels

Prospections et méthodologie

Les sites proposés à la réactualisation ont été parcouru, afin de mettre en évidence l'intérêt floristique du site. Ces prospections ont été orientées vers la recherche et la localisation d'espèces patrimoniales dites « déterminantes » pour l'inventaire des ZNIEFF de Corse.

Nous avons également recherché d'autres taxons patrimoniaux, cette fois ci non « déterminants », évalués comme « peu fréquents », « rares » ou « très rares » (JEANMONOD D. & GAMISANS J., 2007), ainsi que les espèces inscrites au livre rouge de la flore menacée de France (OLIVIER et al., 1995). Ces derniers, contribuent alors à donner un aperçu plus général de la flore présente sur le site, et donc de se faire une idée de la diversité floristique en place. Étant donné l'étendue des secteurs étudiés, l'impénétrabilité de certaines zones de végétation dense, l'inaccessibilité des zones de falaises et l'inégale répartition supposée des taxons patrimoniaux, nous avons mis l'accent sur les milieux potentiellement les plus riches, tels que les zones ouvertes, les ripisylves, les milieux d'eaux stagnantes, les cortèges halophiles..

Les stations mises en évidence ont été géoréférencées avec l'aide d'un GPS Garmin ; lors de déterminations difficiles, la plante a été prélevée en vue de son identification ex-situ. L'ouvrage de référence pour la nomenclature et les statuts a été Flora Corsica (JEANMONOD D. & GAMISANS J., 2007) ; éventuellement, d'autres ouvrages ont été sollicités pour confirmation dans certains cas litigieux. Les tables SIG de localisation des espèces déterminantes et des espèces remarquables sont remises sous format informatique à la DREAL et leurs localisations sont présentées au travers des cartes de ce rapport.

Certaines informations fournies par le CBNC, concernant la localisation de quelques espèces sur les sites étudiés, étaient non géoréférencées. Les espèces ont alors été positionnées (quand c'était possible) approximativement sur la carte en fonction des informations disponibles. Bien qu'imprécises ces localisations permettent une meilleure visualisation de la répartition des enjeux floristiques sur le site d'étude.

La définition des habitats repose sur une description physiognomique et les espèces indicatrices présentes. Aucun relevé phytosociologique n'a été réalisé dans le cadre de cette étude. Les habitats naturels ont pu être appréhendés sans réelle difficulté. Nous noterons que les cahiers d'habitats Natura 2000 n'étant pas toujours satisfaisants pour bien définir un habitat, la caractérisation de certains habitats a nécessité la prise en compte de critères autres que la composition floristique tel que les conditions stationnelles, la dynamique ou la particularité locale de l'habitat. Et de fait, la définition d'un habitat peut laisser place à une part de subjectivité qui s'exprime dans le choix d'un ensemble de critères pré-établis. De ce fait et en l'absence de relevés phytosociologique (et de données bibliographiques à ce sujet), seuls des habitats naturels « potentiels » sont déterminés et proposés.

Limites de la méthode

★ *Embouchure du Golo*

Deux campagnes de terrain ont été conduites dans le cadre de l'inventaire floristique sur la zone d'étude : un premier passage fin avril et un second passage début juin. Nous avons privilégié la période optimale à l'expression d'un maximum d'espèces. Toutefois, les espèces à développement tardif, principalement au niveau des dunes et des zones entièrement asséchées en fin d'été des habitats saumâtres (notamment les formations à salicornes annuelles), n'ont pu être recherchées dans la période impartie. Aucune limite technique sur la zone d'étude n'a été rencontrée, la progression sur site a été facilitée par la topographie peu marquée du terrain.

★ *Monte San Petru*

Nous avons privilégié la période optimale à l'expression d'un maximum d'espèces. Néanmoins les espèces à développement précoce (hivernal) ou tardif (estival) et les espèces à caractère fugace n'ont pu être repérées dans le cadre de nos prospections. En effet, quelques pieds de romulées (*Romulea* spp.) ont été observés au sein des formations ouvertes en secteur de crêtes lors de notre passage début juin (en revanche aucun pied n'a été mis en évidence fin avril). L'état très avancé souvent en fruit des individus n'a pu permettre leur détermination. Certaines espèces de romulées, particulièrement précoces et à floraison assez courte, sont protégées et déterminantes ZNIEFF.

Au regard de l'étendue du site et de la difficulté d'accès à certains secteurs, il n'a pu être prospecté dans son intégralité. Nous avons donc privilégié l'inventaire des secteurs présentant le plus d'intérêt floristique à savoir les zones ouvertes escarpées en secteur de crêtes, les failles et replats des blocs granitiques, les zones de suintements et sources et les pelouses dans les formations ouvertes de maquis.

Certaines zones n'ont pas pu faire l'objet d'investigations poussées de notre part étant donné l'inaccessibilité des falaises ou la présence d'une végétation dense et relativement impénétrable. De plus, le nombre de jours de prospection ne permettait pas de faire un inventaire exhaustif de ce grand secteur.

II.2.2 Batraciens

La méthodologie employée pour les amphibiens est multiple, elle comprend une détection directe, visuelle et auditive, et une capture en milieu aquatique (lorsque c'est possible en dérangeant le moins possible les individus et sans les blesser). La **détection visuelle** est appliquée aussi bien en milieu

terrestre qu'en milieu aquatique. Sur les sites de reproduction, tous les stades de développement sont étudiés (adultes, larves, œufs...). L'arpentage du milieu terrestre s'organise selon un itinéraire de recensement destiné à mettre en évidence les voies de déplacements des animaux. Les visites nocturnes se pratiquent à pied. Certaines espèces utilisent des signaux sonores pour indiquer leur position à leurs rivaux et aux femelles. Ces chants nocturnes caractéristiques de chaque espèce, pouvant être entendus à grande distance d'un site de reproduction, permettent une **détection auditive**. Celle-ci implique donc des prospections de nuit sur des sites potentiellement favorables repérés au préalable dans la journée.

La détermination des Discoglossidés se fera, en l'absence d'observation d'individus adultes, par un prélèvement de quelques têtards (conservés dans de l'alcool à 90°) afin de les déterminer ultérieurement sous loupe binoculaire (cf. Annexe 5 : protocole & Annexe 6 : dérogation pour autorisation de prélèvement).

★ **Limites de la méthode**

Les conditions météorologiques n'ont pas été favorables lors des 2 sessions de prospection : La première session en avril a été faite avec une météo très pluvieuse et un débit des cours d'eau très élevé empêchant l'observation des amphibiens et entraînant un effet de « chasse d'eau » sur les potentielles pontes et larves. La deuxième session en juin a été plus favorable mais un vent en rafales en a limité l'efficacité. De plus, les prospections ne permettent pas d'établir un inventaire exhaustif des espèces présentes sur le site. Faute de temps, l'ensemble de la zone n'a donc pas pu être entièrement prospectée (cf. Annexe 1 : Cartes des zones prospectées pour les sites étudiés). Les relevés effectués permettent cependant d'avoir une vision globale de la fonctionnalité du site vis-à-vis de ce groupe.

II.2.3 Oiseaux

30 points d'écoutes pour le site du Golo et 50 points d'écoutes pour le site du San Petru ont été positionnés de manière à couvrir le secteur prospecté de la manière la plus complète possible (cf. Annexe 1 : Cartes des zones prospectées pour les sites étudiés). Afin de couvrir au mieux la surface à prospector dans le temps imparti, un seul passage a été réalisé en mai 2012 sur chacun des points d'écoute. Ce choix méthodologique, si il ne permet d'être exhaustif dans l'inventaire des espèces précoces, essentiellement communes, permet de détecter la grande majorité des enjeux avifaunistiques présent sur un site.

Pour chaque point, une écoute de dix minutes a été réalisée, dans la période de détection optimum (de 30 min avant le lever du soleil à deux heures trente après celui-ci) avec plusieurs informations notées :

- La liste des espèces déterminantes et les effectifs détectés,
- Une localisation des chanteurs sur chaque point d'écoute a été réalisée,
- La date, l'heure (heure début et heure fin de l'écoute) et la météo,
- Une liste d'espèces non déterminantes chanteuses.

Afin de limiter le risque de double comptage, les points d'écoute sont distants d'au moins 300 m, même si dans certains cas, il est possible de réduire un peu la distance selon le site et la topographie. Tous les individus d'espèces non-chanteuses observées sur les points d'écoute seront localisés sur les cartes orthophotoplan ou scan 25. Les observations occasionnelles d'espèces réalisées lors des déplacements entre les points d'écoute, seront également localisées sur les cartes. Les inventaires seront réalisés dans des conditions météorologiques les meilleurs possibles (vent inférieur à 30 Km/h, absence de précipitation). Pour les espèces peu ou pas chanteuses, des transects de prospection avec des points d'observation ont été réalisés. Ils permettent de mieux détecter les espèces nicheuses non chanteuses et de caractériser l'exploitation de la zone étudiée par des espèces non nicheuses (laridés, limicoles,

rapaces, ...), mais exploitant les ressources alimentaires de celle-ci. Pour chaque point, une observation de dix minutes est réalisée, dans la période de détection optimum (10h00 à 16h00). Les trajectoires des rapaces observés en déplacement seront localisées sur les cartes orthophotoplan ou scan 25 par des flèches.

Enfin, un parcours nocturne a été réalisé afin de rechercher l'Engoulevent d'Europe et les rapaces nocturnes. Bien que la date soit tardive, une repasse sur la seule zone potentielle pour le site du Golo pour l'Œdicnème criard, a été effectuée.

Une grande partie de la face est du site du San Petru de la zone à étudiée a brûlé assez récemment. La végétation recolonise lentement. Néanmoins compte tenu de la taille du site à inventorier et du fait que ces secteurs aient perdus (momentanément) une partie de leur intérêt biologique, les prospections ont été concentrées sur les zones épargnées par le feu.

★ *Limites méthodologiques*

Les prospections ne permettent pas d'établir un inventaire exhaustif des espèces présentes sur le site. Afin d'être exhaustif, il faudrait être présent en période d'hivernage et lors des pics de migration lors des passages pré et post-nuptiaux. Un seul passage par point d'écoute a pu être mis en place. Ce passage en mai, complique la détection des espèces précoces (nidification dès avril) et nuit à l'exhaustivité des relevés.

Enfin, pour le site du Golo, les habitats humides étudiés fournissent des habitats d'alimentation très riches et le cortège d'oiseaux non nicheurs exploitant de manière opportuniste ces ressources alimentaires et les potentialités en zones de quiétude sont importantes. Trois jours de prospection ne permettent pas d'identifier de manière exhaustive les cortèges avifaunistiques exploitant la zone étudiée ponctuellement. Le site du San Petru accueille quant à lui, des habitats où la végétation très dense ne permet que très difficilement la pénétration pedestre humaine. De même, une partie du site est caractérisé par un milieu montagnard (barres rocheuses, pentes très importantes, ...) difficile, voire dangereux sans équipement et précautions particulières. Dans ces conditions, certaines zones n'ont pu être inventoriées.

Néanmoins, les compromis méthodologiques mis en place ont permis de réaliser un inventaire très facilement reproductible et de dégager les principaux enjeux patrimoniaux présents.

II.2.4 Chiroptères

Aucun inventaire ZNIEFF dédié n'a été mené pour les chauves-souris. Cependant, une soirée de prospections a été réalisée en 1998 lors d'un inventaire forestier sur le secteur du San Petru (GCC, 1998).

II.3 Délimitation des sites proposés

Les propositions de sites à intégrer à l'inventaire ZNIEFF sont réalisées sur la base de l'identification et de la présence d'habitats naturels et/ou d'espèces déterminantes pour les ZNIEFF en Corse. La volonté de ces délimitations est également de soutenir la pertinence de la limite de ces sites. Dans ce cadre, plusieurs autres éléments ont également présidé au choix de ces limites, tels que les périmètres d'inventaires ou réglementaire des espaces naturels (ZICO, ZPS, ZSC, APPB...) ou encore les documents précisant l'affectation du sol des sites concernés.

III. Projet de modernisation de la ZNIEFF « Embouchure du Golo »

III.1 Description du site

Cette modernisation de ZNIEFF en Haute-Corse se situe sur les communes de Lucciana, Venzolasca et Vescovato. Le site étudié d'environ 236 hectares correspondant à la ZNIEFF de type I existante est localisé sur la Carte n° 1. Les paragraphes ci-après présentent les espèces déterminantes observées sur le site, et les autres espèces patrimoniales.



Modernisation de l'inventaire ZNIEFF pour la Corse : Proposition pour 2 ZNIEFF



Carte n° 1 : Localisation du site de l'Embouchure du Golo

III.2 milieux et espèces déterminants ZNIEFF présents sur le site étudié

III.2.1 Tableau général

TABLEAU IV : ESPECES DETERMINANTES DE LA PROPOSITION DE RÉACTUALISATION DE LA ZNIEFF « EMBOUCHURE DU GOLO »				
HABITATS				
CODE NATURA 2000	NOM	STATUT		BIBLIOGRAPHIE
Corine : 21 x 23.211 ; N2000 : 1150	Lagunes côtières - biocénoses lagunaires euryhalines et eurythermes	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire		AGENC, 2004
Corine : 16.12 ; N2000 : 1210	Laisses de mer des côtes méditerranéennes	Habitat d'intérêt communautaire		AGENC, 2004 ; S. LE JEUNE, 2012
Corine : 15.11 ; N2000 : 1310	Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	Habitat d'intérêt communautaire		S. LE JEUNE, 2012
Corine : 15.51 ; N2000 : 1410	Prés-salés méditerranéens (<i>Juncetalia maritimi</i>)	Habitat d'intérêt communautaire		S. LE JEUNE, 2012
Corine : 16.211 ; N2000 : 2110	Dunes mobiles embryonnaires	Habitat d'intérêt communautaire		AGENC, 2004 ; S. LE JEUNE, 2012
Corine : 37.4 ; N2000 : 6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes de <i>Molinio-Holoschoenion</i>	Habitat d'intérêt communautaire		S. LE JEUNE, 2012
Corine : 44.53 ; N2000 : 92A0	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	Habitat d'intérêt communautaire		AGENC, 2004 ; BERQUIER C. & RECORBET B., 2008 ; S. LE JEUNE, 2012
Corine : 44.813 ; N2000 : 92D0	Galeries et fourrés riverains méridionaux (<i>Nerio-Tamariceteae</i> et <i>Securinegion tinctoriae</i>)	Habitat d'intérêt communautaire		AGENC, 2004 ; S. LE JEUNE, 2012
Corine : 45.2 ; N2000 : 9330	Forêts à <i>Quercus suber</i>	Habitat d'intérêt communautaire		BERQUIER C. & RECORBET B., 2008
NOM de référence	NOM VERNACULAIRE	Statut	Protect°	BIBLIOGRAPHIE
FLORE				
<i>Achillea maritima</i> (L.) Ehrend. & Y.P.Guo, 2005	Othante maritime	C	-	S. LE JEUNE, 2012
<i>Erianthus ravennae</i> (L.) P.Beauv., 1812	Canne de Ravenne	R	-	S. LE JEUNE, 2012
<i>Euphorbia peplis</i> L., 1753	Euphorbe péplis	C	PN, VU	GOMILAT H., 2009 ; S. LE JEUNE, 2012
<i>Juniperus oxycedrus</i> subsp. <i>macrocarpa</i> (Sm.) Ball	Genévrier à gros fruits	PF	PN	LITARDIERE, 1951 (Source : CBNC)
<i>Kickxia commutata</i> (Rchb.) Fritsch subsp. <i>commutata</i>	Linaire changée	C	PN	DEBEAUX O., 1869 (Source : CBNC)
<i>Periploca graeca</i> L.	Périploque de Grèce	RR	-	PARADIS G., 1993 (Source : CBNC)
<i>Pseudorlaya pumila</i> (L.) Grande 1925	Fausse girouille des sables	C	PN	G. BOCQUET, 1973 (Source : CBNC)
<i>Serapias parviflora</i> Parl., 1837	Sérapias à petites fleurs	PF	PN	S. LE JEUNE, 2012
<i>Stachys maritima</i> Gouan, 1764	Épiaire maritime	PF	CR	S. LE JEUNE, 2012
<i>Tamarix africana</i> Poir., 1789	Tamaris d'Afrique	C	PN	DELAGE, 2010 (CBNC) ; S. LE JEUNE, 2012
<i>Thesium humile</i> Vah	Thésium humble	R	PN	G. BOCQUET, 1973 (Source : CBNC)
<i>Vitis vinifera</i> L. subsp. <i>sylvestris</i> (C.C. Gmelin) Beger	Vigne sauvage	PF	PN	C. U. SALIS-MARSCHLINS, non daté (Source : CBNC)
FAUNE				
NOM de référence	NOM VERNACULAIRE	Statut	protection	BIBLIOGRAPHIE
Reptiles				
<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	R	P2, Ann. II, Ann. IV, B2	AGENC, 2004
<i>Testudo hermanni</i>	Tortue d'Hermann	R	P2, Ann. IV, B2	CENC, 2009
NOM de référence	NOM VERNACULAIRE	Statut	protection	BIBLIOGRAPHIE
Amphibiens				
<i>Hyla sarda</i> °	Rainette sarde	R	P, An. IV, B2	THIEBOT B., 1985 ; DELAY F., 2009

TABLEAU IV : ESPECES DETERMINANTES DE LA PROPOSITION DE RÉACTUALISATION DE LA ZNIEFF « EMOUCHURE DU GOLO »

Oiseaux				
<i>Acrocephalus scirpaceus</i> °	Rousserole effarvate	R	P, B2	AGENC, 2004 ; GENG M., 2012
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	R Probable	P, Berne II, Bonn II	GENG M., 2012
<i>Alcedo atthis</i> °	Martin-pêcheur d'Europe	R Probable	P, Dir. Ois. I, Berne II	BERQUIER C. & RECORBET B., 2008 GENG M., 2012
<i>Anas platyrhynchos</i> °	Canard colvert	R Probable	Berne III, Bonn II,	GENG M., 2012
<i>Ardea purpurea</i> °	Héron pourpré	Alimentation	P, Dir. Ois. I, Berne II, Bonn II,	AGENC, 2004 ; GENG M., 2012
<i>Burhinus oediconemus</i> °	Édicnème criard	Alimentation	P, Dir. Ois. I	GENG M., 2012
<i>Caprimulgus europaeus</i> °	Engoulevent d'Europe	R Probable	P, Dir. Ois. I, Berne II	GENG M., 2012
<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	R Probable	P, Berne II, Bonn II,	BERQUIER C. & RECORBET B., 2008 GENG M., 2012
<i>Charadrius hiaticula</i> °	Grand Gravelot	P, Berne II, Bonn II,	Alimentation	GENG M., 2012
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	R possible Alimentation	P, Dir. Ois. I, Berne II, Bonn II, Washington II	SEGUIN JF., 2012 GENG M., 2012
<i>Coturnix coturnix</i> °	Caille des blés	R Probable	P, Berne III, Bonn II,	GENG M., 2012
<i>Dendrocopos major harterti</i> °	Pic épeiche	R Probable	P, Berne II	GENG M., 2012
<i>Falco subbuteo</i> °	Faucon hobereau	Alimentation	P, Berne II, Bonn II, Washington II, CITES C1	BERQUIER C. & RECORBET B., 2008 ; GENG M., 2012
<i>Fulica atra</i> °	Foule macroule	R certaine	Berne III, Bonn II,	AGENC, 2004 ; GENG M., 2012
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolais polyglotte			BRUNSTEIN D., et al.1990
<i>Ixobrychus minutus</i> °	Blongios nain	R possible Alimentation	P, Dir. Ois. I, Berne II, Bonn II,	AGENC, 2004 ; GENG M., 2012
<i>Lanius senator badius</i> °	Pie-grièche à tête rousse	R Probable	P, Berne II	GENG M., 2012
<i>Merops apiaster</i>	Guépier d'Europe	R Probable	P, Berne II, Bonn II,	BERQUIER C. & RECORBET B., 2008 GENG M., 2012
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	R possible Alimentation	P, Dir. Ois. I, Berne II, Bonn II, Washington II	BERQUIER C. & RECORBET B., 2008 GENG M., 2012
<i>Muscicapa striata tyrrhenica</i> °	Gobemouche gris	R Probable	P, Berne II, Bonn II	GENG M., 2012
<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	R Probable Alimentation	Berne III	BERQUIER C. & RECORBET B., 2008 GENG M., 2012
<i>Tachybaptus ruficollis</i> °	Grèbe castagneux	P, Berne II	R, Hivernage régulier	AGENC, 2004 ; GENG M., 2012
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	R Probable	P, Berne II,	GENG M., 2012
Insectes				
Orthoptères				
<i>Conocephalus conocephalus</i>	Conocéphale africain			BERQUIER C. & RECORBET B., 2008
<i>Eyprepocnemis plorans</i> °	Criquet pleureur			ALCIDE, 2005
<i>Locusta migratoria migratoria</i>	Criquet de Palavas			BERQUIER C. & RECORBET B., 2008
<i>Oedipoda fuscocincta caerulea</i> °				BERQUIER C. & RECORBET B., 2008
<i>Pteronemobius heydenii</i> °	Grillon des marais			ALCIDE, 2005
<i>Tropidopola cylindrica cylindrica</i>	Caloptène corse			BERQUIER C. & RECORBET B., 2008
Poissons				
<i>Alosa fallax</i>	Alose feinte			AGENC, 2004

Légende :

° Espèces déterminantes ZNIEFF en assemblage

Donnée ancienne : Mention antérieure à 1985

PROTECTION

- **PN : Protection nationale** : Liste nationale. Arrêté du 20 janvier 198 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national complété par l'arrêté du 31 août 1995 portant sur les modifications de l'arrêté du 20 janvier 1982.

- **PR : Protection régionale** : Liste régionale. Arrêté du 24 juin 1986 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Corse complétant la liste nationale (Journal officiel du 15 août 1986).

- **P** : Protection nationale des Amphibiens et Reptiles "arrêté du 19 novembre 2007" fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

Protection nationale des Oiseaux « Arrêté du 29 octobre 2009 » fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

- **LR** : Livre Rouge de la flore menacée de France

Tome 1 : Liste des espèces prioritaires ; Tome 2 : Liste des espèces marines et littorales menacées.

- **DH : Directive « Habitat faune flore » n° 92/43/CEE du Conseil du 21/05/92 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et de la flore sauvages.**

Ann. II : annexe II : espèces végétales et animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation

Ann. IV : annexe IV : espèces végétales et animales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

- **Pour les oiseaux : Directive européenne "Oiseaux" 1979 (JOCE des 25/04/79, dern. modif. JOCE du 30/06/1996)**

Ann. I : annexe I : liste des espèces d'oiseaux dont la protection nécessite la mise en place des ZPS (Zones de Protection Spéciales)

Ann. II : annexe II : liste des espèces dont la chasse est autorisée

Ann. III : annexe III : liste des espèces dont le commerce est autorisé

- **Convention de Berne : B1** : espèce inscrite à l'annexe I de la Convention de Berne ; **B2** : espèce inscrite à l'annexe II

STATUT

FLORE : Rareté en Corse d'après Flora Corsica

CC : Très commun ; C : Commun ; PF : Peu fréquent ; LO : Localisé ; R : Rare ; RR : Très rare

FAUNE : R : Reproduction certaine ou probable sur le site

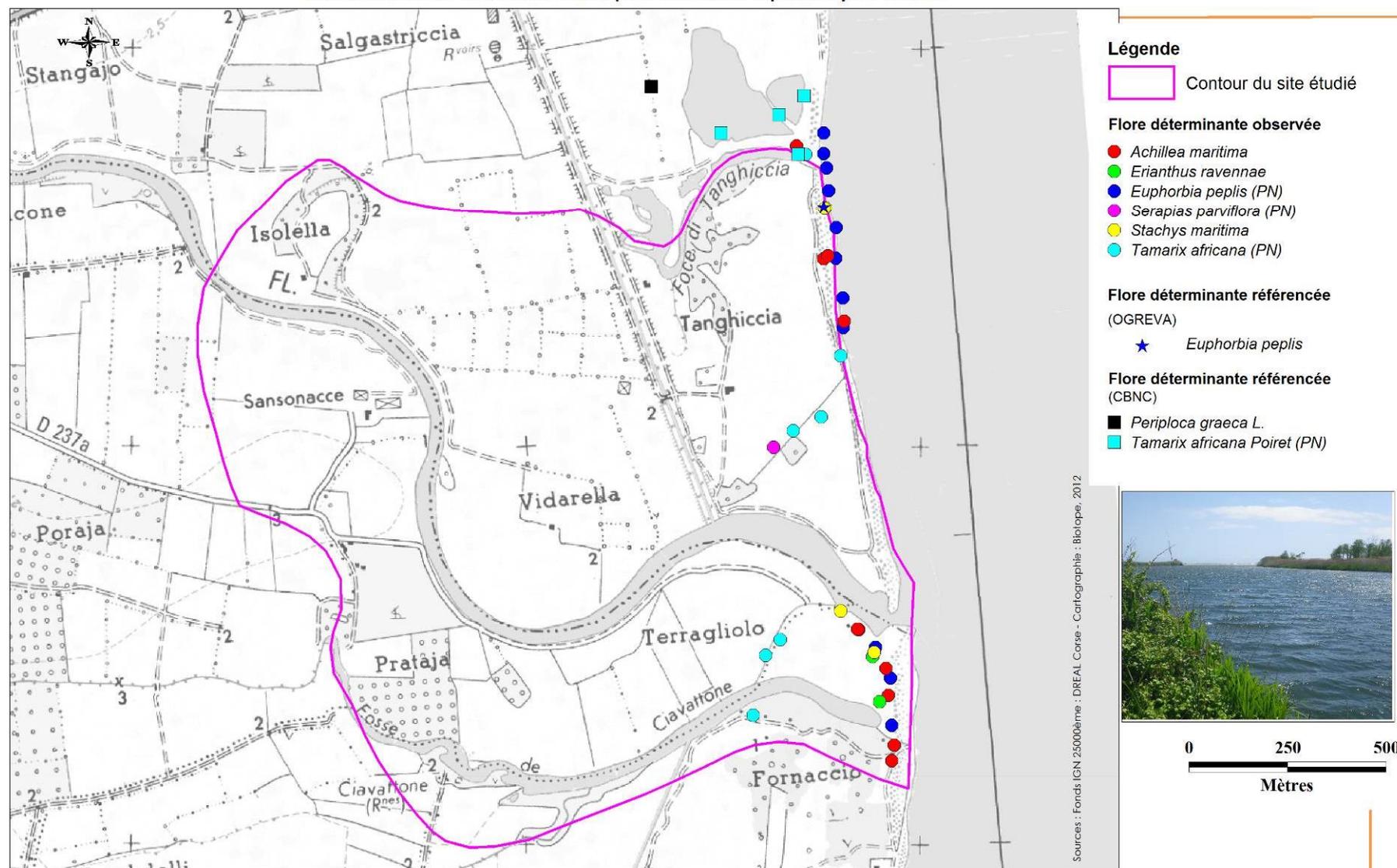
III.2.2 Sources des habitats et espèces déterminants

TABLEAU V : SOURCES DES ESPÈCES DÉTERMINANTES DE LA PROPOSITION DE RÉACTUALISATION DE LA ZNIEFF « EMBOUCHURE DU GOLO »		
AUTEURS	ANNEE	TITRE
AGENC	2004	Docob du site Natura 2000 n°572, Secteur nord : embouchure du Golo et Tanghiccìa. Rapport, 47 p. +annexes
ALCIDE	2005	Base de données de la DREAL : OGREVA
BERQUIER C. & RECORBET B.	2008	Fiche ZNIEFF « 00160000 », DREAL Corse
BRUNSTEIN D. et al.	1990	BRUNSTEIN D., CANTERA J.P., PATRIMONIO O., Nouvelles acquisitions ornithologiques en Corse. Avocetta 14 :69-73
C. U. SALIS-MARSCHLINS	Non daté	Base de données CBNC
CENC	2009	Conservatoire des Espaces Naturels de Corse / Association des Amis du Parc
DEBEAUX O.	1869	Base de données CBNC
DELAGE A., 2012	2010	Base de données CBNC
DELAUGERRE M.	1983	Base de données de l'Atlas des Amphibiens/ Reptiles de Corse
DELAY F.	2009	Observations personnelles
G. BOCQUET	1973	Base de données CBNC
GENG M.	2012	Observations personnelles
GOMILAT H.	2009	Base de données de la DREAL : OGREVA
GOMILAT H., 2009		Base de données de la DREAL : OGREVA
LE JEUNE S.	2012	Prospections
LITARDIERE	1951	Base de données CBNC
SEGUINJ.F.	2012	Communications personnelles
THIBAUT J.C.	2006	Connaitre les oiseaux de Corse
THIEBOT B.	1985	Base de données de l'Atlas des Amphibiens/ Reptiles de Corse

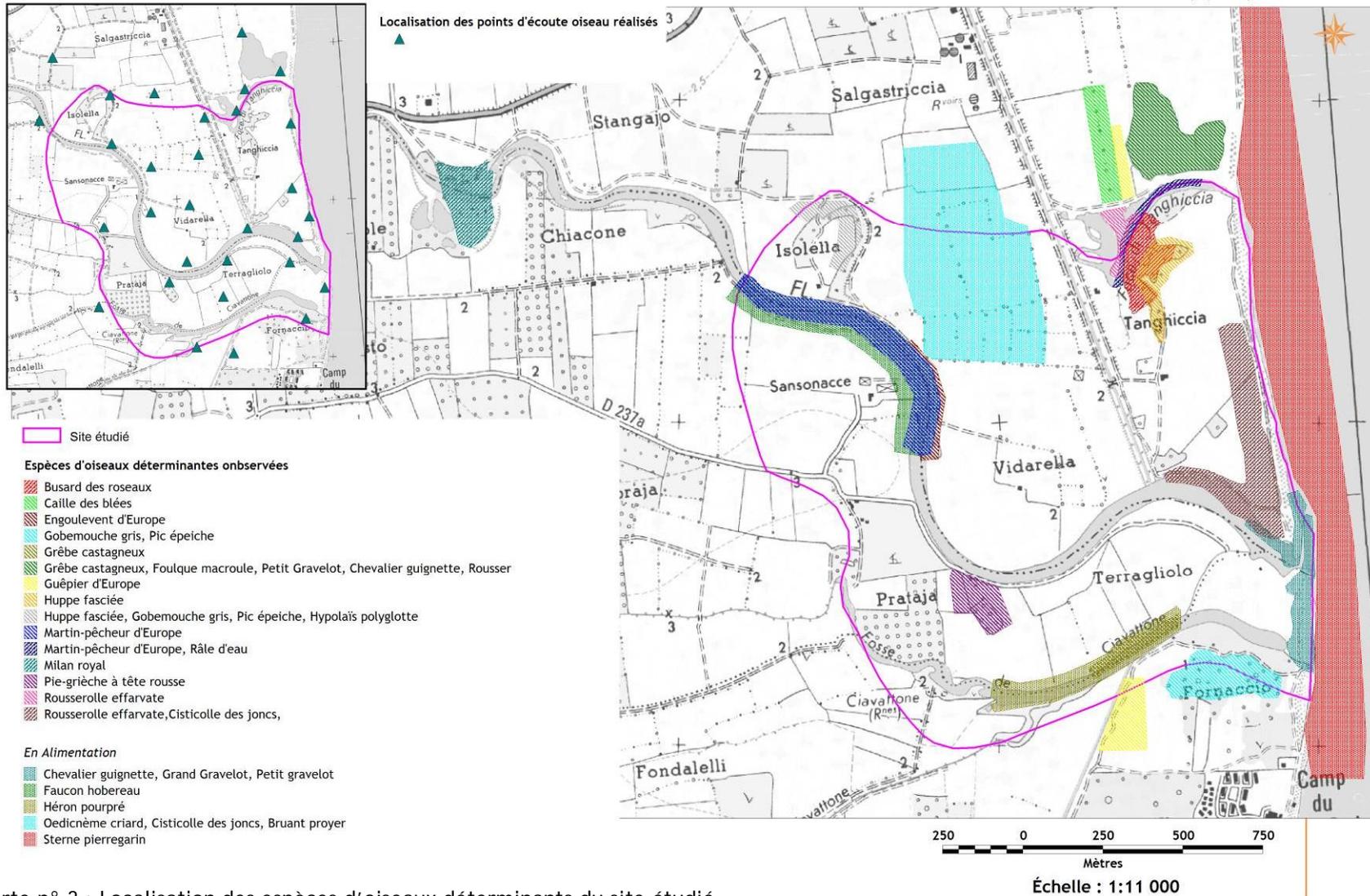
III.2.3 Cartes de localisation des espèces déterminantes du site

Les cartes ci-après localisent les espèces déterminantes observées sur le site pour les différents groupes étudiés.

Modernisation de l'inventaire ZNIEFF pour la Corse : Proposition pour 2 ZNIEFF

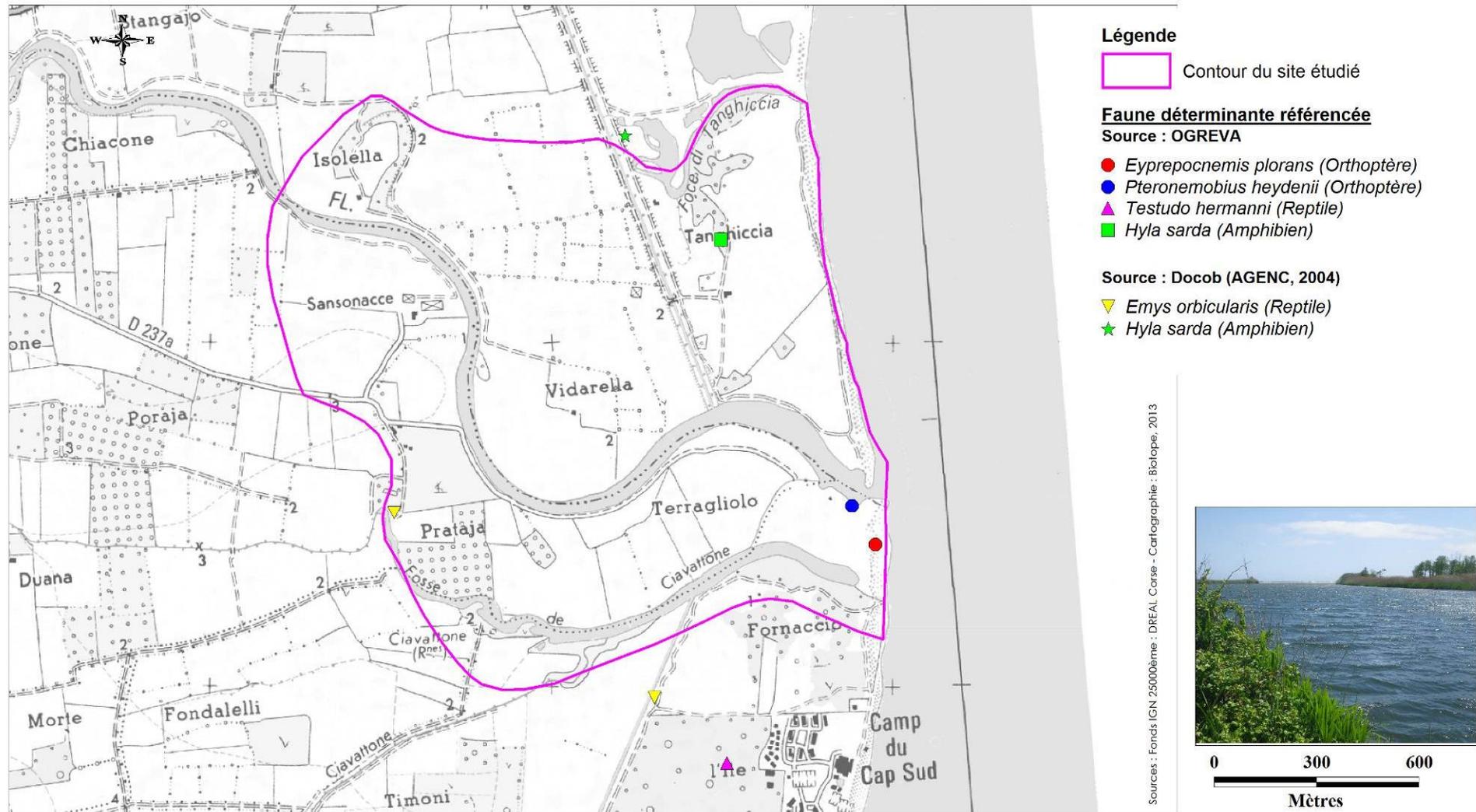


Carte n° 2 : Carte de localisation des espèces floristiques déterminantes du site étudié



Carte n° 3 : Localisation des espèces d'oiseaux déterminants du site étudié

Modernisation de l'inventaire ZNIEFF pour la Corse : Proposition pour 2 ZNIEFF



Carte n° 4 : Localisation des autres espèces faunistiques déterminantes du site étudié

III.3 Espèces non déterminantes ZNIEFF présentes sur la proposition de ZNIEFF

III.3.1 Tableau des Autres espèces présentes sur le site étudié

TABLEAU VI : AUTRES ESPECES PATRIMONIALES PRÉSENTES SUR LA PROPOSITION DE RÉACTUALISATION DE LA ZNIEFF « EMBOUCHURE DU GOLO »			
NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	STATUT	BIBLIOGRAPHIE
FLORE			
<i>Angelica sylvestris</i> L.	Angélique	LO	MEDSPA, 1989
<i>Anchusa arvensis</i>	Lycopsis des champs	RR	S. LE JEUNE, 2012
<i>Ceratophyllum demersum</i>	Cératophylle immergé	R	S. LE JEUNE, 2012
<i>Ecballium elaterium</i>	Concombre d'âne	PF	S. LE JEUNE, 2012
<i>Juncus gerardii</i>	Jonc de Gérard	PF	S. LE JEUNE, 2012
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Grande Lysimaque	LO	S. LE JEUNE, 2012
<i>Phalaris aquatica</i>	Phalaris aquatique	PF	S. LE JEUNE, 2012
<i>Phalaris minor</i>	Petit Alpiste	R	S. LE JEUNE, 2012
<i>Ranunculus sceleratus</i>	Renoncule scélérate	PF	S. LE JEUNE, 2012
<i>Trifolium squamosum</i>	Trèfle écailleux	PF	S. LE JEUNE, 2012
<i>Veronica anagalloides</i>	Véronique faux mouron d'eau	R	S. LE JEUNE, 2012
FAUNE			
NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	BIBLIOGRAPHIE	
Reptiles			
<i>Podarcis siculus</i> subsp. <i>campestris</i>	Lézard de Sicile	DELAUGERRE M., 1983 ; DELAY F., 2010	
<i>Podarcis tiliguerta</i>	Lézard Tyrrhénien	DELAY F., 2009	
Amphibiens			
<i>Discoglossus sardus</i>	Discoglosse sarde		
<i>Pelophylax bergeri</i>	Grenouille de Berger	DELAUGERRE M., 1983 ; DELAY F., 2009	
Insectes			
<i>Clonopsis gallica</i>	Phasme	ALCIDE, 2005	
Orthoptères			
<i>Gryllus bimaculatus</i>	Grillon des bimaculé	ALCIDE, 2005	
<i>Sphingonotus corsicus</i>	Oedipode insulaire	ALCIDE, 2005	
Odonates			
<i>Ischnura genei</i>	Agrion de Genei	ALCIDE, 2005 ; DOMANGET, 2008	

Légende :

Donnée ancienne : Mention antérieure à 1985

STATUT

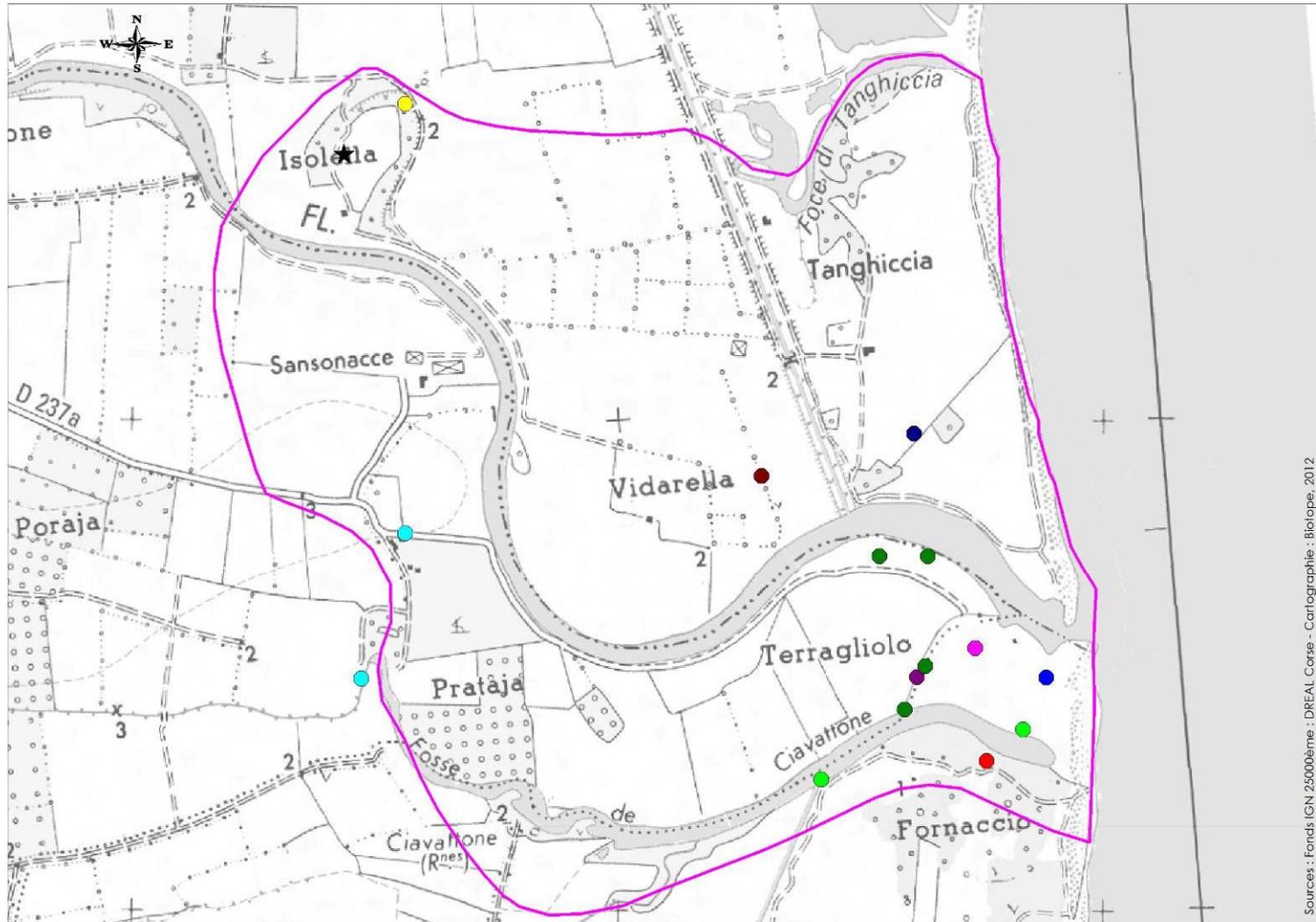
FLORE : Rareté en Corse d'après Flora Corsica ;

CC : Très commun ; C : Commun ; PF : Peu fréquent ; LO : Localisé ; R : Rare ; RR : Très rare

III.3.2 Sources des Autres espèces présentes sur le site étudié

TABLEAU VII : SOURCES DES AUTRES ESPECES PATRIMONIALES PRÉSENTES SUR LA PROPOSITION DE RÉACTUALISATION DE LA ZNIEFF « EMBOUCHURE DU GOLO »		
AUTEURS	ANNEE	TITRE
ALCIDE	2005	Base de données de la DREAL : OGREVA
BERQUIER C. & RECORBET B.	2008	Fiche ZNIEFF « 00160000 », DREAL Corse
DELAUGERRE M.	1983	Base de données de l'Atlas des Amphibiens/ Reptiles de Corse
DELAY F.	2009	Observations personnelles
DOMANGET	2008	Base de données de la DREAL : OGREVA
LE JEUNE S.	2012	Prospections
MEDSPA	1989	Base de données de la DREAL : OGREVA

Modernisation de l'inventaire ZNIEFF pour la Corse : Proposition pour 2 ZNIEFF



Légende

 Contour du site étudié

Flore patrimoniale

-  *Anchusa arvensis* (RR)
-  *Ceratophyllum demersum* (R)
-  *Ecballium elaterium* (PF)
-  *Juncus gerardii* (PF)
-  *Lysimachia vulgaris* (LO)
-  *Phalaris aquatica* (PF)
-  *Phalaris minor* (R)
-  *Ranunculus sceleratus* (PF)
-  *Trifolium squamosum* (PF)
-  *Veronica anagadioloides* (R)

Flore patrimoniale référencée

OGREVA

-  *Angelica sylvestris* (LO)



0 120 240
Mètres

Sources : Fonds IGN 25000ème ; DREAL Corse - Cartographie : Biotope, 2012

Carte n° 5 : Carte de localisation des espèces floristiques non déterminantes mais patrimoniales du site étudié

III.4 Discussion

III.4.1 Les habitats potentiels

L'intérêt floristique de ce site réside dans la diversité des habitats littoraux. C'est la topographie du terrain qui conditionne la disposition des différentes formations végétales. Ce site s'installe au sein d'une dépression humide, façonnée directement par le fleuve Golo. On y retrouve ainsi un agencement des milieux naturels propre à ces espaces côtiers à savoir un cordon sableux qui sépare la mer de la zone de près salés littoraux. Les 2/3 de la zone d'étude ont été mis en culture ou se couvrent de friches post-culturelles et autres terrains abandonnés. Au total, 7 habitats potentiels déterminants ont été repérés sur la zone d'étude auxquels il faut ajouter 2 habitats déterminants cités en bibliographie.

Ce cordon dunaire se compose d'un linéaire de végétation lâche et éparse mêlée à des débris organiques végétaux en haut de plage et constitue potentiellement l'habitat **Laisses de mer des côtes méditerranéennes, code Corine : 16.12 ; Natura 2000 : 1210**. C'est au sein de cette formation que de belles stations d'Euphorbe péplis (*Euphorbia pepalis*) ont été observées. Vient en contact des laisses de mer, un groupement pionnier de dunes dont la composition floristique (*Echinophora spinosa*, *Cutandia maritima*, *Calystegia soldanella*, *Achillea maritima*, *Eryngium maritimum*, *Mathiola sinuata*,...) est équivalente à celle des **Dunes mobiles embryonnaires, code Corine : 16.211 ; Natura 2000 : 2110**.



Dune embryonnaire



Végétation de laisses de mer avec débris organiques

En limite sud de la zone d'étude, de manière relictuelle, une formation buissonnante assez compacte dominée par *Halimium* à feuilles d'obione (*Halimium halimifolium*) accompagnée d'espèces sclérophylles préforestières (*Pistacia lentiscus*, *Erica arborea* et *Cistus salviifolius*) se maintient sur substrat sableux en arrière-dune. Cette formation plutôt appauvrie sur site pourrait potentiellement s'apparenter aux **Dunes à végétation sclérophylle du Cisto-Lavanduletalia code Corine : 16.28 ; Natura 2000 : 2260**. Cet habitat reste peu typique, de représentativité réduite sur la zone d'étude et dans un état de conservation variable, assez dégradée en bordure de pistes et chemins.



Fourrés dense à *Halimium halimifolium* caractérisé par une floraison jaune en fin

En arrière de ce cordon dunaire se maintiennent des communautés à joncs dominants s'apparentant potentiellement aux **Près-salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*)**, code Corine : 15.51 ; Natura 2000 : 1410. Ces formations recouvrantes occupent les sols humides à inondés qui tendent à se dessaler en hiver et à subir des remontées salines en périodes sèches. Plusieurs de ces parcelles subissent une forte pression de pâturage.



Près salés à Jonc piquant pâturés

Ces jonchais s'insèrent en mosaïque avec des roselières humides dominées soit par des Roseaux (*Phragmites australis*) soit par des Scirpe maritime (*Bolboschoenus maritimus*) (code Corine : 53.1) et des formations de type prairial dans les secteurs les plus doux. Ces dernières formations installées sur sol détrempe apparaissent plus diversifiées ; on y retrouve souvent le Roseau (*Phragmites australis*) mais aussi de nombreuses espèces à tendance médio-européenne (*Juncus bufonius*, *J. gerardii*, *Gaudinia fragilis*, *Ranunculus sardous*, *R. sceleratus*, *Dorycnium rectum*, *Sonchus maritimus*, *Samolus valerandii*, *Lythrum hyssopifolia*, *Poa trivialis*, *Rumex crispus*, *Carex gpe cuprina*, *Epilobium hirsutum* et *Cynodon dactylon*). Il s'agit potentiellement des **Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes de Molinio-Holoschoenion** code Corine : 37.4 ; Natura 2000 : 6420.



Jonchais installées en arrière dune au sein d'une dépression avec des remontées salines



Végétation prairiale relictuelle en zone légèrement dépressionnaire en contexte agricole

Dans sa partie aval jusqu'à l'embouchure, le Golo est bordé par endroit par des formations d'hélophytes associés aux roselières et sur certains tronçons par des peuplements de Canne de Provence quasi-monospécifique dont ces derniers réduisent considérablement l'intérêt écologique/floristique des berges qui prennent de fait un aspect plutôt artificiel. Les herbiers aquatiques observés sont très appauvris composés uniquement de cératophylles (*Ceratophyllum demersum*, espèce pour autant peu fréquente en Corse).



Roselière qui borde le Golo

III.4.2 La flore

La zone étudiée présente un total de 7 espèces végétales dites « déterminantes » (6 observées lors des prospections et 1 citée en bibliographie) auxquelles il faut ajouter 5 espèces déterminantes datant d'avant 1985 (cf. TABLEAU IV, et Carte n° 2). En plus de ces taxons, 11 espèces patrimoniales mais non déterminantes ont été identifiées, dont 4 rare à très rare selon Flora Corsica (cf. Carte n°3 et TABLEAU VI). Six espèces végétales déterminantes ZNIEFF ont été observées sur la zone d'étude dont la majorité d'entre elles est liée au littoral. Deux d'entre elles ont attiré notre attention en raison de leur relative rareté et niveau de menace.

La Canne de Ravenne (*Erianthus ravennae*) affectionne les zones humides sableuses. Elle a effectivement été observée sur le site en arrière-dune au niveau de l'embouchure. Une dizaine de pieds a été recensée sur site.

Bien que ses stations à l'échelle française apparaissent morcelées, cette plante ne bénéficie d'aucune protection réglementaire. Elle est considérée rare en Corse.



Canne de Ravenne (photo prise sur le site)



Epiaire maritime (photo prise sur le site)

L'Epiaire maritime (*Stachys maritima*) est inféodée aux sables maritimes du pourtour méditerranéen. Protégée en régions Languedoc-Roussillon et PACA, elle est peu fréquente en Corse et en forte régression sur la côte Est de l'île et par ailleurs rare et menacée sur la côte Ouest (Flora Corsica, 2007).

Parmi les plantes patrimoniales non déterminantes ZNIEFF observées sur la zone d'étude, nous soulignons la présence de Lycopsis des champs (*Anchusa arvensis*).

Cette espèce, discrète, peut se rencontrer en bordure de champs et peut également participer au cortège des pelouses sablonneuses. Sur site, elle a été mise en évidence sur substrat sableux au sein d'une pelouse qui tend à se rudéraliser au Sud de la zone d'étude.

Cette espèce est très rare en Corse, connue en moins de cinq localités notamment au niveau de l'embouchure du Golo (Flora Corsica, 2007)



Lycopsis des champs (photo prise sur le site)

A l'exception de ces trois espèces, les autres espèces déterminantes ZNIEFF ne sont pas rares en Corse et peuvent être abondantes localement dès lors que leurs conditions de vie sont présentes. Toutefois, elles demeurent rares à l'échelle de la France.

☞ Pour conclure, le périmètre ZNIEFF actuel intègre :

- De nombreuses espèces déterminantes localisées essentiellement sur le littoral et d'autres espèces non déterminantes mais patrimoniales sur l'ensemble du site.
- Toutefois, des espèces déterminantes au nord de la ZNIEFF actuelle ne sont pas prises en compte (au nord des marais de Tanghiccìa et sur le littoral).

III.4.3 Amphibiens

Une espèce d'amphibien déterminante en assemblage a été observée sur cette zone : la Rainette sarde *Hyla sarda* (cf. Carte n° 4), à laquelle il faut ajouter la Grenouille de Berger (non déterminant). La Rainette sarde est citée dans 2 localités du site mais doit sans doute être bien plus présente sur ce secteur.

☞ Le site de l'embouchure du Golo semble à première vue posséder un intérêt batracologique modéré : la seule espèce déterminante étant la Rainette sarde, accompagnée par la Grenouille de Berger, espèce non déterminante. Toutefois, ceci résulte plutôt d'un manque d'inventaire que d'une réelle pauvreté du site qui doit sans doute être fréquenté par d'autres amphibiens (Discoglosse sarde, Crapaud vert...). Des inventaires ciblés sur ce groupe permettraient de confirmer la présence de ces espèces, ainsi que leur localisation.

III.4.4 Reptiles

Le site de l'embouchure du Golo abrite 2 espèces déterminantes de reptile : la Tortue d'Hermann et la Cistude d'Europe (cf. Carte n° 4). Le site accueille en outre du Lézard de Sicile et le Lézard tiliguerta (non déterminants).

La **Tortue d'Hermann *Testudo hermanni*** (protégée au niveau national, en Annexe II et IV de la Directive Habitats, déterminante ZNIEFF et bénéficiant d'un Plan National de Restauration) est signalée en périphérie du site étudié.

Sur le site de l'embouchure du Golo la **Cistude d'Europe *Emys orbicularis*** (protégée au niveau national, inscrite aux annexes II et IV de la Directive Habitats et déterminante ZNIEFF) est présente dans le fleuve et les canaux alentours. Il faut noter, également qu'une espèce envahissante concurrentielle de la Cistude, la Tortue de Floride est donnée présente sur ce secteur.

☞ Le site de l'embouchure du Golo possède un intérêt herpétologique : seules 2 espèces déterminantes avérées y vivent et s'y reproduisent certainement, mais il s'agit de 2 tortues fortement patrimoniales. De plus, aucune prospection dédiée à ce groupe n'ayant été réalisée, d'autres espèces sont sans doute présentes sur ce site (Couleuvre à collier...). Des inventaires ciblés sur ce groupe permettraient de confirmer la présence de ces espèces, ainsi que leur localisation.

III.4.5 Oiseaux

48 espèces d'oiseaux ont été contactées Lors des inventaires réalisés en mai 2012. Parmi elles, ont été comptabilisé 39 espèces nicheuses dans la zone étudiée ou dans un périmètre très proche et 9 espèces qui exploitent ponctuellement les ressources de la zone étudiées sans y nicher. Cette liste n'est pas exhaustive, les saisons n'ayant pas été toutes inventoriées, il manque des espèces strictement migratrices et/ou hivernantes. Parmi ces espèces reproductrices, 15 sont composantes d'un assemblage déterminant pour la désignation de ZNIEFF et 7 sont déterminantes ZNIEFF strictes. Il faut y ajouter une 8ème espèce déterminante ZNIEFF strictes citée en bibliographie (l'Hypolaïs polyglotte).

Fonctionnalité globale

L'embouchure du Golo est située géographiquement sur un secteur particulièrement riche pour l'avifaune. Cette zone humide, située sur le littoral est de la Corse, se trouve sur une des routes principales de migration des oiseaux de ce secteur. De plus, il est situé juste au sud de l'étang de Biguglia qui est site majeur pour l'accueille des oiseaux en Corse en toute saison. La richesse avifaunistique présente dans l'embouchure est donc due aux riches habitats naturels présents, mais également au fait d'être sur une route migratoire importante et de constituer une zone d'échange, d'alimentation et de quiétude pour les cortèges avec les étangs de Biguglia.

Hivernage

Cette période de l'année n'a pas été étudiée. Néanmoins, compte tenu de l'importance du site de Biguglia pour l'hivernage de l'avifaune, il est probable que l'embouchure du Golo accueille également quelques individus. Les petits étangs au nord et la zone en eau du Golo lui-même offre un lieu d'accueil pour les anatidés et les échassiers. Leurs bordures très souvent couvertes de roselière offre un refuge potentiel pour de nombreux passereaux tels que le Bruant des roseaux, la Rémiz penduline, la Lusciniole à moustaches... L'embouchure offre des habitats qui viennent compléter ceux proposés sur l'étang de Biguglia.

Migration

Cette période de l'année n'a pas été étudiée. Compte tenu de sa localisation géographique, l'embouchure du Golo est survolée chaque année par des milliers d'oiseaux en transit migratoire. Les habitats humides qui le constituent lui permettent de proposer des sites de repos, mais également des zones d'alimentation et de quiétude. Si aucun suivi n'a été mis en place, la migration des oiseaux sur la côte est de la Corse est bien connue ; il est extrêmement probable que les habitats proposés soient exploités par de nombreuses espèces à cette période.

Cortège des principaux habitats avifaunistiques

On dénombre cinq grands habitats sur le site étudié :

❖ **Etangs, cours d'eau et roselière**

Essentiellement localisés au nord de la zone étudiée et le long du Golo et de son bras mort. On y retrouve une avifaune riche et diversifiée. Les petits étangs littoraux accueillent quelques limicoles en nidification comme le **Petit**



Petit Gravelot et Chevalier guignette dans la zone étudiée (M. GENG - Biotope) ©

Gravelot et le **Chevalier guignette**. Ponctuellement, d'autres espèces de limicoles non nicheurs passent également ponctuellement, un **Grand Gravelot** a été observé en mai 2012 ainsi qu'un **Bécasseau de Temminck** se nourrissant sur le bord sableux. Dans ce même secteur, un mâle adulte de **Blongios nain** a été aperçu à plusieurs reprises. Malgré des points d'écoute répétés dans ce secteur, aucune preuve de sa nidification n'a pu être trouvée, mais l'installation de l'espèce étant plutôt aux alentours de la mi-mai, il est possible que le mâle s'exprime peu. Il est peu probable que l'espèce niche néanmoins, les habitats optimums étant présents il ne faut pas totalement exclure la présence de l'espèce.

Dans l'étang principal, plusieurs couples de **Foulques macroule** nichent (observation de parades et d'adultes qui couvent), ainsi qu'un couple de **Grèbe Castagneux**. Un autre couple de **Grèbe castagneux** est installé dans le bras mort au sud de l'embouchure. Au moins deux couples de **Martin-pêcheur d'Europe** sont installés dans la zone étudiée. L'un fréquente les petits étangs au nord et semble essentiellement pêcher dans ceux-ci. Il doit nicher dans un secteur au lieu-dit « Foce di Tanghiccìa ». L'autre est présent le long du Golo lui-même et doit nicher dans une de ces berges. Au lieu-dit « Foce di Tanghiccìa » un couple de **Busard des roseaux** semble tenter de nicher. Les observations d'adultes au comportement nicheur (passage de proie et fréquence sur le secteur) ont été complétées par celle de Jean-François Seguin qui penche pour la même hypothèse.



Couple de grèbe castagneux en hiver (M. GENG - Biotope) ©

Plusieurs espèces exploitent également le secteur mais sans y nicher. Plusieurs individus de **Faucon hobereau** ont été observés en chasse dans la ripisylve du Golo et aux alentours immédiats. Aucun élément ne permet d'avancer que l'espèce est nicheuse sur le site, il est plus probable qu'il s'agisse d'un couple qui niche au sud de l'étang de Biguglia, à proximité de la carrière, et vient profiter des ressources alimentaires présentes. Enfin, plusieurs individus de **Héron pourpré** ont été observés en action de pêche le long du bras mort. Il n'est pas nicheur dans la zone étudiée, mais les individus observés viennent certainement de la colonie installée à l'étang de Biguglia.



Faucon hobereau au nord de la zone d'étude (M. GENG - Biotope) ©

❖ **Bord de plage et embouchure**

Cette partie de la zone étudiée accueille peu d'espèces en nidification, mais est exploitée essentiellement par des espèces en action de nourrissage. La plage et l'estran accueille les laridés présents dans ce secteur. Trois espèces ont été observées, le **Goéland leucopnée**, qui est particulièrement présent sur la zone d'étude, la **Mouette rieuse** et la **Sterne Pierregarin** qui a été observée chassant le long de la plage.



Sterne Pierregarin (M. GENG - Biotope) ©

A l'embouchure, plusieurs espèces de limicoles ont été observées à plusieurs reprises en alimentation. Le **Petit Gravelot** et le **Chevalier guignette** ont été observés à chaque visite de ce secteur. Il est très probable que les individus de **Petit Gravelot** observés soient ceux du couple installé dans les étangs plus au nord. Pour le **Chevalier guignette**, il est tout à fait possible qu'un deuxième couple soit présent. Néanmoins, aucun indice, ni aucun comportement ne permettent d'affirmer que les individus observés soient différents de ceux présents plus au nord (individus non bagués au plumage non distinctif). Enfin, à noter la présence d'un **Grand Gravelot**, qui prouve que ce secteur est particulièrement intéressant pour l'alimentation des limicoles.



Grand gravelot à l'embouchure du GOLO (M. GENG - Biotope) ©

❖ **Petits boisement et ripisylve**

Plusieurs petits boisements sont présents sur l'aire d'étude, aux lieux-dits « Tanghiccia », « Isolella », « Fornaccio » et le long de la ripisylve (peu développée) le long du Golo. Au sud du lieu-dit « Isolella » Un couple **d'Engoulevent d'Europe** niche dans la toute petite ripisylve le long du Golo et chasse dans les parcelles cultivées au lieu-dit « Vidarella ». Dans chacun des petits boisements, on retrouve des couples de **Gobemouche gris** et de **Pic épeiche**. Aux lieux-dits « Isolella » et « Tanghiccia » deux couples de **Huppe fasciée** sont nicheuses et s'alimentent dans les zones ouvertes alentours. Enfin, de nombreux trilles alimentaires de **Milan royal** ont été entendus entre les lieux-dits « Cotole » et « Chiacone ».



Gobemouche gris (M. GENG - Biotope) ©

❖ **Prairie humide et canier**

Autour des étangs, sur les bords du Golo et dans toutes les parcelles justes au nord de l'embouchure, se trouvent des prairies humides, parfois en partie colonisées par les phragmites et par de la Canne de Provence. Une très belle population de **Rousserole effarvatte** (plus de dix couples sur l'ensemble de la zone étudiée) a été identifiée essentiellement dans les secteurs dominés par la phragmitaie. Dans ces mêmes secteurs, mais en lisière des zones plus pâturées, on retrouve plusieurs couples de **Cisticole des joncs**. Ces parcelles sont également importantes pour l'alimentation des nombreux insectivores présents. S'y retrouvent tout naturellement en chasse de très nombreux **Guépriers d'Europe** et la **Huppe fasciée**.



Rousserole effarvatte dans l'aire d'étude
(M. GENG - Biotope) ©



Cisticole des joncs sur le site (M. GENG -
Biotope) ©

❖ **Parcelles cultivées et friches sableuses**

Une grande partie de la zone d'étude est constituée de parcelles plus ou moins anthropisées et plus ou moins cultivées. Dans les zones sableuses (recouvertes d'une strate herbacée au nord) se trouve deux colonies de **Guépier d'Europe**, dont celle du nord qui compte au moins vingt couples. Dans ces deux colonies, les individus nichent au sol et profitent du substrat sableux pour creuser leurs galeries. La reproduction y est avérée (de nombreux accouplements ont été observés). Dans la parcelle jouxtant la colonie de Guépier du nord, une **Caille des blés** a été entendue. L'habitat étant très potentiel (parcelle en prairie peu exploitée), il est possible que l'espèce y niche. Une vaste zone allant du lieu-dit « Vidarella » au lieu-dit « Salgastriccia » accueille de nombreuses parcelles, qui pour certaines sont cultivées et pour d'autres maintenues en prairie. Un maillage de haies plus ou moins entretenues a été conservé ce qui engendre un fort intérêt avifaunistique. On y retrouve, entre-autre, une très belle population de **Bruant proyer** et de **Cisticole des joncs**.



Guépier d'Europe sur le site (M.
GENG - Biotope) ©

Un **Œdicnème criard** a été observé en alimentation sur la zone. Il était trop tard pour réaliser un véritable inventaire Œdicnème (bien que de la repasse a été utilisé) et les parcelles semblent un peu trop humides pour accueillir de la reproduction. Néanmoins, elles semblent exploitées pour l'alimentation et certainement également en zone de quiétude.

Le sud de la zone d'étude, autour des lieux-dits « Sansonacce » et « Prataja » est beaucoup plus agricole et moins humide. On retrouve des parcelles où sont cultivées des céréales et surtout d'arboriculture. Celles-ci alternent avec des parcelles en prairie. On y retrouve du **Bruant proyer**, mais également un couple de **Pie-grièche à tête rousse**.



Pie-grièche à tête rousse (M. GENG - Biotope) ©

☞ La richesse des habitats d'espèces présents à l'embouchure du Golo et sa localisation géographique sur le littoral est de la Corse et à proximité de l'étang de Biguglia, fait du site un lieu important pour l'avifaune. On y retrouve un cortège d'oiseaux d'eau tel que le Chevalier guignette et le Petit Gravelot qui niche et de nombreuses espèces de passages qui n'ont pu être toutes identifiées. Ces milieux humides sont d'autant plus riches qu'ils jouxtent des parcelles de milieu ouvert qui sont cultivées plutôt en extensif et qui apportent des sites d'alimentations nombreux.

☞ Le point faible de ce secteur est essentiellement dans la non maîtrise de la fréquentation. Il apparaîtra essentiel de mieux réglementer la circulation de véhicule à moteur sur la plage et sur la dune grise afin de limiter les impacts sur ces milieux fragiles. De même, les étangs du nord sont exploités pour la chasse sous-marine, mais également par des jets ski, y compris en avril, mai et juin, en pleine période de reproduction. Une réglementation tenant compte du partage de l'espace entre les activités anthropiques et le maintien d'une biodiversité permettra d'accroître encore la richesse déjà importante du site. Enfin, un conventionnement avec les propriétaires permettra d'adapter les dates de gestion des prairies humides et limiter, dans la mesure du possible, les débroussaillages importants en pleine période de reproduction.

☞ Malgré tout l'embouchure du Golo rassemble dans un petit périmètre des habitats très riches. Elle accueille une avifaune riche pour la Corse (*a minima* 8 espèces déterminantes strictes et 15 déterminantes en assemblage) et vient compléter les habitats présents à l'étang de Biguglia. Il joue donc un rôle dans le maintien de la Biodiversité en Corse. Enfin, sa localisation géographique et les milieux qui le compose fait de lui un site particulièrement important pour les oiseaux migrateurs et les oiseaux hivernants.

III.4.6 Insectes

☞ 6 espèces déterminantes d'orthoptères ont été recensées sur la ZNIEFF de l'Embouchure du Golo (seulement 2 sont localisés précisément).

III.4.7 Poissons

☞ Seule une ancienne donnée existe pour ce site : ainsi l'Alose feinte (espèce déterminante) n'a pas été revue sur la ZNIEFF de l'Embouchure du Golo malgré des recherches (ROCHE B., 2002).

III.4.8 Chiroptères

Sites de chasse ou d'activité nocturne

En raison du manque d'inventaire sur cette zone, aucun site de chasse/transit n'est connu à l'heure actuelle. Pourtant ce type de milieu (zones humides et plans d'eau littoraux) peut offrir en Corse des conditions optimales pour de nombreuses espèces de chauves-souris. A noter cependant, en 2007, un individu de Murin de Capaccini équipé d'un émetteur a été perdu dans le secteur lors de son activité nocturne ; il est fort probable que cette espèce fréquente les zones humides de ce site.

Gîtes

Aucun gîte n'a été recensé sur le site à défaut d'inventaire.

A environ 6 km de la ZNIEFF, 2 gîtes majeurs sont connus : l'ancien moulin de Lucciana (ZNIEFF type I n°00000223) hébergeant 3 espèces de chauves-souris en reproduction (*Rhinolophus ferrumequinum*, *Rhinolophus euryale* et *Myotis emarginatus*) ainsi que la maison dite des Grand Murins à Castellare di Casinca hébergeant une colonie de reproduction de *Miniopterus schreibersi* et *Myotis punicus*. Ce dernier gîte est aujourd'hui détruit par condamnation des accès par les propriétaires. Des prospections dédiées seraient souhaitables pour la recherche de l'éventuel nouveau gîte occupé par cette colonie exceptionnelle... La faible distance séparant ces gîtes et la ZNIEFF de l'Embouchure du Golo laisse présager que les individus constituant ces 2 colonies sont susceptibles de fréquenter cette zone humide.

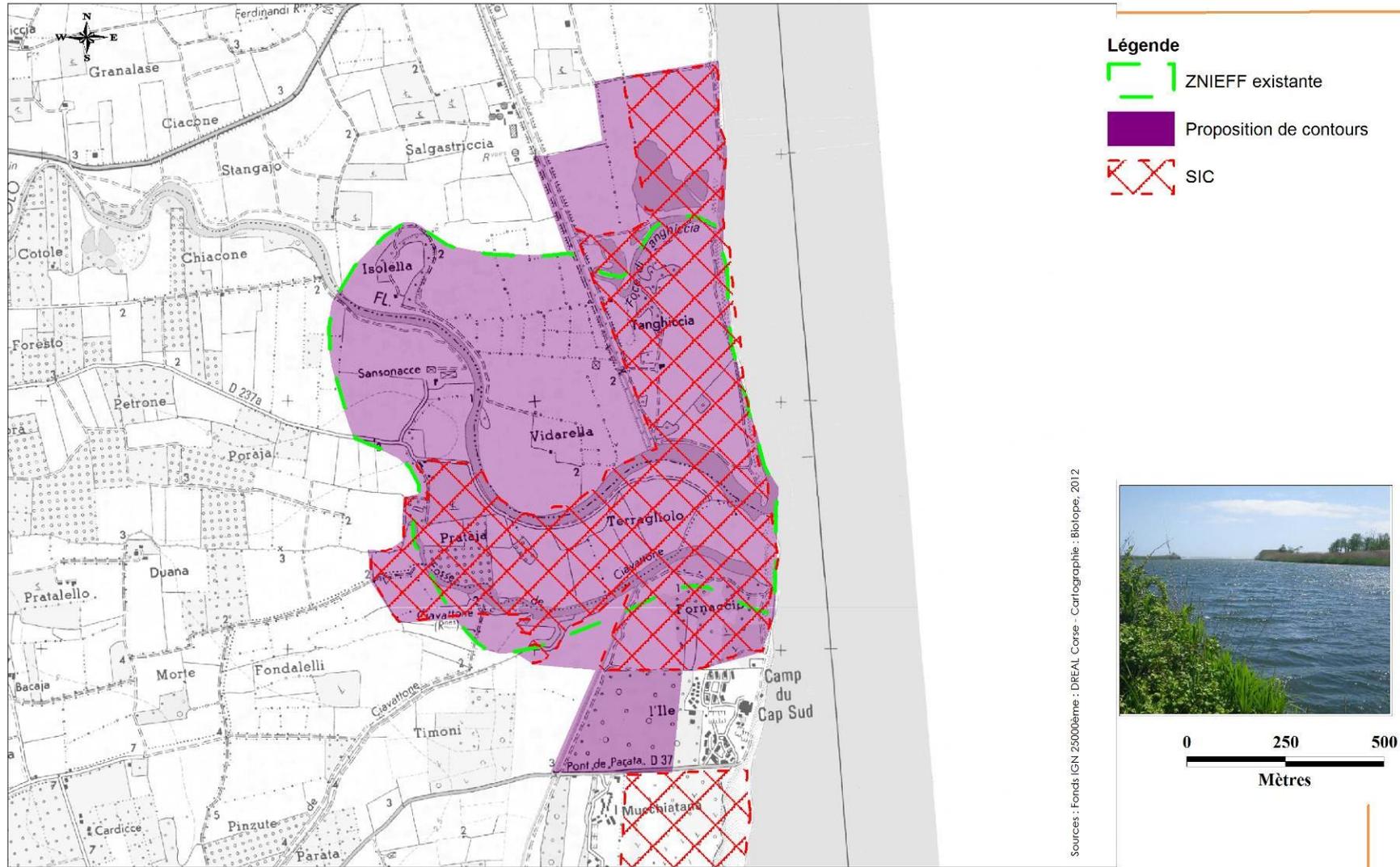
☞ En l'état actuel de nos connaissances, aucune espèce de chauves-souris n'est recensée sur la ZNIEFF stricto sensu. Des prospections complémentaires sont indispensables.

III.5 Conclusion

Les limites de la ZNIEFF actuelle semblent mériter plusieurs modifications :

➤ **Proposition de contours de la ZNIEFF de type I (cf. Carte n° 6)**

1. un secteur au nord de Tanghiccina est proposé en agrandissement de la ZNIEFF existante afin d'y inclure les stations de flore déterminante et uniformiser avec le SIC existant ;
2. un petit secteur au sud en lien fonctionnel par les canaux est également proposé en agrandissement de la ZNIEFF existante afin d'y inclure des espèces déterminantes (Cistude et Tortue d'Hermann).
3. La partie sud de Mucchiatana n'a pas été prise en compte (malgré ses multiples intérêts écologiques), car (conformément au cahier des charges) aucune prospection n'y a été réalisée et elle est considérée, en accord avec la DREAL, comme une entité différente de l'embouchure du Golo (méritant sans doute une étude complète pour y créer une ZNIEFF, notamment pour un intérêt entomologique).

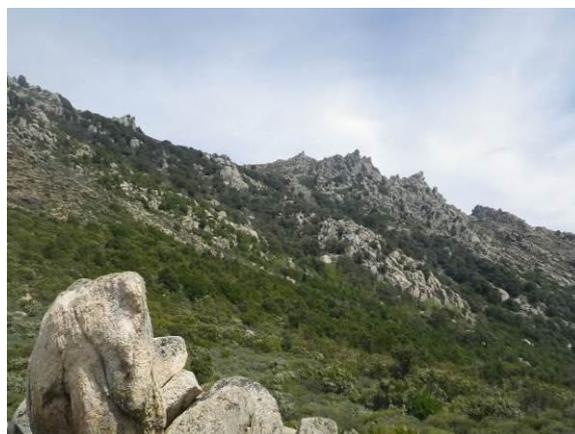


Carte n° 6 : Proposition d'extension de limites de la ZNIEFF « Embouchure du Golo » : ZNIEFF Type I

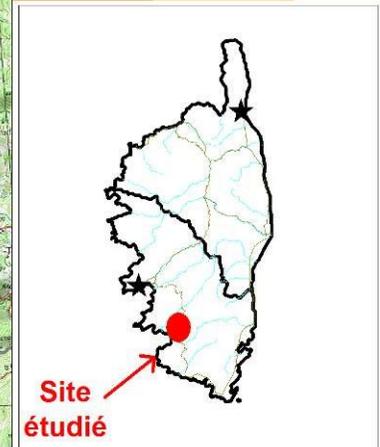
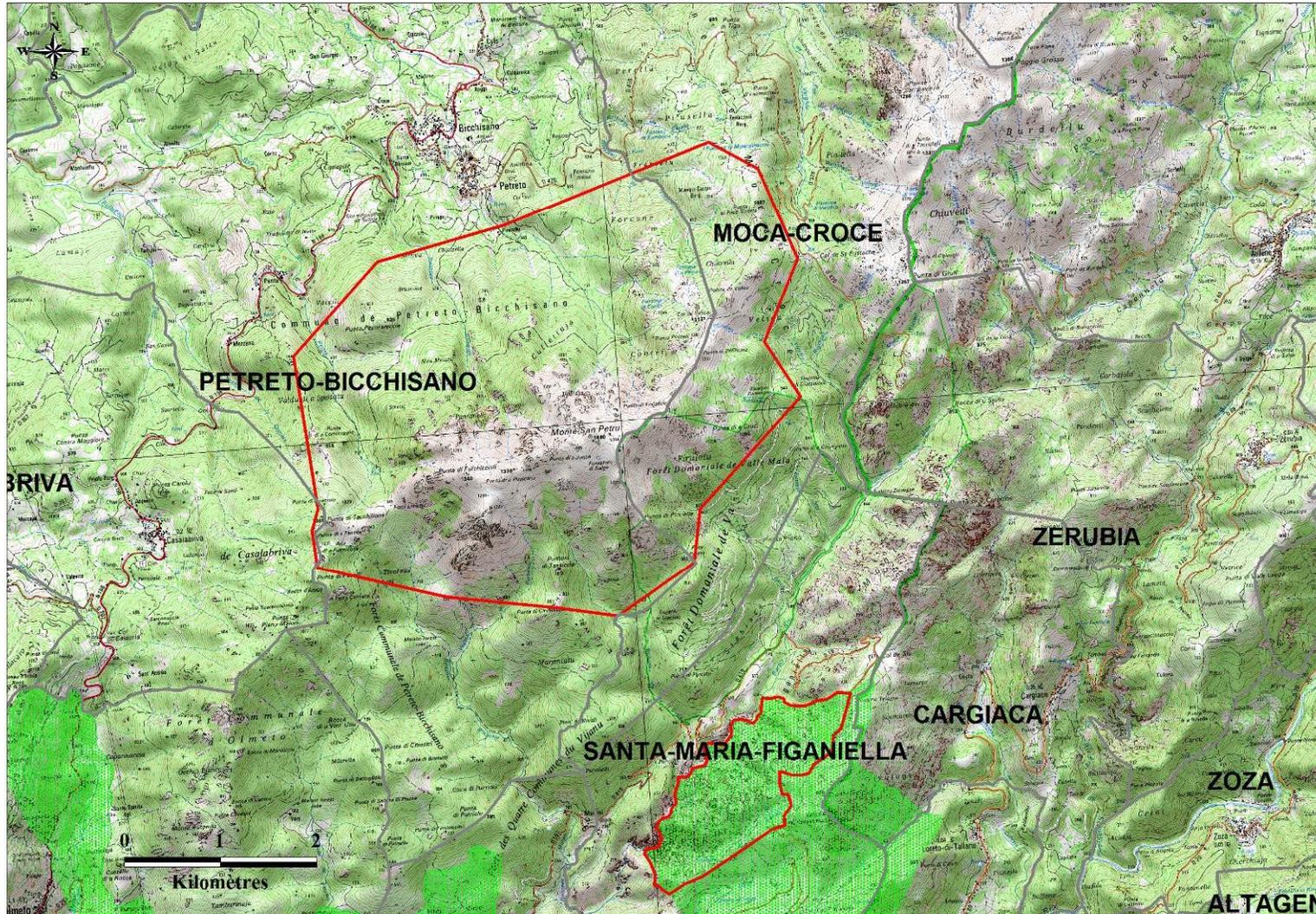
IV. Projet de création de la ZNIEFF « Monte San Petru »

IV.1 Description du site

Cette proposition de création de ZNIEFF se situe en Corse du sud. Le site étudié d'environ 2 260 hectares est localisé sur la Carte n° 7. Il est composé de 2 entités : une, d'environ 1 800 hectares sur les communes de Petreto-Bicchisano, Moca-Croce et Casalabriva et une, d'environ 460 hectares sur Santa Maria Figaniella. Selon le cahier des charges, seule la plus grande des 2 entités a été prospectée, l'autre n'ayant fait l'objet que de recherches bibliographiques. Les paragraphes ci-après présentent les espèces déterminantes observées sur le site, et les autres espèces patrimoniales, ainsi que les données bibliographiques.



Modernisation de l'inventaire ZNIEFF pour la Corse : Proposition pour 2 ZNIEFF



Légende

-  Zone d'étude
-  ZNIEFF II existante



Sources : Fonds IGN 23000ème ; DREAL Corse - Cartographie : biotope, 2012

Carte n° 7 : Localisation du site du Monte San Petru

IV.2 milieux et espèces déterminants ZNIEFF présents sur le site étudié

IV.2.1 Tableau général

TABLEAU VIII : ESPECES DETERMINANTES DE LA PROPOSITION DE ZNIEFF «MONTE SAN PETRU »				
HABITATS				
CODE NATURA 2000	NOM	STATUT	BIBLIOGRAPHIE	
Corine : 22.323 Natura 2000 : 3170*	Mares temporaires méditerranéennes	Habitat potentiel d'intérêt communautaire prioritaire	S. LE JEUNE, 2012	
Corine : 31.75 ; Natura 2000 : 4090	Landes oroméditerranéennes endémiques à Genêt épineux	Habitat d'intérêt communautaire	PARADIS, 2006/2010 ; S. LE JEUNE, 2012	
Corine : 36.412 ; 36.414 Natura 2000 : 6170	Pelouses calcaires alpines et subalpines	Habitat d'intérêt communautaire	PARADIS, 2006/2010	
Corine : 62.2 ; Natura 2000 : 8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Habitat d'intérêt communautaire	PARADIS, 2006/2010 ; S. LE JEUNE, 2012	
Corine : 44.53 ; Natura 2000 : 92A0	Forêts galeries à Salix alba et Populus alba	Habitat d'intérêt communautaire	PARADIS, 2006/2010 ; S. LE JEUNE, 2012	
Corine : 45.1 Natura 2000 : 9320	Forêts à Olea et Ceratonia	Habitat d'intérêt communautaire	PARADIS, 2006/2010	
Corine : 45.3 Natura 2000 : 9340	Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	Habitat d'intérêt communautaire	PARADIS, 2006/2010 ; S. LE JEUNE, 2012	
Corine : 42.8 Natura 2000 : 9540	Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	Habitat d'intérêt communautaire	PARADIS, 2006/2010	
FLORE				
NOM DE REFERENCE	NOM VERNACULAIRE	STATUT	PROTECTION	BIBLIOGRAPHIE
<i>Charybdis undulata</i>	Urginée maritime	PF	PN	PARADIS & PIAZZA, 2006
<i>Cystopteris viridula</i> = <i>Cystopteris diaphana</i>	Cystoptéris diaphane	R	P	ATLAS CORSE, 1985
<i>Fuirena pubescens</i>	Fuirena Pubescente	LO	PR	R. DESCHATRES, 1982 ; C. FERAL, 2007
<i>Gagea granatellii</i>	Gagée de Granatelli	PF	PN	S. LE JEUNE, 2012
<i>Gagea soleirolii</i>	Gagée de Soleirol	C	PN ; LC	S. LE JEUNE, 2012
<i>Helianthemum aegyptiacum</i> (L.) Miller	Hélianthème d'Egypte	PF	PR	DELAGE A., 2011 (CBNC)
<i>Paeonia morisii</i>	Pivoine de Moris	PF	PN	DELAGE, JEANMONOD & SSCHLUSSEL, 2005
<i>Physospermum cornubiense</i>	Physosperme des Cornouailles	R	P	J I. BRIQUET, 1910
<i>Sedum andegavense</i>	Orpin angevin	PF	PN	S. LE JEUNE, 2012
<i>Teucrium massiliense</i> L.	Germandrée de Marseille	PF	PN	FERAL C., 2007 (OGREVA)
FAUNE				
NOM DE REFERENCE	NOM VERNACULAIRE	STATUT SITE	PROTECTION	BIBLIOGRAPHIE
Reptiles				
<i>Archaeolacerta bedriagae</i> °	Lézard de Bédriaga	R	P2, DH An. IV, B2	DELAY F. & GENG M., 2012
<i>Natrix natrix corsa</i> °	Couleuvre à collier corse	R	P2, DH An. IV, B3	M. GENG, 2012
Amphibiens				
<i>Discoglossus sardus</i>	Discoglosse sarde	R	P2, Ann. II & IV, B2	DELAY F., 2012
<i>Discoglossus montalentii</i>	Discoglosse corse	R	P2, Ann. II & IV, B2	DELAY F., 2012

TABLEAU VIII : ESPECES DETERMINANTES DE LA PROPOSITION DE ZNIEFF «MONTE SAN PETRU »

<i>Euproctus montanus</i> [°]	Euprocte de Corse	R	P2, DH An. IV, B2	DELAY F. & GENG M., 2012
<i>Salamandra corsica</i> [°]	Salamandre de Corse	R	P3, B3	DELAY F., 2012
Oiseaux				
<i>Accipiter nisus wolterstrffi</i> [°]	Epervier d'Europe	R Probable	P, Berne II, Bonn II, Washington II	GENG M., 2012
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	R	P, Berne II	AAPNRC, 2006
<i>Apus melba</i>	Martinet à ventre blanc	R	P, Berne III	AAPNRC, 2006
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	R	P, Berne II, Bonn II, Washington I	BERQUIER C., 2007 ; LEBRAUD C., 2011
<i>Caprimulgus europaeus</i> [°]	Engoulevent d'Europe	R Probable	P, Dir. Ois. I, Berne II	GENG M., 2012
<i>Certhia familiaris corsa</i> [°]	Grimpereau des bois	R Probable	P, Berne II	GENG M., 2012
<i>Columba livia</i>	Pigeon biset	R Probable	P, Berne III, Washington II	GENG M., 2012
<i>Columba palumbus</i> [°]	Pigeon ramier	R Probable	/	GENG M., 2012
<i>Corvus corax</i>	Grand Corbeau	R	P, Berne III	AAPNRC, 2006 ; GENG M., 2012
<i>Dendrocopos major harterti</i> [°]	Pic épeiche	R Probable	P, Berne II	GENG M., 2012
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	R	P, Berne II, Bonn II, Washington I	AAPNRC, 2006
<i>Hirundo rupestris</i> (=Ptyonoprogne rupestris)	Hirondelle des rochers	R	P, Berne II	AAPNRC, 2006
<i>Lanius collurio</i> [°]	Pie-grièche écorcheur	R Probable	P, Dir. Ois. I, Berne II	BERQUIER C., 2007 ; GENG M., 2012
<i>Milvus milvus</i> [°]	Milan royal	R	P, Dir. Ois. I, Berne II, Bonn II, Washington II	AAPNRC, 2006 ; GENG M., 2012
<i>Monticola solitarius</i>	Monticole bleu		P, Berne II, Bonn II	BERQUIER C., 2007
<i>Muscicapa striata tyrrhenica</i> [°]	Gobemouche gris	R Probable	P, Berne II, Bonn II	GENG M., 2012
<i>Periparus ater</i> [°]	Mésange noire	R Probable	P, Berne II	GENG M., 2012
<i>Regulus ignicapilla</i> [°]	Roitelet triple-bandeau	R Probable	P, Berne II	GENG M., 2012
<i>Serinus citrinella corsicana</i> [°]	Venturon Corse	R certaine	P, Berne II	AAPNRC, 2006 ; GENG M., 2012
<i>Streptopelia turtur</i> [°]	Tourterelle des bois	R Probable	/	GENG M., 2012
<i>Sylvia sarda sarda</i>	Fauvette sarde	R Probable	P, Dir. Ois. I, Berne II	GENG M., 2012
<i>Sylvia undata</i> [°]	Fauvette pitchou	R Probable	P, Dir. Ois. I, Berne II	GENG M., 2012
<i>Turdus viscivorus</i> [°]	Grive draine	R Probable	P, Berne III	GENG M., 2012
<i>Upupa epops</i> [°]	Huppe fasciée	R Probable	P, Berne II,	GENG M., 2012
insectes				
Rhopalocères				
<i>Coenonympha corinna</i>	Le Fadet tyrrhénien	Très Commun	/	LERCH A., 2012
<i>Fabriciana elisa</i>	Le Nacré tyrrhénien	Peu commun	Protégé national ; DH IV	LERCH A., 2012
<i>Hipparchia neomiris</i>	L'Agreste tyrrhénien	Très commun	/	LERCH A., 2012
<i>Lasiommata paramegera</i>	La Mégère	Très commun	/	LERCH A., 2012
<i>Plebejus argus corsica</i>	L'Azuré de l'Ajonc	Assez commun	/	LERCH A., 2012
<i>Plebejus bellieri</i>	L'Azuré de Bellier	Rare	/	LERCH A., 2012
Orthoptères				
<i>Acrotylus patruelis</i>	Le Criquet de l'Incudine	/	/	LERCH A., 2012
Coléoptères				
<i>Pachypus candidae</i>	/	Rare	/	LERCH A., 2012

Légende : [°] Espèces déterminantes ZNIEFF en assemblage

PROTECTION

- **PN : Protection nationale** : Liste nationale. Arrêté du 20 janvier 198 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national complété par l'arrêté du 31 août 1995 portant sur les modifications de l'arrêté du 20 janvier 1982.
- **PR : Protection régionale** : Liste régionale. Arrêté du 24 juin 1986 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Corse complétant la liste nationale (Journal officiel du 15 août 1986).

- **P** : Protection nationale des Amphibiens et Reptiles "arrêté du 19 novembre 2007" fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

Protection nationale des Oiseaux « Arrêté du 29 octobre 2009 » fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

- **LR** : Livre Rouge de la flore menacée de France

Tome 1 : Liste des espèces prioritaires ; Tome 2 : Liste des espèces marines et littorales menacées

- **DH** : Directive « Habitat faune flore » n° 92/43/CEE du Conseil du 21/05/92 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et de la flore sauvages.

Ann. II : annexe II : espèces végétales et animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation

Ann. IV : annexe IV : espèces végétales et animales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

- **Pour les oiseaux : Directive européenne "Oiseaux" 1979 (JOCE des 25/04/79, dern. modif. JOCE du 30/06/1996)**

Ann. I : annexe I : liste des espèces d'oiseaux dont la protection nécessite la mise en place des ZPS (Zones de Protection Spéciales)

Ann. II : annexe II : liste des espèces dont la chasse est autorisée

Ann. III : annexe III : liste des espèces dont le commerce est autorisé

- **Convention de Berne**

B1 : espèce inscrite à l'annexe I de la Convention de Berne ; **B2** : espèce inscrite à l'annexe II de la Convention de Berne

STATUT

FLORE : Rareté en Corse d'après Flora Corsica ;

CC : Très commun ; C : Commun ; PF : Peu fréquent ; LO : Localisé ; R : Rare ; RR : Très rare

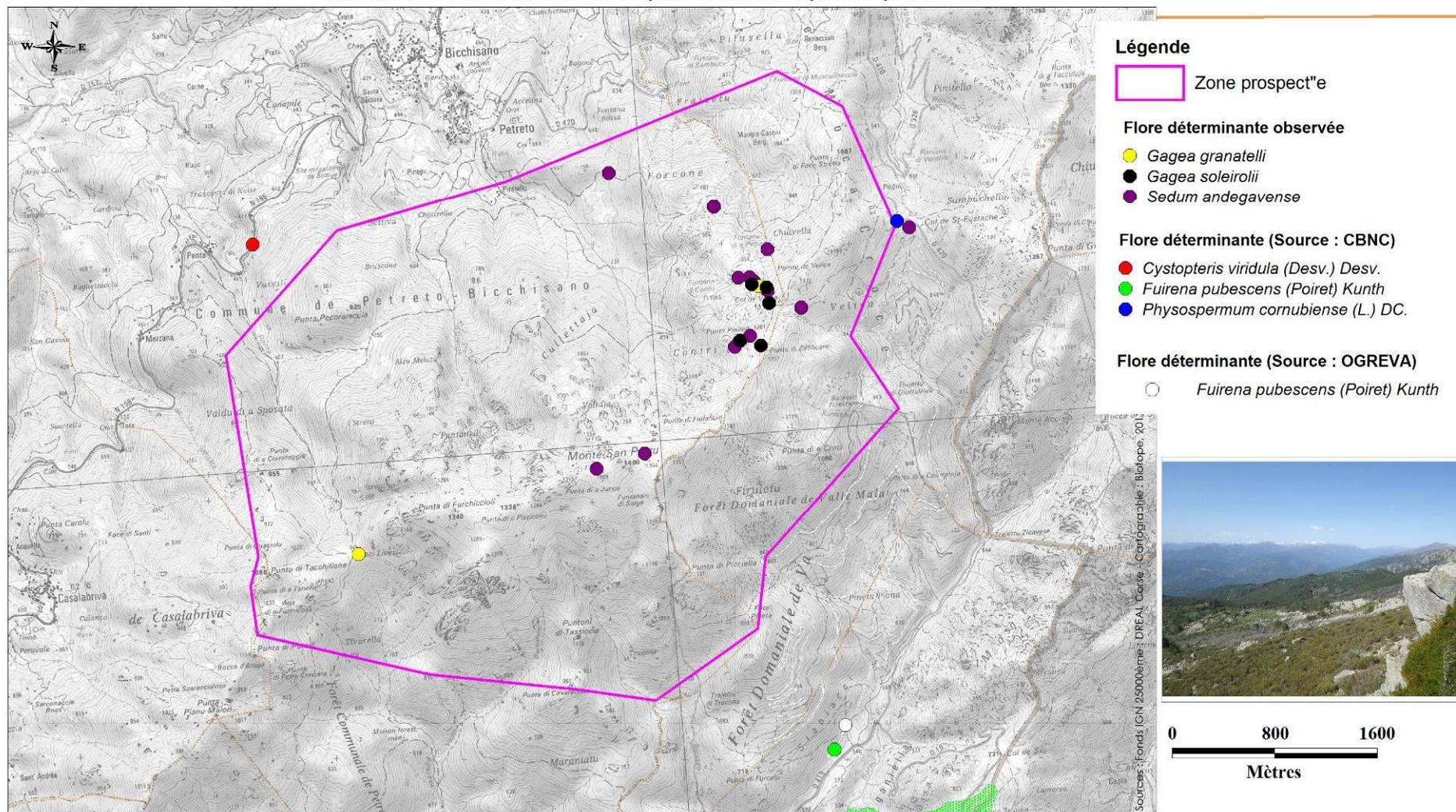
FAUNE : R : Reproduction certaine ou probable sur le site

IV.2.2 Sources des habitats et espèces déterminants

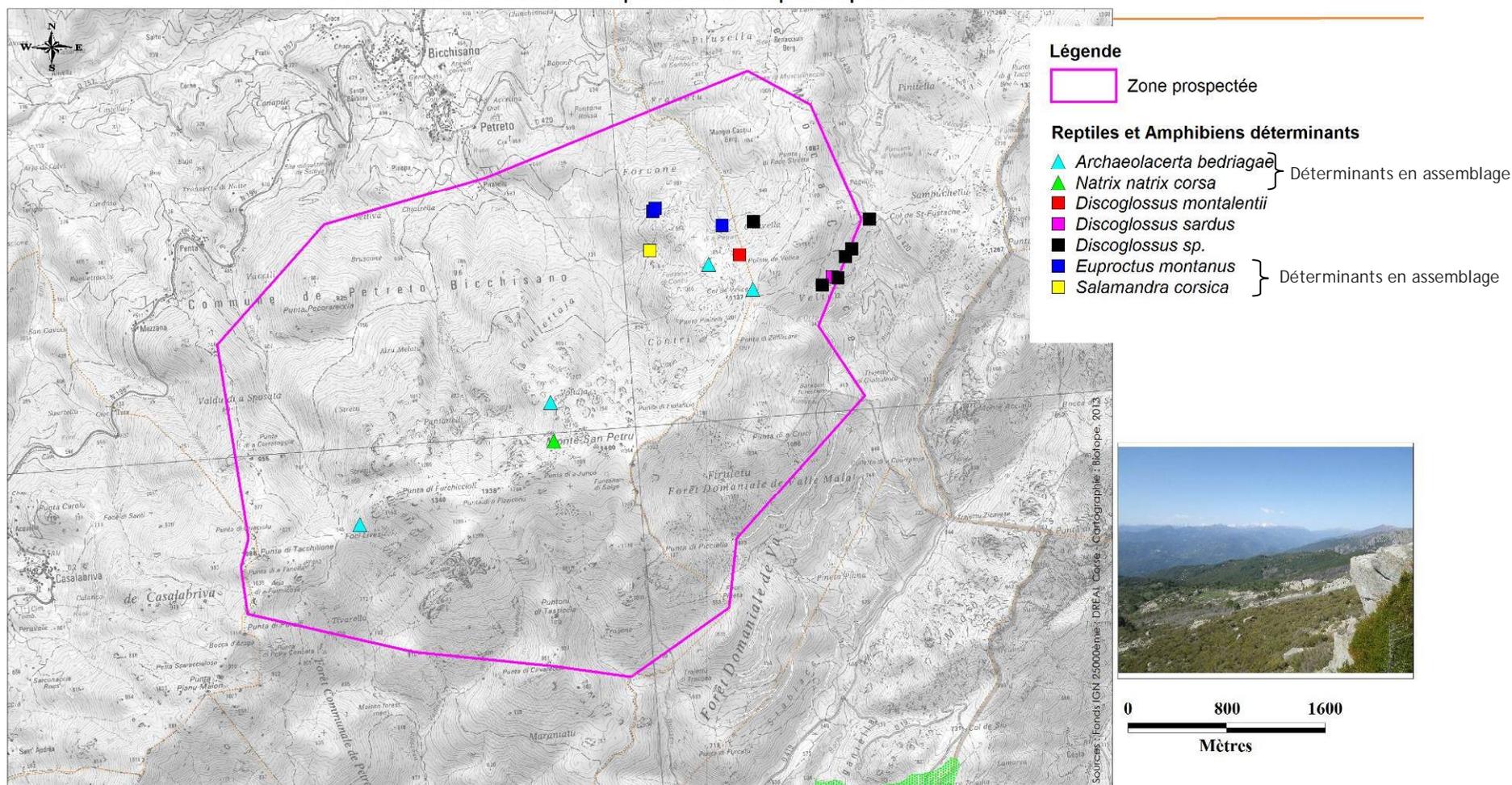
TABLEAU IX : SOURCES DES ESPÈCES DÉTERMINANTES DE LA PROPOSITION DE ZNIEFF « MONTE SAN PETRU »		
AUTEURS	ANNEE	TITRE
AAPNRC	2006	Inventaire des oiseaux rupestres sur quelques sites équipés pour l'escalade ou susceptibles de l'être. Jolin c./AAPNRC/CENC. Rapport, 48p.
ATLAS CORSE	1985	Base de données CBNC
BERQUIER C.	2007	Base de données de la DREAL : OGREVA
BRIQUET J. I.	1910	Base de données CBNC
C. FERAL	2007	Base de données de la DREAL : OGREVA
DELAGE A.	2011	Base de données CBNC
DELAGE, JEANMONOD & SCHLUSSEL	2005	Candollea 63, Journal international de botanique systématique, 2008. Conservatoire et jardins botanique de la ville de Genève.
DELAY F.	2012	Prospections
DESCHATRES R.	1982	Base de données CBNC
FERAL C.	2007	Base de données de la DREAL : OGREVA
GENG M.	2012	Prospections
LE JEUNE S.	2012	Prospections
LEBRAUD C.	2011	Base de données de la DREAL : OGREVA
LERCH A.	2012	Prospections
PARADIS & PIAZZA	2006	Candollea 63, Journal international de botanique systématique, 2008. Conservatoire et jardins botanique de la ville de Genève.
PARADIS G. / ASTERE	2010	Complément d'expertise à la cartographie de la végétation de la vallée du Baracci (Corse du Sud) ; Présentation du milieu, Description phytosociologique de la végétation, Carte de la végétation au 1/25000. DREAL Corse. 65p. +annexes
PARADIS G.	2006/2010	Carte de végétation de la vallée du Baracci et du nord du golfe de Valinco

IV.2.3 Cartes de localisation des espèces déterminantes du site

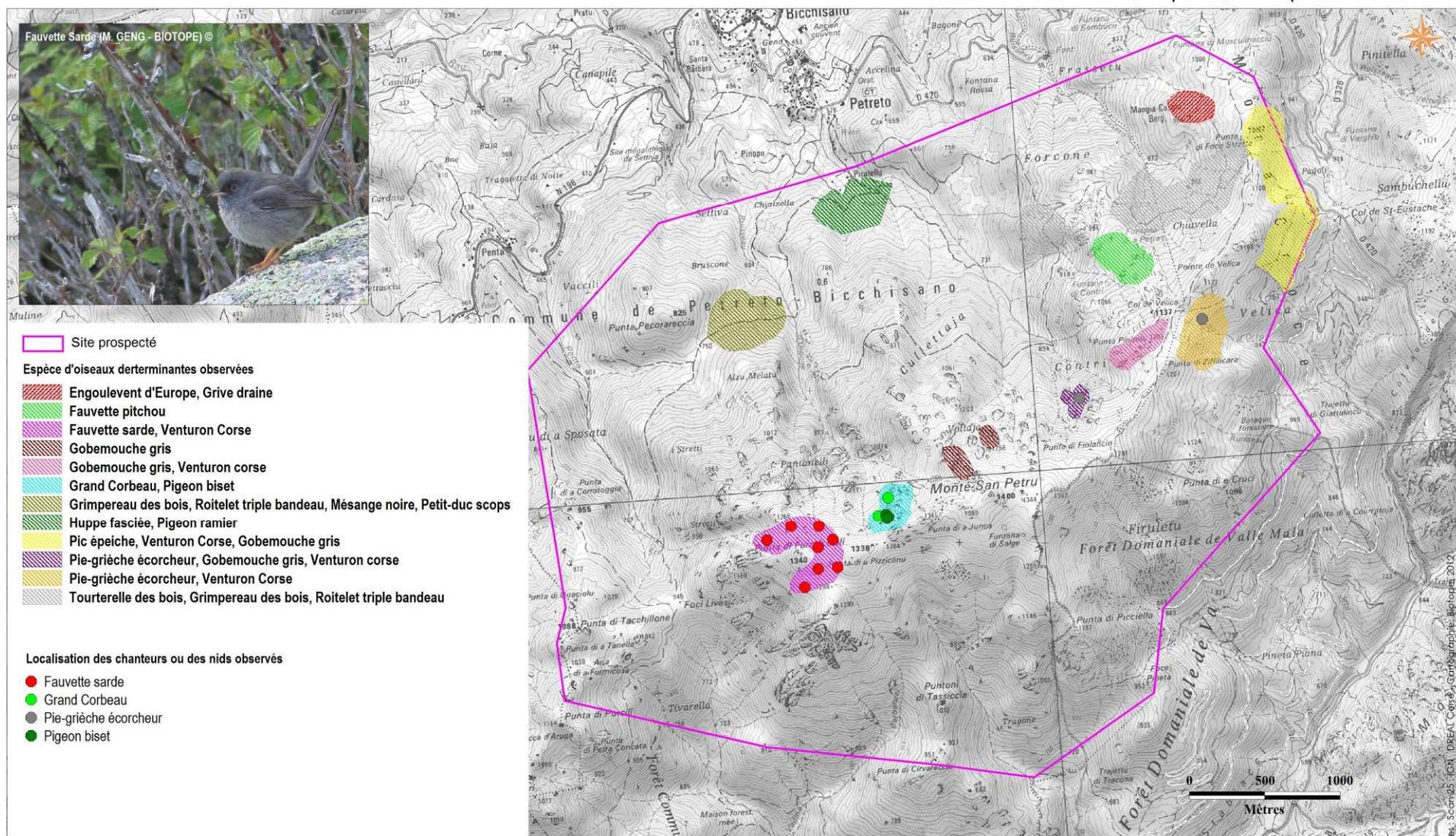
Les cartes ci-après localisent les espèces déterminantes observées sur le site pour les groupes étudiés.



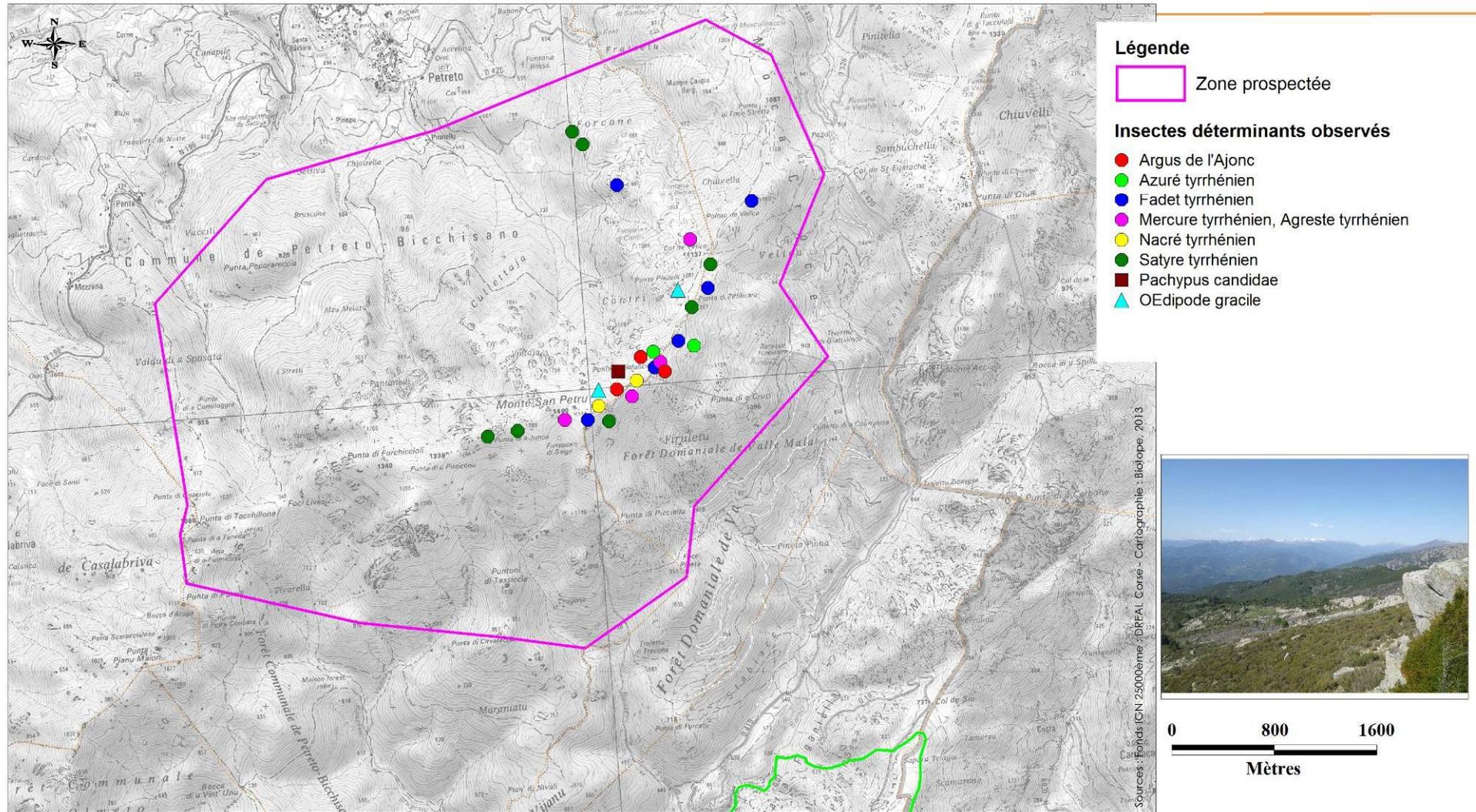
Carte n° 8 : Carte de localisation des espèces floristiques déterminantes du site étudié



Carte n° 9 : Localisation des espèces de reptiles et amphibiens déterminants du site étudié

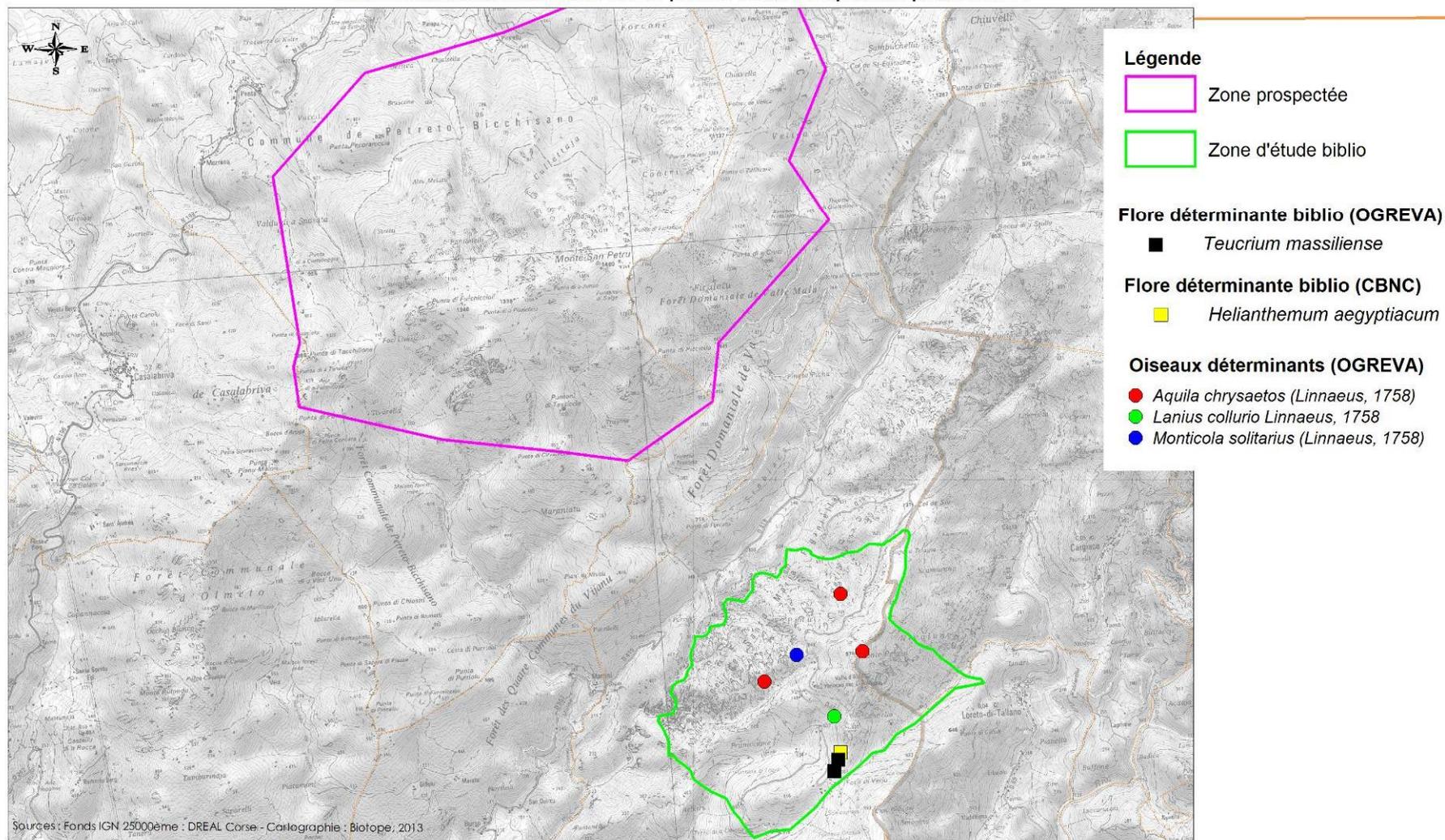


Modernisation de l'inventaire ZNIEFF pour la Corse : Proposition pour 2 ZNIEFF



Carte n° 11 : Insectes déterminants observés sur le site étudié

Modernisation de l'inventaire ZNIEFF pour la Corse : Proposition pour 2 ZNIEFF



Carte n° 12 : espèces déterminantes citées en bibliographie

IV.3 Espèces non déterminantes ZNIEFF présentes sur la proposition de ZNIEFF

IV.3.1 Tableau des Autres espèces présentes sur le site étudié

TABLEAU X : AUTRES ESPECES PRÉSENTES SUR LA PROPOSITION DE ZNIEFF « MONTE SAN PETRU »			
NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	STATUT	BIBLIOGRAPHIE
FLORE			
<i>Aira elegantissima</i>	Canche très élégante	PF	S. LE JEUNE, 2012
<i>Allium subhirsutum</i>	Ail hérissé	PF	F. DELAY, 2012
<i>Anemone apennina</i>	Anémone des Apennins	PF	F. DELAY, 2012
<i>Astragalus glycyphyllos</i>	Astragale fausse réglisse	PF	F. DELAY, 2012
<i>Blechnum spicant</i>	Blechnum en épi	PF	S. LE JEUNE, 2012
<i>Cymbalaria aequitriloba</i>	Cymbalaire trilobée	PF	S. LE JEUNE, 2012
<i>Epipactis helleborine subsp. helleborine</i>	Épipactis à larges feuilles	PF	S. LE JEUNE, 2012
<i>Gentiana lutea</i>	Gentiane jaune	PF	S. LE JEUNE, 2012
<i>Loncomelos pyrenaicum</i>	Ornithogale des Pyrénées	PF	F. DELAY, 2012
<i>Mentha requienii</i>	Menthe de Requien	PF	S. LE JEUNE, 2012
<i>Moenchia erecta subsp. erecta</i>	Moenchie dressée	R	S. LE JEUNE, 2012
<i>Ornithopus perpusillus</i>	Pied d'oiseau délicat	PF	S. LE JEUNE, 2012
<i>Solenopsis laurentia</i>	Solénopsis de Laurenti	PF	S. LE JEUNE, 2012
<i>Solenopsis minuta</i>	Laurentie de Corse	PF	S. LE JEUNE, 2012
FAUNE			
Reptiles			
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune		DELAY F., 2012
<i>Podarcis tiliguerta</i>	Lézard Tyrrhénien		DELAY F., 2012
Amphibiens			
<i>Discoglossus sp.</i>	Discoglosse		DELAY F., 2012
Oiseaux			
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal		GENG M., 2012
Chiroptères			
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris		GCC, 1998
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine		GCC, 1998
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune		GCC, 1998
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler		GCC, 1998
<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni		GCC, 1998
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi		GCC, 1998
Insectes			
Lépidoptères			
<i>Pieris rapae</i>	Piéride la rave		LERCH A., 2012
<i>Colias crocea</i>	Souci		LERCH A., 2012

TABLEAU X : AUTRES ESPECES PRÉSENTES SUR LA PROPOSITION DE ZNIEFF « MONTE SAN PETRU »			
NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	STATUT	BIBLIOGRAPHIE
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé		LERCH A., 2012
<i>Aricia agestis</i>	Argus brun		LERCH A., 2012
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpuns		LERCH A., 2012
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun		LERCH A., 2012
<i>Issoria lathonia</i>	Petit Nacré		LERCH A., 2012
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil		LERCH A., 2012
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain		LERCH A., 2012
Orthoptères, Mantoptères et Phasmoptères			
<i>Calliptamus italicus</i>	Criquet italien		LERCH A., 2012
<i>Chorthippus brunneus</i>	Le Criquet duettiste		LERCH A., 2012
<i>Oedaleus decorus</i>	L'Oedipode souffré		LERCH A., 2012
<i>Oedipoda caerulescens sardeti</i>	Oedipode du Monte Cinto		LERCH A., 2012
<i>Sphingonothus corsicus</i>	Oedipode insulaire		LERCH A., 2012
<i>Gryllomorpha uclensis</i>	Grillon des jas		LERCH A., 2012
<i>Melanogryllus desertus</i>	Grillon pubescent		LERCH A., 2012
<i>Platycleis albopunctata monticola</i>	Decticelle de Vizzavona		LERCH A., 2012
<i>Tettigonia viridissipma</i>	Grande Sauterelle verte		LERCH A., 2012
<i>Uromenus brevicollis insularis</i>	Ephippigère d'Algérie		LERCH A., 2012
<i>Clonopsis gallica</i>	Phasme gaullois		LERCH A., 2012
Odonates			
<i>Libellula depressa</i>	La Libellule déprimée		LERCH A., 2012
<i>Orthetrum brunneum</i>	Orthétrum brun		LE JEUNE S., 2012
Coléoptères			
<i>Chlorophorus sartor</i>			LERCH A., 2012
<i>Stenopterus rufus</i>			LERCH A., 2012
<i>Sericotrupes niger</i>			LERCH A., 2012

STATUT

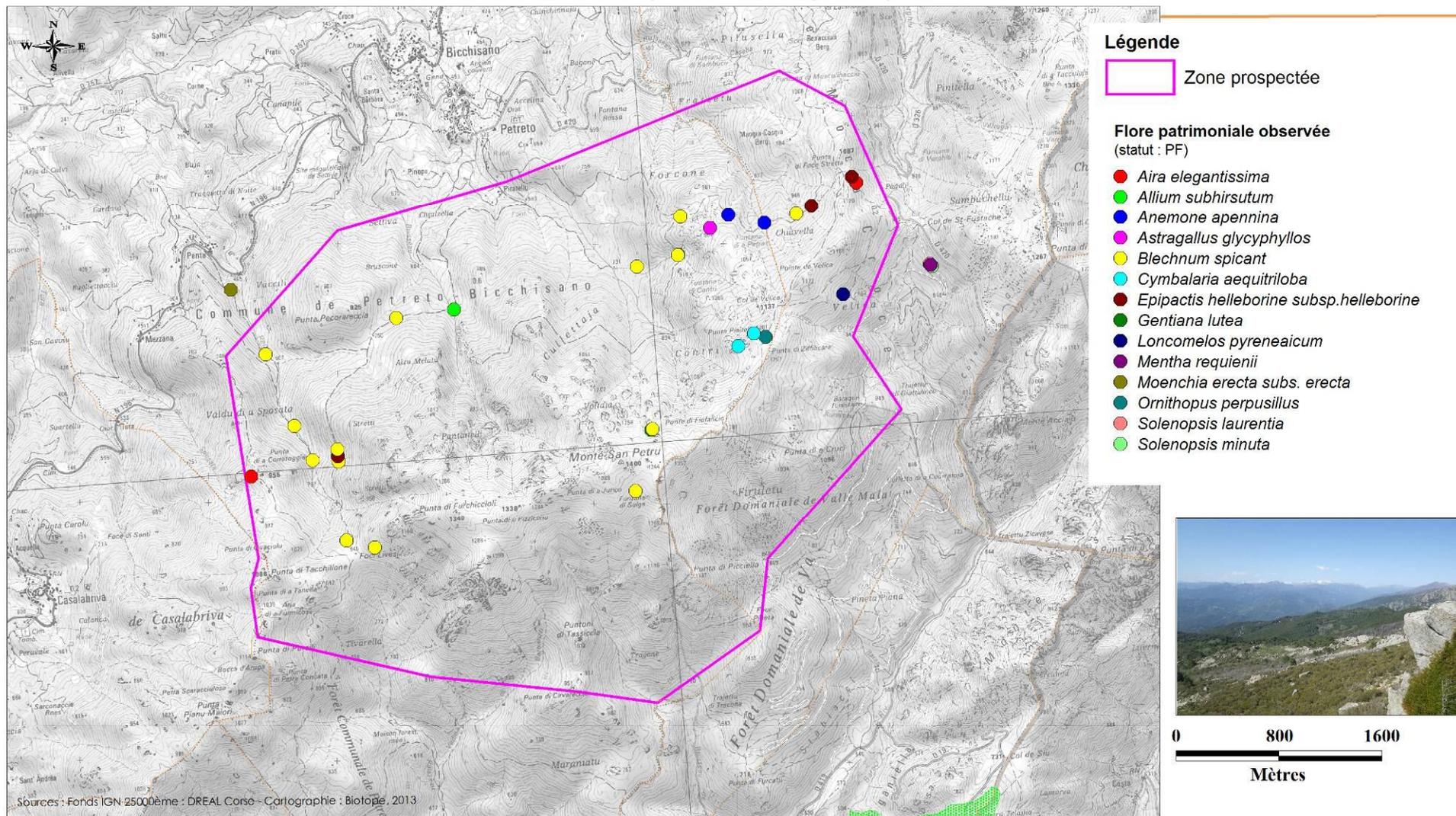
FLORE : Rareté en Corse d'après Flora Corsica ;

CC : Très commun ; C : Commun ; PF : Peu fréquent ; LO : Localisé ; R : Rare ; RR : Très rare

IV.3.2 Sources des Autres espèces présentes sur le site étudié

TABLEAU XI : SOURCES DES AUTRES ESPECES PRÉSENTES SUR LA PROPOSITION DE ZNIEFF « MONTE SAN PETRU »		
AUTEURS	ANNEE	TITRE
DELAY F.	2012	Prospections
GCC	1998	Les chiroptères en milieu forestier. Rapport d'étude, ONF : 56p.
LE JEUNE S.	2012	Prospections
LERCH A.	2012	Prospections

Modernisation de l'inventaire ZNIEFF pour la Corse : Proposition pour 2 ZNIEFF



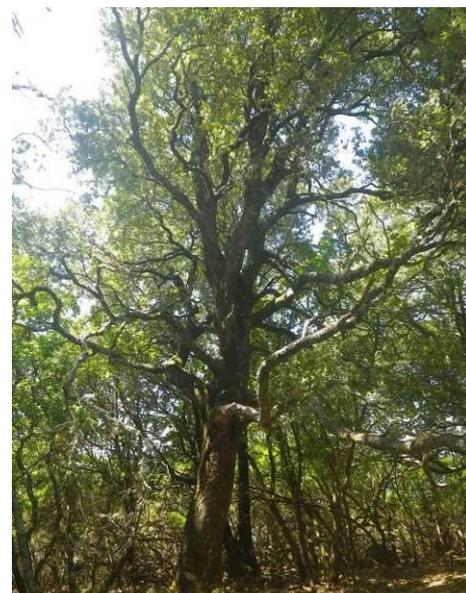
Carte n° 13 : Carte de localisation des espèces floristiques non déterminantes mais patrimoniales du site étudié

IV.4 Discussion

IV.4.1 Les habitats

Le site prospecté du San Petru s'étale sur les étages mésoméditerranéen et supraméditerranéen de 600m à 1400m d'altitude matérialisés sur le site en grande partie par la série du Chêne vert. D'apparence assez homogène, le paysage apparaît majoritairement forestier très escarpé sur les versants et composé de blocs rocheux et de falaises dans les parties sommitales de la montagne. Néanmoins, on compte pas moins de 7 habitats déterminants observés (et/ou cités en bibliographie : PARADIS G., 2006/2010 et PARADIS/ASTERE, 2010) sur le site prospecté auxquels s'ajoute un habitat déterminant supplémentaire pour le secteur du Baracci (Source : PARADIS G., 2006/2010).

Le paysage forestier est dominé par le Chêne vert (*Quercus ilex*) sur le versant Nord ainsi qu'en secteur Sud-ouest de la zone d'étude. Le Chêne vert participe à différents faciès, principalement des faciès préforestiers sous forme de matorral arborescent en mélange avec l'Arbousier (*Arbutus unedo*) et la Bruyère arborescente (*Erica arborea*) (code Corine 32.1) et de maquis haut où le Chêne vert est plus discret (code Corine : 32.31). Ces formations sont assez proches sur le plan de la structure et de la composition floristique, elles diffèrent entre elles par l'absence ou la présence voire la dominance d'un petit nombre d'espèces. Cet ensemble est répandu sur la zone d'étude au sein duquel s'insère des formations de maquis plus bas et ouverts en secteurs plus thermophiles dominées par les cistes (*Cistus creticus* et *C. salviifolius*) et la Lavande à toupet (*Lavandula stoechas*) (code Corine : 32.35). Préférentiellement en fond de vallons ou sur pentes fortes et rocailleuses, sont installés des peuplements à Chêne vert nettement plus évolués abritant des beaux sujets de Chêne vert assez âgés ; le couvert arboré s'étage alors sur un sous-bois peu fourni et faiblement diversifié qui s'accompagne notamment de Houx (*Ilex aquifolium*) et de Petit-houx (*Ruscus aculeatus*) pour la strate arbustive et de Cyclamen étalé (*Cyclamen repandum*), d'Asplenium à soies (*Polystichum setiferum*), de Gaillet à feuilles rondes (*Galium rotundifolium*), de Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*) et d'Asplenium des ânes (*Asplenium onopteris*) pour la strate herbacée (**Forêts à *Quercus ilex*, Corine : 45.316, Natura 2000 : 9340**).



Un Chêne vert âgé au sein d'une chênaie verte en versant Nord

Sur l'adret en situation Sud Sud-est, le Pin maritime (*Pinus maritimus*) était omniprésent dans le paysage forestier avant le passage d'un incendie en 2003 (**Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques, Corine : 42.8, Natura 2000 : 9540**). La végétation a été considérablement rajeunie et prend actuellement l'aspect physiologique d'une fruticée de recolonisation forestière à la faveur de la régénération d'espèces de maquis qui rejettent de souche (*Erica arborea*, *Cistus salviifolius*, ...) fortement coloniser par la Fougère aigle (*Pteridium aquifolium*) et la Digitale (*Digitalis purpurea*).



Pinède incendiée recolonisée par une végétation compacte avec la régénération d'espèces de maquis

En situation de crêtes, les boisements sont remplacés par des fruticées naines ouvertes installées sur un sol superficiel, insérées parmi des chaos granitiques. Le cortège floristique abrite un certain nombre d'espèces endémiques (*Astragalus gennargenteus*, *Thymus herba-barona*, *Genista salzmannii* var. *salzmannii*, *Stachys glutinosa*, *Stachys corsica* et *Cerastium soleirolii*). Cet habitat peut être rattaché aux **Landes oroméditerranéennes endémiques à Genêt épineux, code Corine : 31.75, Natura 2000 :4090**. Ces landes sont disposées en mosaïque avec des plages de pelouses abritant un contingent d'espèces affines au *Tuberarion guttatea* (code Corine : 35.3). Installées sur un substrat arénacé, ces pelouses hébergent quelques espèces patrimoniales et notamment les trois taxons déterminants ZNIEFF recensés sur la zone d'étude (*Gagea soleirolii*, *Gagea granatelli* et *Sedum andegavense*).

Les blocs granitiques et les anfractuosités des parois abritent une flore rupicole apparentée aux **Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique, code Corine : 62.2, Natura 2000 : 8220** avec dans les anfractuosités les plus fraîches et ombragées, le développement d'espèces sciaphiles comme *Cymbalaria aequitriloba*, *Asplenium septentrionale* et *Saxifraga pedemontana*.



Falaises et chaos rocheux sur les crêtes du site

Les crêtes sont fréquemment parcourues par des vaches à l'état sauvage et le sol des zones les plus terreuses est régulièrement retourné par des sangliers et cochons sauvages, nombreux sur la zone d'étude. Cette pression de pâturage rend compte d'une flore nitrophile caractérisée par l'abondance de *Pteridium aquifolium*, *Digitalis purpurea* et *Carlina corymbosa*.

Les cours d'eau à régime torrentiel qui descendent les fonds de vallons favorisent le maintien d'une ripisylve souvent étroite et interrompue composée d'aulnes (*Alnus cordata* et *A. glutinosa*) assortis d'une strate herbacée propre aux bords de ruisseaux (*Osmunda regalis*, *Carex microcarpa*, *Mentha aquatica*, *Hypericum hircinum*, *Blechnum spicant* et *Athyrium filix-femina*). La Bruyère terminale (*Erica terminalis*) participe également à ce groupement. Il s'agit des **Forêts galeries à Salix alba et Populus alba, code Corine : 44.53, Natura 2000 : 92A0**, dont une des variantes de cet habitat est propre à la Corse. Un bon aperçu de cet habitat a été observé localement le long de quelques ruisseaux en versant Nord. Lorsque la strate arborée est absente ou réduite à quelques aulnes, il n'en reste pas moins que la communauté herbacée est bien développée avec en outre, l'expression d'autres espèces fréquentes des suintements temporaires : *Montia fontana*, *Ranunculus flammula*, *R. lanuginosus*, *Isolepis* spp., *Bellium bellidifolium*,.... Ces ruisseaux prennent leur source au niveau des crêtes.

Au niveau du col de Saint-Eustache, en bordure de pistes, très ponctuellement, des replats temporairement en eau profitent au développement de cortèges d'espèces affines des mares temporaires. Cet habitat **Mares temporaires méditerranéennes** code **Corine : 22.323**, **Natura 2000 : 3170** apparaît donc potentiellement présent sur le site.



Zone temporairement en eau en bordure de pistes

A ces habitats, il faut également en ajouter un autre **Pelouses calcaires alpines et subalpines** (**Corine : 36.412 ; 36.414 / Natura 2000 : 6170**) issus des données bibliographiques (Paradis, 2006/2010).

☞ La zone prospectée comporte 7 habitats déterminants, dans un état de conservation relativement satisfaisant pour la majorité d'entre eux et globalement assez bien représentée sur le site. Seul l'habitat à Pins maritime est extrêmement dégradé (incendie massif).

☞ Le secteur du Baracci abrite un habitat déterminant supplémentaire : Forêts à *Olea* et *Ceratonia* (Corine : 45.1 ; Natura 2000 : 9320)

IV.4.2 La flore

La zone étudiée présente un total de 10 espèces végétales patrimoniales dites « déterminantes » (cf. **TABLEAU VIII** et Carte n° 8) : 3 observées lors des prospections, pour le secteur du San Petru 5 données bibliographiques dont 2 anciennes et 2 données bibliographiques pour la zone rocheuse des gorges du Baracci.



Gagée de Soleirol, observée à plusieurs reprises sur la zone d'étude



Orpin angevin présentant localement de fortes densités

Les 3 espèces déterminantes observées sur site sont la Gagée de Soleirol (*Gagea soleirolii*), la Gagée de Granatelli (*Gagea granatellii*) et l'Orpin angevin (*Sedum andegavense*), tous trois développés sur les zones écorchées, sur substrat arénacé, au niveau des crêtes. La Gagée de Soleirol et l'Orpin angevin ont été

contactés en plusieurs localités souvent en fortes densités. Quant à la Gagée de Granatelli semble plus discrètes localisée à l'Ouest de site. Ces espèces ne sont pas rares en Corse et peuvent être abondantes localement dès lors que leurs conditions de vie sont présentes : pelouses écorchées et thermophiles pour les gagées et plutôt dalles rocheuses et substrat arénacé pour l'Orpin angevin. Toutefois, la Gagée de Soleirol et l'Orpin angevin sont endémiques à la Corse ce qui engage une responsabilité de la région vis-à-vis de leur préservation.

L'intérêt floristique plutôt réduit dans les zones très forestières de la zone prospectée est notamment relevé par les espèces citées en bibliographie dans la zone rocheuse du Baracci et par la présence de la Pivoine de Moris. Sur les 5 espèces bibliographiques notées dans le secteur du San Petru, le Physosperme des Cornouailles et le Cystoptéris diaphane sont des données anciennes (hors site) et le Fuirène pubescent est également hors site. Par contre, les données remarquables de Pivoine de Moris et d'Urginée maritime sont situées dans le secteur étudié du San Petru.

Pour le secteur rocheux du Baracci, l'Hélianthème d'Egypte et la Germandrée de Marseille, sont les 2 espèces déterminantes peu fréquentes en Corse et données présentes dans le secteur étudié. La première est protégée pour la Corse tandis que la deuxième est protégée au niveau national.

IV.4.3 Amphibiens

Différentes espèces de batraciens ont été observées sur le site (cf. Carte n° 9) : du **Discoglosse sarde et du Discoglosse corse**, déterminants strictes, ainsi qu'1 station de **Salamandre corse** et plusieurs observations d'**Euprocte de Corse** (déterminants en assemblage). Les nombreux cours d'eau du site semblent bien propices aux amphibiens.



★ Le Discoglosse sarde (*Discoglossus sardus*)

Le Discoglosse sarde, endémique de Corse et de Sardaigne, est protégé au niveau national, déterminant ZNIEFF en présence du Discoglosse corse et en Annexes II et IV de la Directive Habitats. Espèce peu exigeante dans le choix de ses sites de reproduction, le Discoglosse sarde occupe des biotopes très variés (source, marais côtier, canaux, ...) et possède une amplitude altitudinale étendue. Il exploite tout particulièrement des collections d'eau temporaire dont l'alimentation en région littorale est aléatoire. C'est une espèce discrète, dont le chant est très peu audible.

★ Discoglosse corse (*Discoglossus montalentii*)

Cet anoure, également endémique stricte de Corse, a le même statut que le Discoglosse sarde. Il est morphologiquement proche de ce dernier. Il présente une large répartition altitudinale puisqu'on le rencontre surtout de 400 m à 2 000 m d'altitude ; il est ponctuellement signalé plus bas, mais toujours en de faibles effectifs. La ponte du Discoglosse corse s'effectue presque exclusivement au sein de cours d'eau naturels (ruisseaux, rivières...).

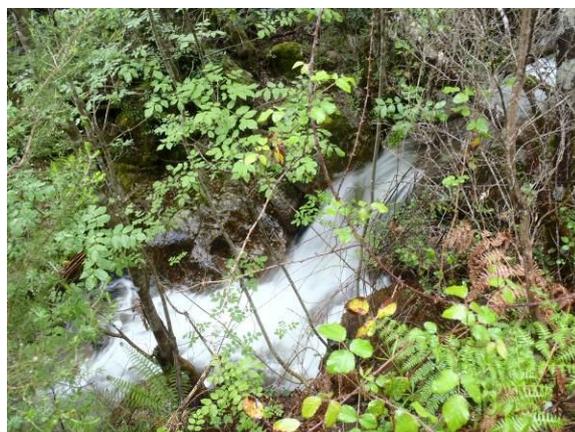
★ L'Euprocte de Corse (*Euproctus montanus*)

Il s'agit d'un urodèle endémique à la Corse, protégé au niveau national, déterminant ZNIEFF et en Annexe IV de la Directive Habitats. Il a été recensé du niveau de la mer à plus de 2 200 m d'altitude et se répartit largement sur toute l'île (du Cap Corse à Porto Vecchio). L'Euprocte de Corse présente un cycle annuel l'amenant à fréquenter des milieux aquatiques et terrestres. On pourra donc le trouver dans différents ruisseaux, vasques et torrents aux eaux renouvelées claires et pures pourvues de cailloux et rochers lui fournissant un abri. L'habitat terrestre est mal connu, sans doute assez varié et constitué des différents milieux environnant l'habitat aquatique.

★ La Salamandre de Corse (*Salamandra corsica*)

La Salamandre de Corse est une espèce endémique de l'île, protégée au niveau national, déterminante ZNIEFF en assemblage et en Annexe IV de la Directive Habitats. Sa répartition s'étend de l'étage méditerranéen supérieur à l'étage montagnard (500 à 1 800 m) mais reste préférentiellement forestière. Ainsi, on la retrouve dans les chênaies, les hêtraies et les châtaigneraies. Plus rarement, cette espèce peut être observée dans les forêts de Pin laricio ou de Pin maritime pourvu que celles-ci soient bien conservées. La salamandre présente aussi une phase aquatique, puisque la ponte et le développement larvaire se déroulent dans les vasques et eaux calmes des bords de torrents.

Ainsi l'existence en sympatrie sur le site étudié des 2 Discoglosses marque bien l'intérêt du site, encore renforcée par la présence des 2 urodèles endémiques de Corse. Il faut noter que les conditions météorologiques n'ayant pas été favorables et les prospections n'étant absolument pas exhaustives, la répartition et la fréquence de ces espèces sur le site sont sans doute bien plus étendues. En effet, les importantes pluies de la première session de prospection ont limité très fortement la détection des espèces et ont sans doute également entraîné les larves et têtards bien en aval selon un phénomène de « chasse d'eau ».



Le secteur rocheux vers les gorges du Baracci n'a pas été prospecté et aucune donnée bibliographique n'existe pour les amphibiens. Toutefois, ce site laisse présager par sa géomorphologie un fort intérêt pour ce groupe.

☞ Le site du San Petru possède un intérêt batracologique de par la présence des 2 Discoglosses en sympatrie et de par la fonctionnalité de ses milieux notamment pour les urodèles.

.....

IV.4.4 Reptiles

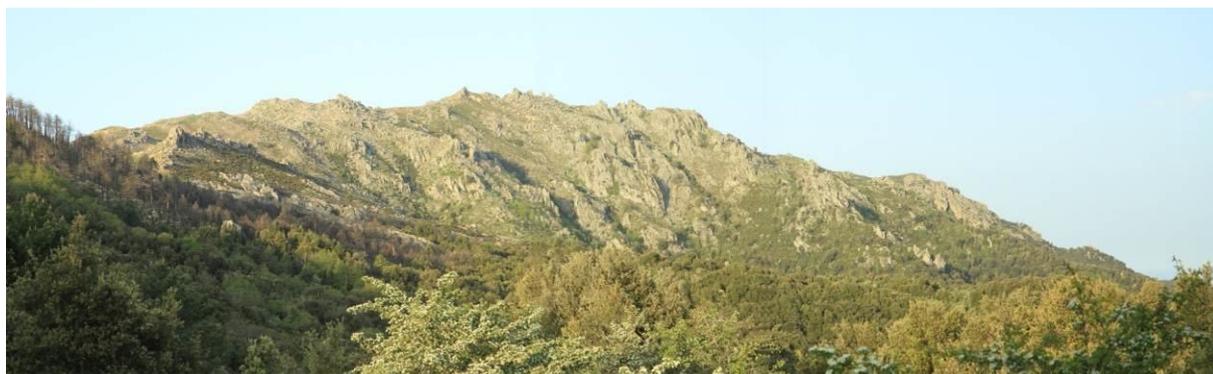
Le site du San Petru abrite 2 espèces déterminantes en assemblage de reptile : le Lézard de Bédriaga *Archaeaolacerta bedriagae* et la Couleuvre à collier corse *Natrix natrix corsa* (cf. Carte n° 9). Le site accueille en outre du Lézard tiliguerta *Podarcis tiliguerta* et de la Couleuvre verte et jaune *Hierophis viridiflavus* (non déterminants). Toutefois, en l'absence de prospection dédiée à ce groupe et au vu des milieux rocheux présents sur le site, il est probable que le Phyllodactyle d'Europe *Euleptes europea* soit également présent dans ce secteur.

Le secteur rocheux vers les gorges du Baracci n'a pas été prospecté et aucune donnée bibliographique n'existe pour les reptiles. Toutefois, ce site laisse présager par sa morphologie un fort intérêt pour ce groupe.

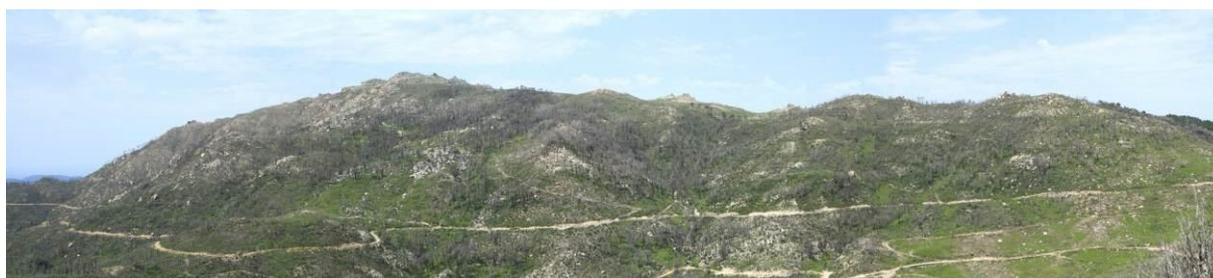
☞ Le site étudié est potentiellement intéressant d'un point de vue herpétologique : 2 espèces déterminantes en assemblage y vivent et s'y reproduisent et le Phyllodactyle, espèce déterminante patrimoniale s'y trouve probablement. Des prospections dédiées à ce groupe permettraient de confirmer ou d'infirmer cette présence.

IV.4.5 Oiseaux

46 espèces d'oiseaux ont été contactées lors des inventaires réalisés en mai 2012 sur le secteur du San Petru. Parmi elles, on comptabilise 41 espèces nicheuses dans la zone étudiée ou dans un périmètre très proche et 5 espèces qui exploitent ponctuellement les ressources de la zone étudiée sans y nicher. Cette liste n'est pas exhaustive, les saisons n'ayant pas été toutes inventoriées, il manque des espèces strictement migratrices et/ou hivernantes. Parmi ces espèces reproductrices, 16 sont composantes d'un assemblage déterminant pour la désignation de ZNIEFF et 2 sont déterminantes strictes pour la désignation de ZNIEFF.



Secteur ouest et sud de la zone d'étude (M. GENG - Biotope) ©



Secteur est et sud-est de la zone d'étude ayant subi un incendie récent (M. GENG - Biotope) ©

Fonctionnalité globale du secteur du San Petru

Situé sur la commune de Petreto-Bichisano le San Petru est vaste, et constitué de plusieurs milieux naturels, allant du maquis à la prairie d'altitude en passant par la pinède et une vaste forêt mixte. Les étages de végétation rencontrés correspondent à l'étage supraméditerranéen et montagnard. Néanmoins, le sommet culminant n'atteint que 1400 mètres, ce qui rend très faible la strate réellement montagnarde. Cela est confirmé par l'absence du cortège avifaunistique d'altitude.

Une grande partie de la face est de la zone étudiée a brûlé il y a trois ans. Ce secteur qui couvre plus du tiers de l'aire d'étude a été peu prospecté. En effet, si les milieux sont en restauration, ils sont encore très impactés par le passage du feu et les cortèges ornithologiques les exploitant sont très peu diversifiés. On retrouve néanmoins plusieurs couples de **Pic épeiche** qui exploitent les nombreux troncs d'arbres calcinés. Ça et là on retrouve également de nombreux **Venturon Corse** qui se nourrissent au sein de la jeune végétation.



Pic épeiche (M. GENG - Biotope) ©

Hivernage (secteur du San Petru)

Cette période de l'année n'a pas été étudiée. Néanmoins, les secteurs forestiers sont susceptibles d'accueillir de nombreux passereaux cherchant des zones de quiétudes et d'alimentation. En effet, la relative étendue du massif forestier en fait un secteur d'accueil assez potentiel. Des espèces exclusivement hivernante comme la Bécasse des bois, y sont également probables. Néanmoins, le site étudié ne représente, *a priori*, aucun enjeu particulier pour l'avifaune hivernante.

Migration (secteur du San Petru)

Cette période de l'année n'a pas été étudiée. Compte tenu de sa localisation géographique, le littoral sud-ouest de la Corse, est situé à moins de 10 kilomètre à vol d'oiseau. Néanmoins, le passage migratoire, sur ce secteur doit-être plutôt diffus. Une **Bondrée apivore** a été observée en passage lors des prospections, et comme elle, de nombreux rapaces et passereaux doivent chaque année emprunter le site. Néanmoins, au vu de la localisation géographique du site et de ces caractéristiques morphologiques, il est probable qu'il joue un rôle peu important pour la migration des oiseaux en Corse.

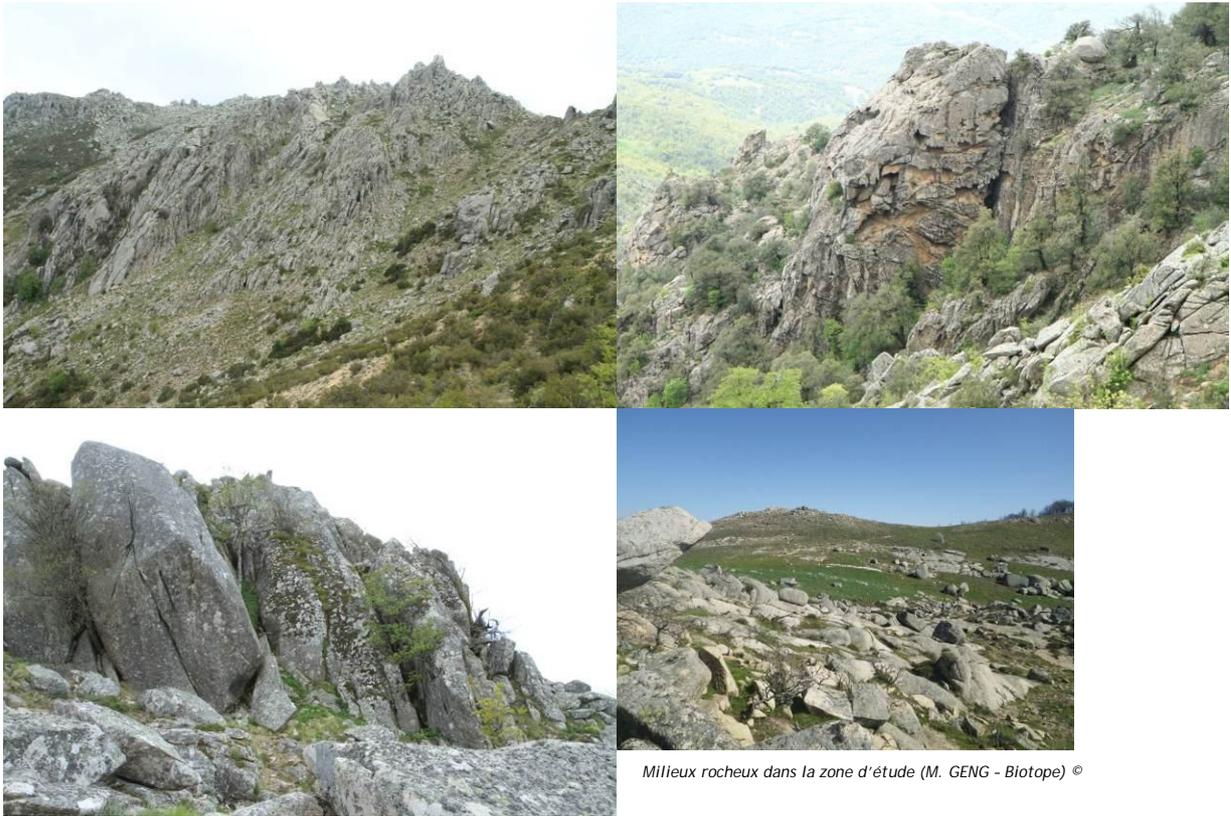


Bondrée apivore sur le site d'étude (M. GENG - Biotope) ©

Cortège des principaux habitats avifaunistiques (secteur du San Petru)

On dénombre cinq grands habitats sur le site étudié :

❖ **Blocs rocheux, Falaises**



Milieux rocheux dans la zone d'étude (M. GENG - Biotope) ©

Les hauteurs du secteur étudié sont constituées essentiellement par des blocs rocheux et des falaises plus ou moins importantes. Le cortège des oiseaux rupicoles occupe ce milieu particulier. Néanmoins l'absence de falaises réellement importante limite celui-ci. Les deux espèces réellement rupicoles présentes sont le **Grand Corbeau** dont un couple niche sur dans une petite falaise sous le Mont San Petru. Deux aires y ont été identifiées, dont une seule exploitée en 2012.



1 : Aire de l'espèce non utilisée en 2011
 2 : Aire de grand Corbeau utilisée en 2011
 3 : Grand Corbeau en vol

Photo M. GENG - Biotope ©

Ce même secteur est exploité par une petite colonie de **Pigeon biset**. Les individus observés avaient un plumage caractéristique de l'espèce, néanmoins, aucune analyse génétique ne permet d'assurer que ceux-ci soient de souche pure. Un **Aigle royal** a survolé le site d'étude à plusieurs reprises pendant la semaine de terrain. Il n'est pas nicheur dans la délimitation proposée, néanmoins celle-ci doit faire partie de son territoire et dans son secteur de prospection alimentaire. On retrouve plusieurs dizaines de couples de **Venturon Corse** dans ces habitats. La population de Venturon est assez importante et se concentre pour une partie sur ces habitats. On retrouve également plusieurs couples d'**Alouette lulu** et quelques individus de **Bruant zizi**.



Venturon Corse dans l'aire d'étude (M. GENG - Biotope) ©

❖ Pelouse hygrophile, prairies



Pelouses dans l'aire d'étude (Biotope) ©

Les milieux ouverts que l'on retrouve essentiellement au niveau des crêtes et des plateaux sont favorables à l'**Alouette lulu** pour sa nidification et au **Pipit rousseline**. De nombreux **Venturon Corse** sont également présents, constituant ainsi une zone importante pour l'alimentation de cette espèce. Là où quelques arbres sont présents, on retrouve également du **Bruant zizi** et du **Gobemouche gris**. Ces secteurs correspondent aussi à des territoires de chasse pour les espèces de rapaces fréquentant le site, l'**Aigle royal**, la **Buse variable** et le **Faucon crécerelle**.



Gobemouche gris (M. GENG - Biotope) ©

❖ Maquis bas et moyen

Les zones de maquis constituent les parties entre les forêts et les blocs rocheux. Ces zones peuvent être entrecoupées par des rochers, ce qui est favorable à certaines espèces comme le **Venturon corse**. Dans le maquis bas, c'est la **Fauvette sarde** qui est l'espèce la plus emblématique (1 secteur rassemble plusieurs couples), et dans le maquis moyen, c'est la **Fauvette pitchou** qui est présente. **L'Engoulevent d'Europe** peut nicher dans ce type de milieu, mais aussi en lisière de forêt, et va chasser dans les milieux plus ouverts. On retrouve également le **Gobemouche gris**, la **Fauvette mélanocéphale**, le **Bruant zizi**, le **Tarier pâtre**. Deux couples de **Pie-grièche écorcheur** sont également présents en nidification dans cet habitat.



Pie-grièche écorcheur (M. GENG - Biotope) ©



Maquis haut et maquis bas dans l'aire d'étude (Biotope) ©

❖ Forêt mixte feuillus et résineux

Le milieu forestier occupe plus de la moitié du site (plus de 750 hectares). Il est constitué d'un habitat relativement homogène. Compte tenu de la surface concernée, il n'a pas été prospecté dans son intégralité, mais quelques points échantillons ont été réalisés. On y retrouve un cortège d'oiseaux communs tels que **Geai des chênes**, les **Mésanges charbonnière et bleue**, le **Pinson des arbres**, le **Merle noir**, ... On y trouve également des espèces plus patrimoniales, tels que la **Huppe fasciée** et le **Petit-duc scops** présent à proximité du village. Le **Grimpereau des bois**, le **Roitelet triple bandeau**, la **Grive draine** et la **Mésange noire** semblent bien présents. De même, plusieurs couples de **Pigeon ramier** et la **Tourterelle des bois** exploitent cet espace boisé. Enfin, au moins un couple de **Buse variable** niche très probablement dans la zone étudiée, compte tenu de la fréquence d'observation. De la même manière, il semble qu'au minimum un couple **d'Épervier d'Europe** exploite également ces milieux.



Tourterelle des bois (M. GENG - Biotope) ©



Épervier d'Europe (M. GENG - Biotope) ©



Une partie des boisements de l'aire d'étude (M. GENG - Biotope) ©

Espèces potentielles (secteur du San Petru)

Plusieurs espèces sont susceptibles d'être présentes dans l'aire d'étude, mais n'ont pas été observées malgré des habitats d'espèces adaptés présents. La **Fauvette passerinette** n'a pas été contactée dans le maquis haut à modéré. Il est néanmoins probable que l'espèce soit présente, mais en petit effectif et qu'elle n'est pas été détectée dans les inventaires. Dans les boisements, le très discret **Torcol fourmilier** n'a pas été observé ni entendu, mais sa présence reste potentielle. De la même manière, le **Bec-croisé des sapins** est également potentiel, néanmoins le faible nombre de secteur purement en résineux limite celui-ci. Ce très vaste espace forestier est également fortement potentiel pour l'**Autour des palombes**. Aucun contact de l'espèce n'a été réalisé. Néanmoins, la période n'est pas optimale pour l'observation. Les jeunes sont à peine éclos et le couple est plutôt discret. L'absence de contact en mai n'implique donc pas que l'espèce ne soit pas présente. Enfin, sur les crêtes, là où les amoncellements rocheux sont les plus nombreux, le **Monticole bleue** pourrait trouver un habitat adapté. Néanmoins, il existe peu d'amas de blocs rocheux très importants et c'est sans doute cela qui limite la présence de l'espèce.

☞ 16 espèces nicheuses déterminantes en assemblage et 2 espèces nicheuses déterminantes strictes dans la zone étudiée du San Petru. La richesse des habitats d'espèces présents réside essentiellement dans la très vaste étendue forestière continue et relativement uniforme. Des prospections spécifiques, à des périodes différentes permettraient de mettre en évidence de manière plus précise la présence d'Accipiters. Les crêtes, les pelouses et les landes accueillent une avifaune riche mais non exceptionnelle. Cela est dû certainement pour une part à la fréquentation, mais surtout au fait que l'altitude n'est pas assez haute pour accueillir les espèces réellement montagnardes, sans conserver pour autant les richesses de la plaine littorale.

☞ 10 espèces nicheuses déterminantes sont données présentes en bibliographie sur le secteur du Baracci. Il s'agit de l'Aigle royal, du Faucon pelerin et du Milan royal pour les rapaces, ainsi que du Pipit rousseline, du Martinet à ventre blanc, du Grand Corbeau, de l'Hirondelle des rochers, de la Pie-grièche écorcheur, du Monticole bleu et du Venturon Corse. Ceci porte à 24 espèces déterminantes d'oiseaux (dont 16 en assemblage) pour l'ensemble de la ZNIEFF proposée qui révèle donc un fort intérêt ornithologique.

IV.4.6 Insectes

Les Rhopalocères

Au total, 15 espèces de Rhopalocères ont été rencontrées sur la zone d'étude, ce qui est relativement faible en comparaison des 68 espèces présentes en Corse. Cette faible diversité est cependant largement

sous-évaluée, du fait que les trois dates de passage étaient consécutifs au début du mois de juillet, et ignoraient donc toutes les espèces précoces et printanières.

Néanmoins, il est indéniable que le groupe des Rhopalocères est assez peu diversifié. Une des premières raisons de cette faible diversité est l'occupation de l'espace par les forêts sur une grande partie de la zone d'étude. Ces habitats sont, en général, peu favorables à l'établissement d'un grand nombre de Rhopalocères. Le couvert végétal des arbres limite la croissance des végétaux en sous-bois, et le nombre d'espèces végétales y est limité. En conséquence, les papillons trouvent peu de plantes-hôtes et le nombre d'espèces y est plus faible qu'en un milieu ouvert. Seules quelques espèces plus spécialisées, comme l'Azuré des nerpruns *Celastrina argiolus* y fréquente des espèces ubiquistes, représentées dans le cas de la zone d'étude par la Piéride de la rave *Pieris rapae* et le Myrtil *Maniola jurtina*.



Lasiommata paramegaera



Coenonympha corinna

Les zones ouvertes, situées plus en altitude, bien que plus riches en espèces, restent assez peu diversifiées. Un des obstacles à la diversité entomologique du site est l'envahissement du site par les fougères, plantes délaissées par le bétail et qui peuvent proliférer lorsque les habitats sont pâturés. Ces plantes envahissantes ne sont pas consommées par les chenilles de papillons et limitent donc leur abondance et leur diversité.

Le cortège des Rhopalocères y est cependant intéressant du fait de la présence de six espèces endémiques cynosardes et déterminantes ZNIEFF, dont une espèce, le Nacré tyrrhénien *Fabriciana elisa*, est protégée au niveau national (article 2). Les autres espèces présentes appartiennent majoritairement à un cortège d'espèces de milieux arides et écorchés : L'Agreste tyrrhénien *Hipparchia neomiris*, L'Azuré de l'Ajonc *Plebejus argus corsica* et L'Azuré de Bellier *Plebejus bellieri*. La faible diversité du site (mais probablement bien sous-évaluée) est donc compensée par de forts intérêts patrimoniaux.





Plebejus argus corsicus



Hipparchia neomiri

Les Odonates

L'ensemble du site est très défavorable aux Odonates, du fait de l'absence de plans d'eau. Seuls quelques ruisseaux sont présents, sur lesquels seul l'Orthétrum brun *Orthetrum brunneum* (espèce très commune) a été mis en évidence. En outre une autre espèce très commune, la Libellule déprimée *Libellula depressa* a été observée sur les crêtes, non loin du sommet du Mont San Petru, de façon erratique.

Les Orthoptéroïdes

La diversité des Orthoptéroïdes est également assez faible, puisque seules douze espèces ont été observées durant les prospections. Néanmoins, beaucoup d'individus appartenant à la sous-famille des Gomphocerinae étaient encore au stade larvaire lors des visites de terrain, ce qui laisse présager que la diversité réelle du groupe est elle aussi sous-évaluée.

Comme pour le groupe des Rhopalocères, le milieu forestier est défavorable au groupe des Orthoptères, puisque seuls le Grillon pubescent *Melanogryllus desertus* et le phasme gaulois *Clonopsis gallica* y ont été rencontrés. L'essentiel de la biodiversité se concentre donc également sur les prairies d'altitudes, pâturées par le bétail.

Outre des espèces communes présentes sur le continent, cinq taxons endémiques cyno-sardes sont représentés sur la zone d'étude :

- L'Oedipode du Monte Cinto *Oedipoda caerulescens sardeti*,
- L'Oedipode insulaire *Sphingonothus cosicus*,
- La Decticelle de Vizzavona *Platycleis albopunctata monticola*,
- L'Ephippigère d'Algérie *Uromenus brevicollis insularis* et
- L'Oedipode gracile *Acrotylus patruelis*.

Parmi ces espèces, seul l'Oedipode gracile (photo ci-contre) est déterminant ZNIEFF, mais il est très probable que les larves de Gomphocerinae évoquées plus haut appartiennent à *Chorthippus pascorum* et/ou à *C. corsicus*, deux espèces déterminantes des milieux montagneux.



Les coléoptères

Aucun inventaire spécifique aux coléoptères n'a été réalisé. Cependant, les vieux arbres feuillus (chênes, frênes...) ont été examinés afin de vérifier la présence d'indices de présence des grands coléoptères saproxylophages, comme le Grand Capricorne *Cerambyx cerdo*, protégé en France. Ces indices sont principalement des loges de sorties caractéristiques, ovales et d'un diamètre d'environ 3 cm.

Malgré la présence de vieux chênes paraissant favorables, en particulier au nord de la zone d'étude, aucune loge de sortie de Grand Capricorne n'a été repérée sur le site. En plus de cela, la zone semble très favorable au *Lucanus tetraodon*, même s'il n'a pas été mis en évidence sur le site, et que son statut de déterminant ZNIEFF n'est valable que pour les grandes populations.

En plus de ces espèces patrimoniales recherchées, mais non mises en évidences, des collectes d'espèces floricoles ont été réalisées, et une espèce déterminante ZNIEFF a été trouvée : *Pachypus candidae*. Chez cette espèce, présente uniquement en Corse et en Italie, seuls les mâles peuvent se rencontrer, car les femelles vivent enfouies dans des galeries. Elle est notée « très localisée » d'après Du Chatenêt (1990).

☞ Par plusieurs aspects, le Monte San Petru présente des intérêts entomologiques forts. En dépit d'une richesse spécifique assez faible, de nombreuses espèces déterminantes ZNIEFF et endémiques ont été contactées. Pour les groupes des Rhopalocères, six espèces déterminantes, dont une protégée, ont été contactées. Le groupe des Orthoptères et surtout des Odonates, avec respectivement une et zéro espèces déterminantes semblent moins riches, malgré la présence de plusieurs taxons endémiques pour les Rhopalocères. Enfin, pour le groupe des Coléoptère, seul un inventaire plus complet pourrait en déterminer réellement les enjeux, mais un rapide aperçu a déjà pu mettre en évidence des enjeux.

IV.4.7 Chiroptères

Ce site n'a fait l'objet d'aucune prospection chiroptères. Seule une soirée de prospections a été réalisée en 1998 lors d'un inventaire forestier (GCC, 1998)

Sites de chasse ou d'activité nocturne

Deux sites de chasse ou/et de transit ont été recensés sur cette ZNIEFF. Ils correspondent tous les deux à des bassins DFCI (vers le col de St. Eustache) ouverts offrant une opportunité providentielle pour les chauves-souris de venir s'abreuver au cours de l'activité nocturne. La présence d'eau génère également probablement des conditions favorables à la concentration d'insectes-proies. 6 espèces non déterminantes y ont été observées.

Commune	Site de chasse	Hsa	Ese	Ppi	Paus	Nle	Tte
Moca Croce	DFCI MCR06	X	X		X		
Moca Croce	DFCI Col St Eustache	X	X	X	X	X	us

Ppi : *Pipistrellus pipistrellus*; *Hsa* : *Hypsugo savii* ; *Paus*: *Plecotus austriacus* ; *Ese* : *Eptesicus serotinus* ; *Nle* : *Nyctalus leisleri* ; *Tte* : *Tadarida teniotis*

En gras : indice de reproduction ; *us* : détermination acoustique uniquement

Gîtes

Aucun gîte n'a été recensé sur le site.

☞ En l'état actuel de nos connaissances, aucune espèce n'est déterminante sur la ZNIEFF stricto sensu. Des prospections complémentaires sont nécessaires.

IV.5 Conclusion

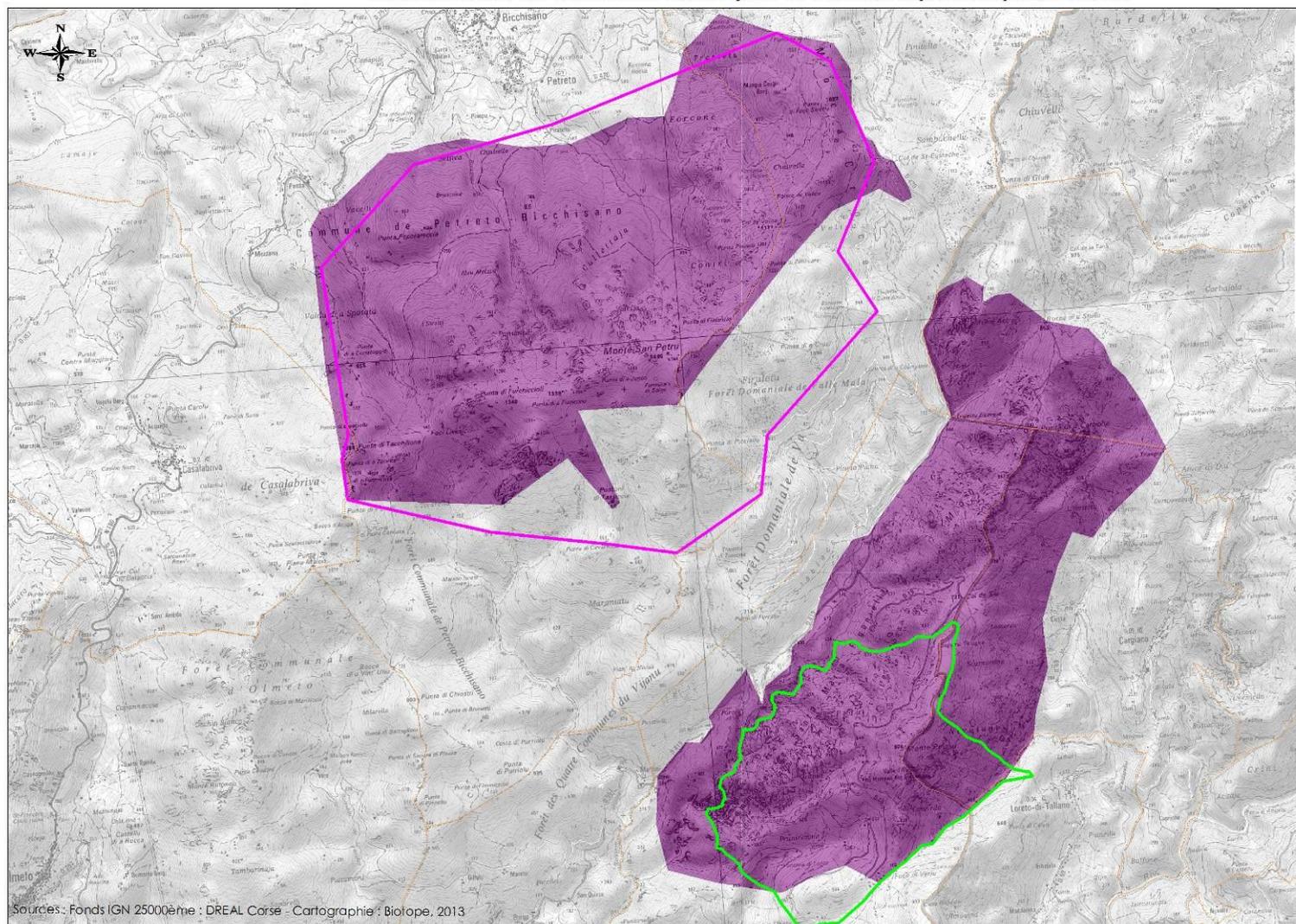
Cette proposition de création d'une ZNIEFF I comprend plusieurs intérêts :

➤ **Proposition de contours de la ZNIEFF de type I (cf. Carte n° 14)**

1. L'entité rocheuse incluant les gorges du Baracci, le Monte Pelosu, Punta di u Carbone et le Monte Acciaiu, est proposée en raison de son intérêt ornithologique lié à la présence de l'Aigle royal (et également d'autres espèces ornithologiques déterminantes). On y retrouve également 4 espèces déterminantes floristiques : L'Hélianthème d'Egypte, la Germandrée de Marseille, l'Urginée maritime et le Fuirène pubescent. Pour cette dernière, une enclave de l'autre côté de la départementale est proposée pour inclure cette station ;
2. La zone prospectée autour du San Petru présente des intérêts multiples : Floristiques (*a minima* 5 espèces déterminantes et plusieurs espèces patrimoniales), herpétologiques (4 espèces déterminantes d'amphibiens et *a minima* 2 de reptiles), entomologiques (8 espèces déterminantes) et ornithologiques (18 espèces nicheuses déterminantes) : le zonage proposé inclut toutes ces données ;
3. Le secteur sud-est de la zone prospectée n'est pas proposé dans le périmètre ZNIEFF car il s'agit d'une grande zone brûlée ne semblant pas abriter d'espèces déterminantes.

La proposition regroupe donc 2 entités :

- San Petru : 1400 ha sur les communes de Petreto-Bicchisano, Moca-Croce ;
- Secteurs rocheux de Monte Pelosu, Punta di u Carbone : 1200 ha sur les communes de Santa Maria Figaniella, Zerubia Cargiaca.



Légende

- Zone prospectée
- Zone d'étude biblio
- Proposition de contours ZNIEFF

Carte n° 14 : Contours de la proposition de ZNIEFF Type I « Monte San Petru »

Bibliographie générale

- ACEMAV COLL. DUGUET R. MELKI F., 2003 - Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, Ed Biotope, Mèze, 480 p.
- BELLMANN, H. & LUQUET, G., 2009. *Le guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe occidentale*, Delachaux et Niestlé.
- BENSETTITI F., GAUDILLAT V., 2004. Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7. Espèces animales. La Documentation française. 165-167
- BirdLife International, 2004. – Birds in the European Union : a status assessment. Wageningen. Netherlands. BirdLife International.
- BLONDEL J., FERRY C. & FROCHOT, 1970. La méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (I.P.A.) ou des relevés d'avifaune par "Stations d'écoute". *Alauda*, 38 (1): 55-71.
- BOITIER, E., PETIT, D. & BARDET, O., 2006. Contribution à la connaissance des orthoptéroïdes de Corse (Orthoptera, Phasmoptera, Mantodea). *L'Entomologiste*, 62(5-6), 129-145.
- BOURNERIAS M., PRAT D., 2006 - Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg, éd. Parthénope, 504p.
- BRAUD, Y. & SARDET, E., 2006. Catalogue des orthoptéroïdes de Corse : seconde actualisation (Orthoptères, Mantoptères, Blatoptères, Dermaptères, Phasmoptères). *Matériaux Orthoptériques et Entomocénotiques*, (11), 97-111.
- DANTON.P & BAFFRAY.M., 1995 - Inventaire des plantes protégées en France éd. Nathan et A.F.C.E.V. 294 p.
- DEFAUT, B., 2001. *La détermination des orthoptères de France* 2 éd., Aynat, 09400 Bédeilhac.
- DEFAUT, B., SARDET, E. & BRAUD, Y., 2009. ORTHOPTERA : Ensifera et Caelifera. *Catalogue permanent de l'entomofaune nationale*, (fascicule n°7).
- DELAUGERRE M., CHEYLAN M., 1992 - Atlas de répartition des batraciens et reptiles de Corse. Parc Nat. Reg. Corse / EPHE, Ajaccio : 128 p.
- DIJKSTRA K. D. B. & LEWINGTON R. (2009). Le guide des libellules de France et d'Europe. Delachaux & Niestlé ed. : 320 p.
- DU CHATENET, G., 1990. Guide des Coléoptères d'Europe. Delachaux & Niestlé ed ; 480 p.
- GCC, 1998. Les chiroptères en milieu forestier. Rapport d'étude, ONF : 56p.
- GEROUDET P., 1998. Les passereaux d'Europe. Volume I et II. Delachaux & Niestlé. 405p. & 512p.
- GEROUDET P., 2000. Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Delachaux & Niestlé. 426p.
- GRAND, D. & BOUDOT, J., 2006. *Les libellules de France, Belgique et Luxembourg* Biotope (Collection Parthénope), Mèze.
- GROUPE CHIROPTERES CORSE, 2009. Programme régional de conservation des chiroptères en Corse 2006-2008 - année 2008 et bilan 2006-2008. GCC, rapport OEC/DIREN : 26p. + annexes
- JAUZEIN Ph., TISON J.-M., CBNM, à paraître - Flore de la France méditerranéenne continentale.
- JEANMONOD D. & GAMISANS J. (2007) - Flora Corsica. Edisud. 921 p. + annexes.
- KALKMAN, V.J. et al., 2010. *European Red List of Dragonflies*, Luxembourg: Publications Office of the European Union.
- LAFRANCHIS, T., 2000. *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles*, Mèze (France): Biotope Ed.
- LAFRANCHIS, T., 2007. *Papillons d'Europe*, Paris: Diathéo Ed.
- M.N.H.N., 1994 - Inventaire de la Faune menacée de France. Le Livre Rouge. Muséum National d'Histoires Naturelles, Nathan. 175p.
- MAURIN, H. & KEITH, P., 1994. *Le Livre Rouge - Inventaire de la faune menacée en France*, Nathan - MNHN - WWF.
- Modernisation de l'inventaire ZNIEFF en Corse : Proposition pour 2 ZNIEFF, DREAL Corse- BIOTOPE, 2013

- MIAUD C., MURATET J., 2004 - Identifier les œufs et les larves dans amphibiens de France. INRA, Paris. 115-119
- MURATET J., 2007 - Identifier les Amphibiens de France métropolitaine, Guide terrain. Ecodiv, France. 291p.
- OLIVIER L., GALLAND J.-P., MAURIN H., et ROUX J.-P., 1995 - Livre rouge de la flore menacée de France. Tome I : Espèces prioritaires. Muséum National d'Histoire Naturelle / Conservatoire Botanique National de Porquerolles / Ministère de l'Environnement (éds.).
- ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. SEOF / LPO. Paris. 560p.
- ROCHE B., DOMMANGET J.L., GRAND D. & PAPA ZIAN M., 2008 - Atlas des odonates de Corse. DIREN, Service de l'Eau et des Milieux Aquatiques (SEMA), Société française d'odonatologie. 128 p.
- SARDET, E. & DEFAUT, B., 2004 - Les orthoptères menacés de France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. *Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques*, 9, 125-137.
- SOTIAUX A., PIOLI A., ROYAUD A., SCHUMACKER R. & VANDERPOORTEN A., 2007 - A checklist of the bryophytes of Corsica (France): new records and a review of the literature. *Journal of Bryology* (2007) 29: 41-53
- Thibault J.-C. & Bonaccorsi, G. 1999. - The birds of Corsica. An annotated checklist. British Ornithologists' Union. 116p.
- THIBAUT JC, 2006. - Connaître les oiseaux de Corse. Albiana/Parc naturel régional de Corse. 257p.
- THIOLLAY J.M. & BRETAGNOLLE V. (coord.), 2004. Rapaces nicheurs de France – distribution, effectifs et conservation. Delachaux & Niestlé. Paris. 176 p.
- TOLMAN, T. & LEWINGTON, R., 2004 - *Guide des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord*, Delachaux & Niestlé Ed.
- TUCKER G.M. & HEATH M.L., 1994. Birds in Europe :Their Conservation Status. Birdlife Conservation Series N°3, BirdLife International. 600p.
- VAN SWAAY, C. & WARREN, M., 1999 - *Red Data Book of European Butterflies (Rhopalocera)*, Strasbourg: Council of Europe Publishing.
- VAN SWAAY, C. et al., 2010 - *European Red List of Butterflies*, Luxembourg: Publications Office of the European Union.
- WENDLER, A. & NÜSS, J., 1994 - *Libellules. Guide d'identification des libellules de France, d'Europe septentrionale et centrale*, Bois-d'Arcy, France

SOURCES INTERNET

Site de l'ONEM : Observatoire Naturaliste des Ecosystèmes Méditerranéens. Available at: <http://www.onem-france.org/wakka.php?wiki=PagePrincipale>.

ANNEXES

Annexe 1. Cartes des zones prospectées pour les sites étudiés	65
Annexe 2. Cartes des points d'écoute avifaunistiques pour les sites étudiés	67
Annexe 3. Localisation des observations avifaunistiques sur le site du Golo	68
Annexe 4. Localisation des observations avifaunistiques sur le site du San Petru	70
Annexe 5. Protocole détaillé de la méthodologie de détermination des têtards de discoglossidés	74
Annexe 6. Formulaire CERFA d'autorisation de prélèvement d'espèce protégée	76

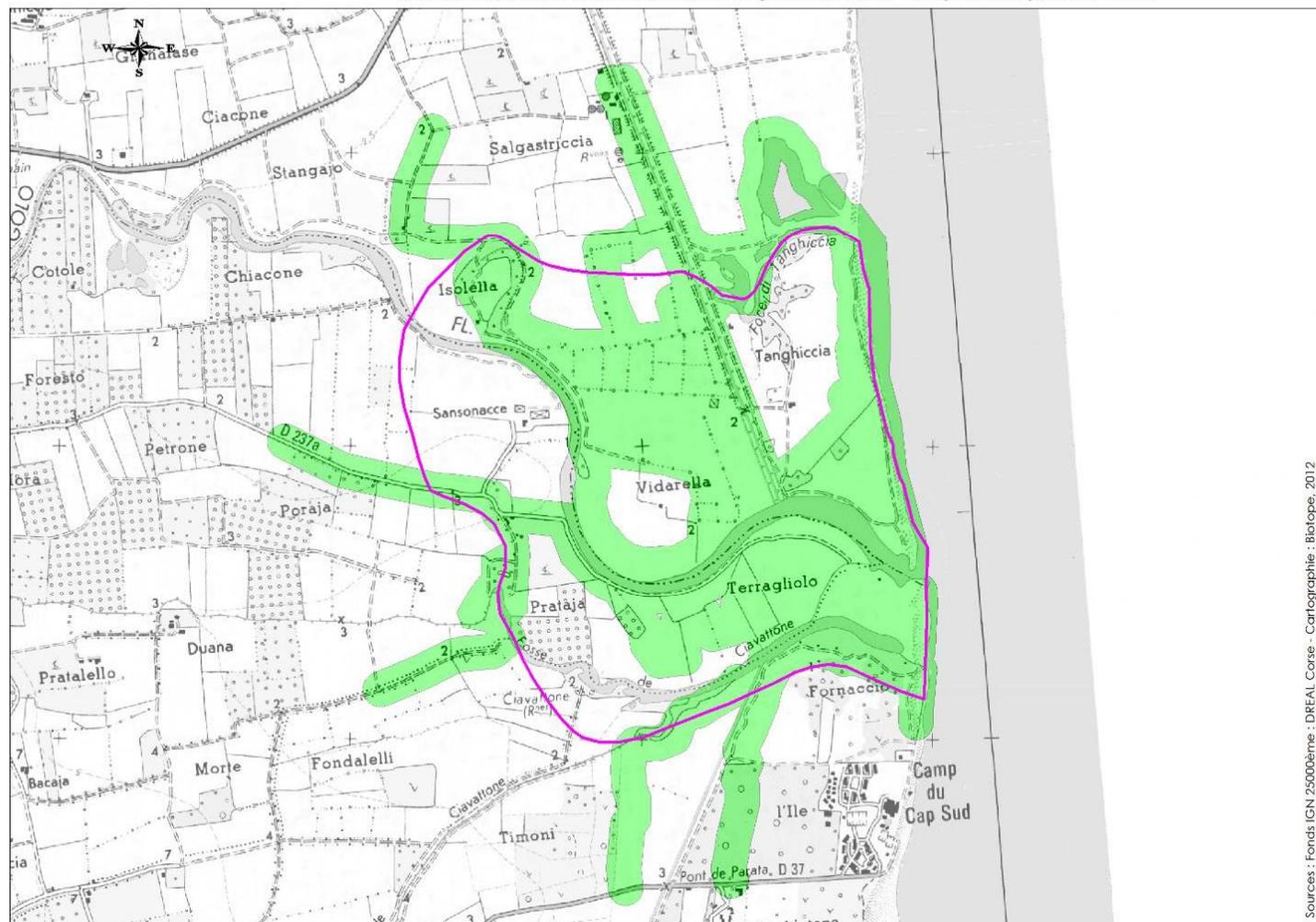
Annexe 1. Cartes des zones prospectées pour les sites étudiés



Secteurs prospectés sur le site de l'embouchure du Golo

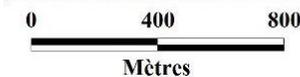


Modernisation de l'inventaire ZNIEFF pour la Corse : Proposition pour 2 ZNIEFF



Légende

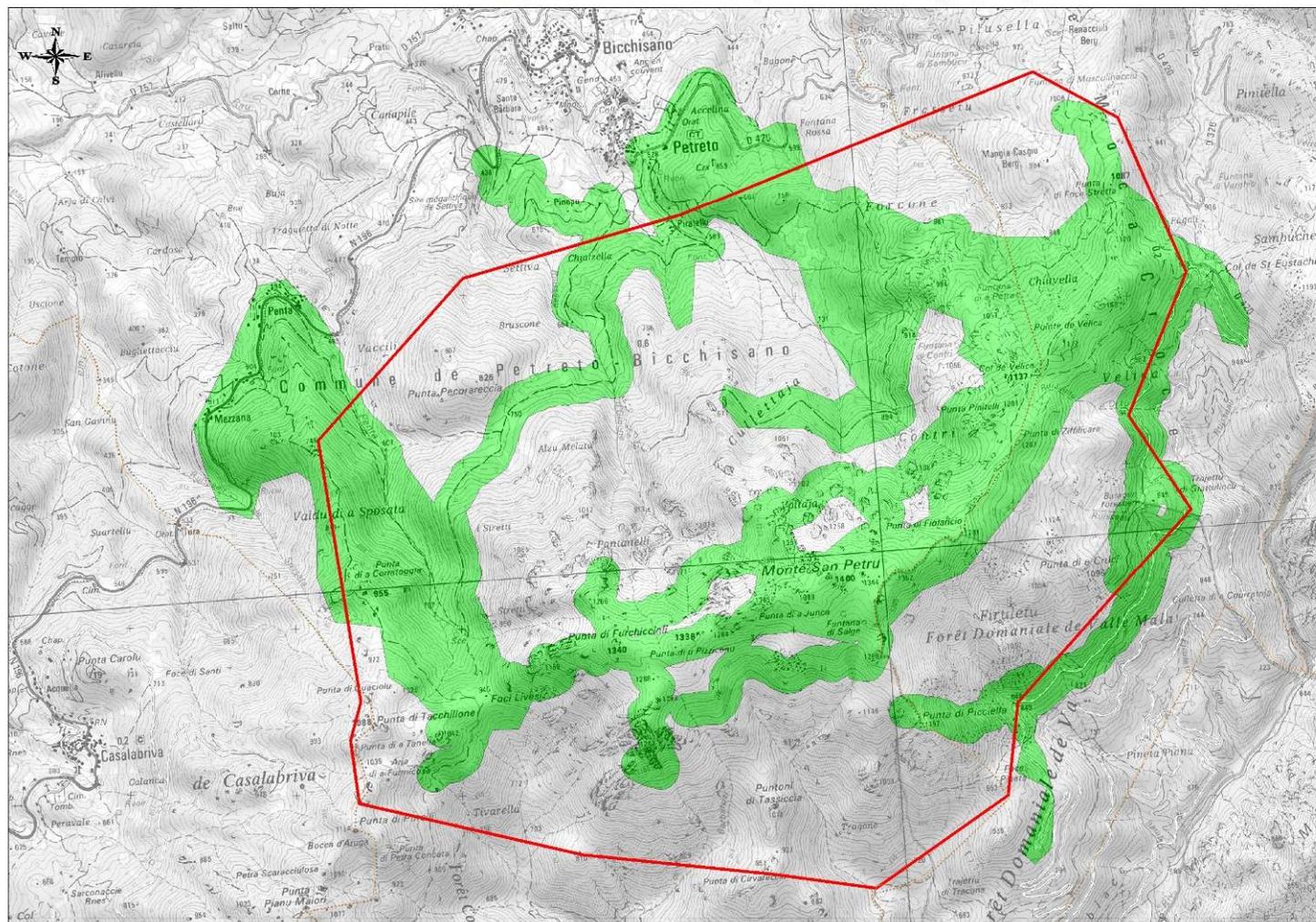
-  Contour du site étudié
-  Zones prospectées



Sources : Fonds IGN 25000ème ; DREAL Corse ; Cartographie : Biotope, 2012

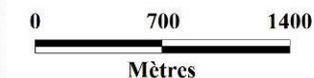
Carte n° 15 : Zones prospectées sur le site de l'Embouchure du Golo

Modernisation de l'inventaire ZNIEFF pour la Corse : Proposition pour 2 ZNIEFF



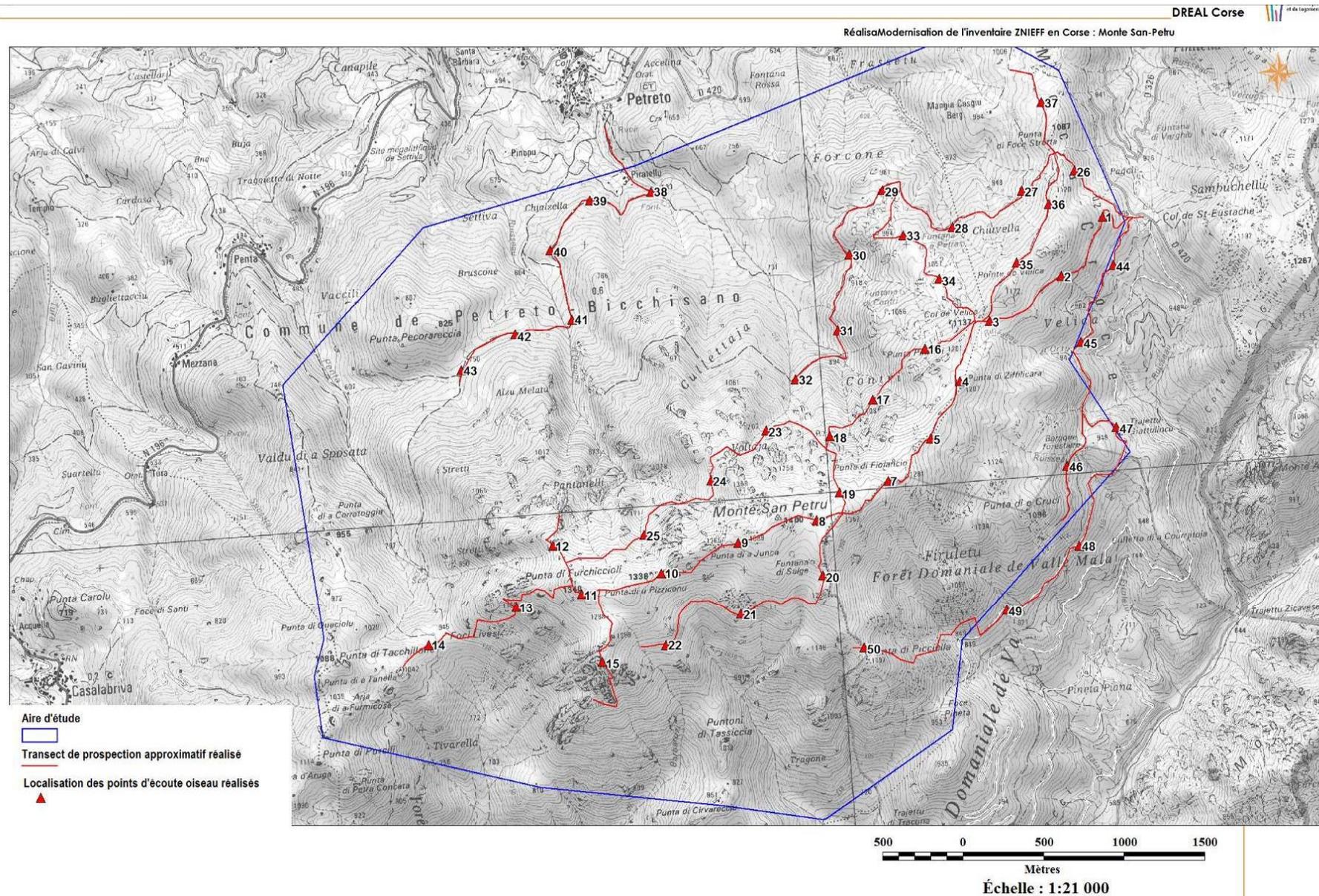
Légende

- Zone d'étude
- Zones prospectées



Carte n° 16 : Zones prospectées sur le site du Monte San Petru

Annexe 2. Carte des points d'écoute avifaunistiques pour le site du San Petru



Annexe 3. Localisation des observations avifaunistiques sur le site du Golo

Espèces	Points d'écoute																													
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Espèces d'oiseaux nicheuses																														
Bouscarle de Cetti (<i>Cettia cetti</i>)	x	x	x	x			x			x														x						
Bruant proyer (<i>Miliaria calandra</i>)			x					x	x		x	x	x	x				x	x			x								x
Bruant zizi (<i>Emberiza cirlus nigrostriata</i>)																x														
Buse variable (<i>Buteo buteo arrigonii</i>)		x														x														
Caille des blés (<i>Coturnix coturnix</i>)		x																												
Canard colvert (<i>Anas platyrhynchos</i>)										x																				
Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis tchusii</i>)		x			x				x		x	x	x	x		x						x	x							
Chevalier guignette (<i>Actitis hypoleucos</i>)		x					x																							
Corneille mantelée (<i>Corvus corone cornix</i>)															x	x								x		x				
Cisticole des joncs (<i>Cisticola juncidis</i>)					x	x	x	x			x		x	x						x			x						x	x
Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>)																	x													
Etourneau unicolore (<i>Sturnus unicolor</i>)	x				x								x		x	x	x							x	x		x	x		
Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>)					x										x				x									x		
Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla paulucci</i>)																	x			x				x			x			
Fauvette mélanocéphale (<i>Sylvia melanocephala</i>)			x											x	x	x			x	x				x						
Foulque macroule (<i>Fulica atra</i>)		x	x	x																										
Gallinule poule-d'eau (<i>Gallinula chloropus</i>)	x	x	x	x			x			x								x						x			x			
Geai des chênes (<i>Garrulus glandarius corsicanus</i>)															x	x									x					
Gobemouche gris (<i>Muscicapa striata tyrrhenica</i>)	x														x	x									x				x	
Grèbe castagneux (<i>Tachybaptus rufficollis</i>)			x																											x
Guêpier d'Europe (<i>Merops apiaster</i>)		x																										x		
Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>)					x											x													x	
Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	x	x																x									x			
Merle noir (<i>Turdus merula</i>)	x														x	x	x								x		x	x	x	x
Mésange à longue queue (<i>Aegithalos caudatus</i>)	x																x												x	
Mésange bleue (<i>Parus caeruleus oliastreae</i>)		x			x										x	x				x					x		x	x	x	
Mésange charbonnière (<i>Parus major corsus</i>)	x	x	x		x				x		x	x	x		x	x			x		x			x	x	x	x	x	x	
Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>)		x			x										x					x									x	

Espèces	Points d'écoute																													
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Petit Gravelot (<i>Charadrius dubius</i>)		x					x																							
Pic épeiche (<i>Dendrocopos major harterti</i>)	x														x	x								x		x				
Pie-grièche à tête rousse de Corse (<i>Lanius senator Ssp. badius</i>)																						x								
Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs tyrrhenica</i>)																x								x						
Râle d'eau (<i>Rallus aquaticus</i>)	x						x																							
Rougegorge familier (<i>Erithacus rubecula</i>)	x														x	x			x					x				x	x	
Rousserolle effarvatte (<i>Acrocephalus scirpaceus</i>)	x	x		x	x	x	x	x		x																	x			
Serin cini (<i>Serinus serinus</i>)				x	x			x											x	x	x	x					x			
Tarier pâtre (<i>Saxicola torquata</i>)		x										x		x				x				x								x
Tourterelle turque (<i>Streptopelia decaocto</i>)		x			x				x					x			x				x			x				x		
Verdier d'Europe (<i>Carduelis chloris madaraszii</i>)								x														x		x						x
Espèces non nicheuses mais exploitant les ressources du site étudié																														
Blongios nain (<i>Ixobrychus minutus</i>)		x	x	x																										
Busard des roseaux (<i>Circus aeruginosus</i>)	x				x																									
Faucon hobereau (<i>Falco subbuteo</i>)																	x	x									x			
Goéland leucophée (<i>Larus cachinnans</i>)				x	x	x																	x			x				
Grand Gravelot (<i>Charadrius hiaticula</i>)						x	x																							
Héron pourpré (<i>Ardea purpurea</i>)																														x
Hirondelle de fenêtre (<i>Delichon urbica</i>)		x		x	x			x			x		x	x	x				x				x				x			x
Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>)	x	x			x	x		x	x		x			x				x			x		x							x
Martinet noir (<i>Apus apus</i>)		x	x		x	x		x			x		x	x	x			x			x								x	x
Milan royal (<i>Milvus milvus</i>)								x						x	x					x				x						x
Mouette rieuse (<i>Larus ridibundus</i>)				x	x	x											x	x									x			
Œdicnème criard (<i>Burhinus oediconemus</i>)											x																			
Sterne pierregarin (<i>Sterna hirundo</i>)					x	x																					x			
Espèces d'oiseaux fortement potentielles																														
Grèbe huppé (<i>Podiceps cristatus</i>)																														
Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>)																														
Hypolais polyglotte (<i>Hippolais polyglotta</i>)																														
Petit-duc scops (<i>Otus scops</i>)																														

Espèces	Points d'écoute																																																							
	1	2	3	4	5	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50							
Martinet noir (<i>Apus apus</i>)																																																								
Espèces d'oiseaux observées en migration																																																								
Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)																																																								
Espèces d'oiseaux non observées, mais fortement potentielles																																																								
Autour des palombes de Corse (<i>Accipiter gentilis</i> Ssp. <i>arrigonii</i>)																																																								
Torcol fourmilier (<i>Jynx torquilla</i>)																																																								
Monticole bleu (<i>Monticola solitarius</i>)																																																								
Fauvette passerinette (<i>Sylvia cantillans</i>)																																																								

Annexe 5. **Protocole détaillé de la méthodologie de détermination des têtards de discoglossidés**

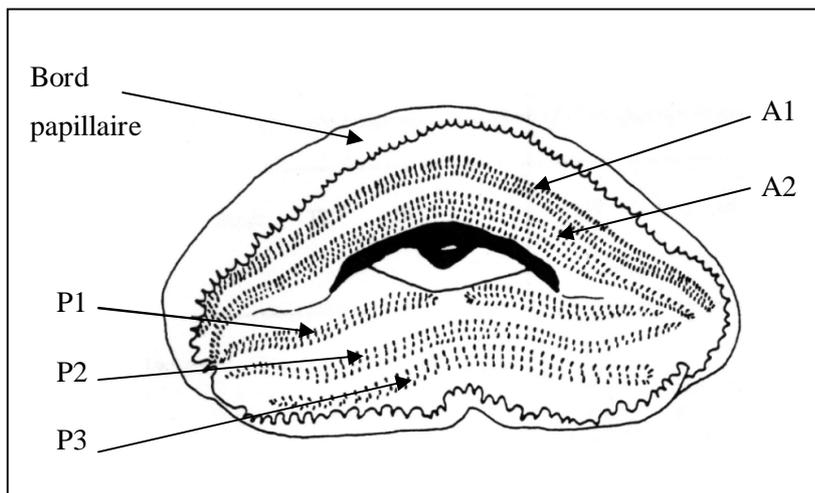
Les têtards de Discoglosses ont une coloration brun-noirâtre et une membrane caudale peu développée, ornée de réticulations très fines, seulement visibles à la loupe (Lanza, 1982). Ils se déterminent très facilement sur le terrain par le fait qu'ils se caractérisent par un spiracle (tube d'évacuation de l'eau) ventral et non latéral (côté gauche) comme chez les autres têtards d'Amphibiens présents en Corse.

Kostenzer (1998) a également mis en évidence la présence chez les têtards de Discoglosse, depuis leur très jeune âge, d'un filet de polygones fermés dans leur épiderme. Cette structure apparaissant chez aucune autre espèce d'Amphibien présente en Corse, permettrait avec une simple loupe, de différencier les têtards de Discoglosse des têtards des genres *Bufo*, *Hyla* et *Rana*.

Selon Bosc (2001), si la différenciation, sur le terrain, entre les têtards des différents genres est relativement aisée, il n'est pas de même pour différencier l'espèce corse ou sarde des têtards du genre *Discoglossus*. Cette détermination nécessite de passer à la binoculaire et donc de sacrifier le têtard. En effet, il existe une clé de détermination reposant sur le disque buccal des têtards (cf. infra). Cette méthode, mise au point par des universitaires italiens (Université de Gênes) en 1997 dans le cadre d'un travail de recherche cofinancé par la DREAL de Corse (Livio et al., 1998 ; Salvidio, Sindaco et Livio, 1997) permet par des prélèvements sans impact sur la population de capturer et d'identifier rapidement les deux espèces sans confusion possible.

Chez un têtard de Discoglosse le disque buccal est constitué par (Figure ci-après) :

- un bord papillaire sous lequel on trouve un bec corné,
- une lèvre supérieure avec deux séries continues de kératodontes (denticules),
- une lèvre inférieure avec une série interrompue et deux séries continues de kératodontes.



Disque buccal de têtard de discoglosse sous loupe binoculaire

Schéma du disque buccal d'un têtard de Discoglosse (18x) (d'après Salvidio et al., 1997, modifié)

Clé de détermination des têtards des Discoglosses en Corse, d'après Salvidio et al. (1997) :

1	Spiracle situé sur la partie gauche du corps	<i>Bufo, Hyla, Rana</i>
	Spiracle ventral	<i>Discoglossus</i> 2
2	Bord papillaire non complet , très rarement complet, Somme des subrangées [A1+ A2+ P1+P2] < 9	<i>D. sardus</i>
	Bord papillaire complet , très rarement incomplet, Somme des subrangées [A1+ A2+ P1+ P2] ≥ 10	<i>D. montalentii</i>

Les captures sont effectuées manuellement ou à l'aide d'une épuisette et les têtards sont transportés dans des flacons contenant de l'alcool à 70° pour les conserver avant leur observation. Dans chaque point d'eau avec présence d'une ponte de discoglosse, il faudra prélever de 1 à 5 têtards (en fonction de l'abondance du nombre de têtards, afin d'avoir un échantillonnage aléatoire parlant). Ces captures seront réalisées par un batrachologue ayant compétences en ce domaine.

Pour réaliser ces manipulations, une dérogation a été demandée auprès des services de l'Etat pour obtenir l'autorisation de capture et destruction des spécimens de têtards (cf. Annexe ci-après).



PRÉFET DE LA CORSE-DU-SUD

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

RÉFÉRENCE : SBEP/2012/YG n°

**Arrêté n° 201 165-005 en date du 13 juin 2012
portant autorisation de capture, de transport, de détention et de destruction à des fins scientifiques de
spécimens d'amphibiens protégés**

Le préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud,

- Vu** le code de l'environnement, notamment ses articles L411-1 et L411-2, et R411-1 à R411-14, relatifs à la conservation des espèces animales ou végétales protégées, et notamment aux interdictions afférentes ainsi qu'aux dérogations susceptibles d'être délivrées ;
 - Vu** le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
 - Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
 - Vu** le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
 - Vu** le décret du Président de la République du 10 mars 2011 nommant M. Patrick STRZODA préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud ;
 - Vu** l'arrêté interministériel du 22 décembre 1999 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des autorisations exceptionnelles (d'opérations) portant sur des spécimens d'espèces protégées ;
 - Vu** l'arrêté du 19 novembre 2007 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire ;
 - Vu** l'arrêté interministériel du 4 janvier 2010 portant nomination de M. Patrice VAGNER, ingénieur général des ponts et chaussées, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse ;
 - Vu** l'arrêté préfectoral n° 2011102-0009 du 12 avril 2011 portant délégation de signature à M. Patrice VAGNER, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse ;
 - Vu** la circulaire DNP n° 98-1 du 3 février 1998, complétée par les circulaires DNP n°00-02 du 15 février 2000 et DNP/CFE n° 2008-01 du 21 janvier 2008, relatives aux décisions administratives individuelles dans les domaines de la chasse, de la faune et de la flore sauvages ;
 - Vu** la demande formulée par la bénéficiaire en date du 6 février 2012 ;
 - Vu** l'avis n°12/397/EXP en date du 2 mai 2012 de l'expert délégué du Conseil National de la Protection de la Nature ;
- Considérant** le motif scientifique des études concernées par la présente autorisation ;

Préfecture de la Corse-du-Sud – BP 401 – 20188 Ajaccio cedex 1 – Standard : 04.95.11.12.13
Télécopie : 04.95.11.10.28 – Adresse électronique : prefecture@corse-du-sud.gouv.fr

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement

ARRÊTE

Article 1^{er} - Bénéficiaire : Madame Florence DELAY, ingénieur écologue au Cabinet BIOTOPE, est autorisée à capturer, transporter, détenir et euthanasier des spécimens (têtards) des espèces d'amphibiens suivantes :

- *Discoglossus sardus* (Discoglosse sarde)
- *Discoglossus montalentii* (Discoglosse corse)

Les opérations concernées s'inscrivent dans le protocole de réalisation d'inventaires confiés par la DREAL de Corse au Cabinet BIOTOPE dans le cadre de la modernisation des ZNIEFF.

Article 2 - Durée et localisation : l'autorisation accordée par le présent arrêté est valable à compter de la date de sa signature et jusqu'au 31 décembre 2013, et pour la partie du territoire de la Corse-du-Sud faisant l'objet de l'inventaire mentionné à l'article 1^{er}.

Article 3 - Effectif concerné : les interventions porteront sur un effectif annuel maximum de 100 individus de chacune des 2 espèces mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 4 - Dispositions particulières : la bénéficiaire devra prendre les mesures de protection sanitaire appropriées (désinfection du matériel -épuisette, bottes...- après inventaire de chaque station) afin de prévenir le risque de Chytridiomycoses (pathologie liée au *Batrachochytrium dendrobatidis*). Elle devra en outre signaler à la DREAL toute mortalité suspecte d'amphibiens dans les stations où seront effectuées les captures.

Article 5 - Compte-rendu : la bénéficiaire adressera à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, avant le 31 mars 2014, le compte-rendu scientifique des opérations effectuées. Toutes les localités de présence des espèces mentionnées à l'article 1^{er} devront être référencées dans le logiciel OGREVA de la DREAL .

Article 6 - Le secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, et le chef de la brigade interdépartementale de Corse de l'ONCFS, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au bénéficiaire et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Corse-du-Sud.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur régional de l'environnement, de
l'aménagement et du logement

Signé : Patrice VAGNER

Voies et délais de recours : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.